



Les épreuves d'EPS au baccalauréat

Le contrôle adapté en CCF

Propositions d'adaptation des épreuves pour 3 types de handicap partiel :

- ☞ L'asthme
- ☞ L'obésité
- ☞ Le syndrome rotulien

Pour ne plus exclure des épreuves d'EPS du baccalauréat un candidat déclaré médicalement inapte partiel ou handicapé, il était nécessaire de faire évoluer les modalités des épreuves de cet examen.

Jusqu'à cette année, un tel candidat se présentait au contrôle ponctuel terminal ou bien était dispensé de l'épreuve d'EPS. A compter de la session 2003, il lui sera possible d'obtenir une note en Contrôle en Cours de Formation (CCF), comme tous les élèves valides, grâce à une adaptation des épreuves : *« Lorsqu'une inaptitude partielle ou handicap physique sont attestés en début d'année scolaire par l'autorité médicale scolaire, ..., l'établissement peut proposer, en CCF, deux épreuves adaptées après concertation au sein de l'établissement des professeurs d'EPS et des services de santé scolaire ; cette proposition est soumise à l'approbation du Recteur ».*

(arrêté du 9 avril 2002, BO n° 18 du 2 mai 2002, articles 4, 8 et 12).

Selon le type de handicap, certaines des 27 épreuves inscrites au référentiel national d'évaluation en EPS ne pourront être envisagées car proscrites médicalement. D'autres, au contraire, pourront être proposées moyennant une adaptation des attentes ou des modalités de pratiques.

La commission « EPS adaptée », de l'Académie de Versailles, composée de professeurs d'EPS et d'un médecin scolaire, a « traité » 19 épreuves de ce référentiel à travers le filtre de trois types d'inaptitudes partielles fréquemment observés par les professeurs d'EPS :

- l'élève asthmatique
- l'élève obèse
- l'élève souffrant du syndrome rotulien.

Les documents qui suivent sont autant d'exemples d'adaptation. Ils ont été pensés en croisant dans un premier temps l'avis du médecin scolaire et le point de vue de l'enseignant. Chaque épreuve est introduite par une brève présentation des caractéristiques motrices de l'élève inapte partiel au regard de l'activité ; une adaptation de l'épreuve est proposée, soit au niveau des éléments à évaluer, soit au niveau de la situation elle-même.

L'enjeu est d'importance. L'Education Physique et Sportive, discipline d'examen de fin de scolarité secondaire, peut et doit s'adresser à tous les élèves.

Thierry DEVOI ZE
IA-IPR d'EPS

Jean-Luc MOURI ER
IA-IPR d'EPS

TABLE DES MATIERES

☞ COURSE DE HAI ES :	page 4	☞ GYMNASTIQUE : l'élève obèse :	page 53
☞ COURSE DE DEMI FOND :	page 6	☞ CHOREGRAPHIE individuelle :	page 58
☞ PENTABOND :	page 13	☞ CHOREGRAPHIE collective :	page 64
☞ SAUT EN HAUTEUR :	page 16	☞ BADMI NTON simple :	page 70
☞ JAVELOT :	page 19	☞ TENNI S DE TABLE simple :	page 76
☞ POIDS :	page 25	☞ TENNI S DE TABLE double :	page 82
☞ NATATION :	page 31	☞ BASKET BALL :	page 88
☞ ESCALADE :	page 37	☞ HAND BALL :	page 94
☞ GYMNASTIQUE : acrosport :	page 42	☞ VOLLEY BALL :	page 100
☞ GYMNASTIQUE : agrès :	page 48	☞ MUSCULATION :	page 106

COURSES DE HAIES

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

Cette course de vitesse sur un temps moyen de + ou - 30 secondes sollicite essentiellement la filière énergétique anaérobie alactique. L'intensité de l'effort est grande puisqu'il faut réaliser le temps le plus bref possible. Chez l'élève atteint d'un asthme sévère cela peut être une source de dyspnée. L'activité ne nous paraît pas recommandée pour cet élève et il convient de lui proposer une épreuve de substitution plus accessible à ses ressources physiques.

Pour un élève atteint d'un asthme léger, la pratique est possible si elle se déroule dans des conditions atmosphériques ou allergènes favorables. L'air froid et sec ainsi que la poussière sont des facteurs déclenchant de la crise d'asthme.

Aménagement de l'épreuve

Afin de placer l'élève dans des conditions de pratique plus sécurisantes, une mesure du débit expiratoire (peak flow), faite par lui même avant et après chaque séquence, contribue à le rassurer s'il ne se connaît pas suffisamment, pour prévenir des difficultés respiratoires éventuelles. Il convient de rallonger la durée de récupération entre les deux 150m si celle ci n'est pas complète à l'issue des 30mn prévues. Une récupération active centrée sur une respiration contrôlée (nasale à l'inspiration pour réchauffer, humidifier et dépoussiérer l'air et buccale à l'expiration) apprend à l'élève à maîtriser et à coordonner le mouvement des muscles respiratoires, ce qui lui fait souvent défaut lors d'une crise ou un épisode de dyspnée. La capacité de l'élève à gérer avec pertinence sa préparation à l'épreuve ainsi que la récupération entre les deux courses et à la fin de l'épreuve est prise en compte dans l'évaluation (prévention et gestion de sa santé) note/2pts. Ces points sont retirés au barème mesurant le temps de course cumulé et ajouté aux 10% de la note sur l'échauffement. L'élément concernant la performance chronométrée est évalué sur 10pts au lieu de 12pts.

Il appartient à l'enseignant d'établir le barème en l'adaptant aux capacités de l'élève (conservation du barème des élèves valides si la pathologie est légère ou aménagement de celui ci si cela est nécessaire).

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										COURSE DE 300M HAIES ELEVE ASTHMATIQUE LEGER	
NIVEAU 1 Se préparer et effectuer une série de courses chronométrées pour réaliser le meilleur temps sur la distance totale de course, en communiquant au corps la plus grande vitesse de déplacement, et en limitant les pertes de vitesse associées à l'ajustement aux obstacles et à leur franchissement. NIVEAU 2 Conduire un projet de développement des ressources énergétiques utiles pour effectuer une série de courses chronométrées, afin de réaliser le meilleur temps sur la distance totale de course, en communiquant au corps la plus grande vitesse de déplacement, et en limitant la baisse de vitesse ou d'amplitude sur la totalité du parcours.		Le 300 haies se déroule en 2 parcours de 150 mètres haies (25 à 30 minutes entre les 2 parcours ou plus si la récupération n'est pas complète). L'élève part avec ou sans starting-blocks mais le départ est commandé. Chaque 150 haies comprend 6 haies espacées de 20 m. Distance entre le départ et la 1 ^{ère} haie : 20 ou 30 m ; distance entre la dernière haie et l'arrivée : 30 ou 20 m (au choix de l'équipe enseignante). Hauteur des haies : 64 cm pour les filles, 76 cm pour les garçons. Chaque élève annonce avant chaque parcours le temps visé (projet temps) et son projet appuis + appels jusqu'à la 3 ^{ème} haie (la fin de course est à réguler en fonction des sensations). Sur sa fiche de projet il décrit sommairement son échauffement et son activité de récupération. Il est noté pour 50% sur le temps cumulé des 2 parcours. Pour 20% sur l'écart au projet temps (somme des 2 écarts) Pour 10% sur l'écart au projet appuis + appels (le nombre d'erreurs total peut être compensé par des franchissements prévus sur « mauvaise jambe »). Pour 20% sur l'échauffement et la récupération (projet et réalisation) En cas de chute, l'élève peut demander un 3 ^{ème} essai qui se déroulera 10 min. après la chute ou plus si la récupération n'est pas complète.											
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
		Note/20	Note/10	Temps/Filles	Temps/Garç.	Note/20	Note/10	Temps/Filles	Temps/Garç.	Note/20	Note/10	Temps/Fille	Temps/Garç.
10/20	Temps cumulé des deux parcours (barème filles et barème garçons)	08	4			14	07			20	10		
		06	3			12	06			18	09		
		04	2			10	05			16	08		
		02	1										
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	Ecart au projet temps (barème mixte)	Note/20	Note/10	Écart/Mixte		Note/20	Note/10	Écart/Mixte		Note/20	Note/10	Écart/Mixte	
		08	1,6	6,8 %		14	2,8	3,6 %		20	4,0	1,5%	
		06	1,2	8,3 %		12	2,4	4,5 %		18	3,6	2,1%	
		04	0,8	10,0 %		10	2,0	5,6 %		16	3,2	2,8%	
		02	0,4	12,0 %									
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	Projet et réalisation de l'échauffement, de la préparation à l'épreuve et de la récupération (projet prévention santé autour du contrôle respiratoire).	Préparation aléatoire et non construite. L'élève n'agit pas en fonction de ses particularités. L'enseignant doit lui redire souvent les consignes à respecter.				Préparation autonome, parfois incomplète. Il existe un souci de bien faire et d'agir en fonction de ses particularités.				Préparation sérieuse. L'élève s'appuie sur des repères solides (sensations éprouvées ou mesurées au peak flow). La récupération est active et complète (inspiration nasale). L'élève justifie ses actions en fonction de ses particularités.			
02/20	Ecart au projet appuis (barème mixte)	(0 à 0,9 pts si notation sur 2 pts) Piétine beaucoup devant les haies. Pas à peu de rapport entre le projet et la réalisation.				(1 à 1,5 pts si notation sur 2 pts) De 3 à 5 erreurs par rapport au projet. Appuis assez bien répartis.				(1,6 à 2 pts si notation sur 2 pts) Piétine très peu devant les obstacles. Pas plus de 2 erreurs par rapport au nombre d'appuis prévus. Capable de franchir les haies appel droit et appel gauche.			

COURSES DE HAIES

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

Pour cet élève, le certificat médical insiste sur la nécessité de favoriser les pratiques en décharge. La course de haies génère des pressions et des surcharges notamment au niveau des hanches, des genoux, et des chevilles. La course d'élan, l'impulsion, le franchissement, la réception imposent des contraintes ostéo-articulaires et musculaires traumatisantes incompatibles avec les ressources de cet élève. Cette activité met en danger son intégrité physique. Le risque de chute et de blessure est trop élevé. En outre le rapport poids du corps et énergie développée ne place pas la personne dans une situation valorisante. Cette épreuve n'est pas recommandée pour cet élève et doit lui être interdite.

Aménagement de l'épreuve

Choix d'une épreuve de substitution mieux adaptées aux particularités de cet élève (lancer de distance, en hauteur, de précision)

L'ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

La course de haies place cette élève dans une situation à risque important pour ses genoux (Pas de flexion supérieure à 30°). L'appel, le franchissement, la réception sont des actions motrices à risques traumatiques élevés et sont incompatibles avec les consignes médicales. Cette épreuve n'est pas recommandée pour cette élève et doit lui être interdite.

Aménagement de l'épreuve

Choix d'une épreuve de substitution plus adaptées aux particularités physiques de cet élève (lancer de distance, en hauteur, de précision).

LA COURSE DE DEMI FOND

ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

La pratique du sport est recommandée pour cet élève mais à son rythme en lui donnant la possibilité d'avoir des temps d'arrêt. Certaines conditions climatiques sont à éviter (air froid et sec, atmosphère allergène avec poussière, pollen, pollution). L'effort intense et prolongé ne lui est médicalement pas recommandé. La course de demi fond proposée (3X500m chronométrée avec 10mn de récupération entre chaque course) n'est pas adaptée aux particularités physiques de cet élève. L'effort intense exigé, sollicite la filière anaérobie lactique, et cause une dette d'oxygène préjudiciable à cet élève (essoufflement et gêne respiratoire). Il convient d'orienter l'élève vers une autre épreuve moins intense, plus accessible et recommandée pour lui.

Aménagement de l'épreuve

Nous lui proposons une épreuve de marche athlétique de 3x500m chronométrée avec un temps de récupération plus long entre les séries. L'épreuve conserve ainsi la même logique que la course de demi fond. L'effort exigé est moins intense et est bénéfique pour l'élève s'il est associé à un travail de maîtrise respiratoire. L'acquisition et la conservation d'un rythme respiratoire pendant la marche athlétique (par exemple inspiration nasale sur 2 temps, expiration buccale sur 3 temps) ainsi que d'une respiration active (nasale à l'inspiration pour réchauffer, humidifier et dépoussiérer l'air et buccale à l'expiration) pendant les périodes de récupération, éduquent l'élève à la maîtrise et à la coordination des muscles et voies respiratoires, ce qui lui fait souvent défaut lors d'une crise ou d'un épisode de dyspnée. Des mesures de Peak Flow (mesure de débit expiratoire de pointe) avant, pendant et après les séquences de travail peuvent permettre de repérer les difficultés respiratoires et de mieux les gérer. La durée de la récupération active est rallongée de 10mn à 15mn pour cet élève.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										MARCHE ATHLÉTIQUE DE DEMI-FOND	
<p>NIVEAU 1</p> <p>Se préparer pour effectuer une série de marches athlétiques chronométrées afin de réaliser le meilleur temps sur la distance totale de l'épreuve, en recherchant parallèlement à respecter un projet conçu et expérimenté lors des séances d'entraînement. Le niveau de performance (temps et écart au projet) reste moyen à assez satisfaisant.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Ce niveau atteste d'une bonne utilisation des ressources énergétiques, de la capacité à gérer correctement des temps de récupération et à se rapprocher efficacement de son projet. L'élève maîtrise et contrôle les exigences respiratoires liées à sa pathologie.</p>		<p>En marche athlétique de demi-fond, l'élève réalise 3 parcours de 500 m (un parcours toutes les 15 minutes), chronométrés par un enseignant au 1/10 de seconde. L'élève marche sans montre ni chronomètre mais un temps de passage lui est communiqué au 250 m. Avant l'épreuve, l'élève a rempli une fiche indiquant les temps visés pour chaque 500 m et son projet échauffement - récupérations. Le temps cumulé (somme des 3 temps réalisés) compte pour 50 % de la note de demi-fond au lieu de 60%. Les 10% restant sont attribués au projet prévention santé (ce dernier est centré sur le contrôle respiratoire). L'écart au projet (somme des 3 écarts temps visés / temps réalisés) compte pour 30%. Le projet échauffement - récupérations et sa mise en œuvre comptent pour 10%. L'absence de fiche de projet entraîne les notes 0 aux 2^e et 3^e éléments évalués. La notation se fera en fonction des consignes des enseignants.</p>										<p>ELEVE ASTHMATIQUE</p>	
POINTS À AFFECTER		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
ÉLÉMENTS À ÉVALUER		Note/20	Note/10	Temps filles	Temps Garç	Note/12		Temps filles	Temps Garç	Note/20	Note/12	Temps filles	Temps Garç
10/20	Temps cumulé des 3 marches de 500m. (barème différencié garçons-filles)	08	4	- de 15mn	- de 13mn	14	7	- de 12mn	- de 10mn36	20	10	- de 10mn	- de 9mn
		06	3	- de 16mn30	- de 14mn	12	6	- de 13mn	- de 11mn15	18	9	- de 10mn36	- de 9mn27
		04	2	- de 18mn	- de 15mn	10	5	- de 14mn	- de 12mn	16	8	- de 11mn15	- de 10mn
		02	1	- de 20mn	- de 16mn30								
		0 : refus ; 1 : participation											
06/20	Ecart au projet (barème mixte)	Note/20	Note/06	Écart en secondes/Mixte		Noter/20	Note/06	Écart en secondes/Mixte		Note/20	Note/06	Écart en secondes/Mixte	
		08	2,4			14	4,2	- de 12"		20	6,0	- de 6"	
		06	1,8	- de 26"		12	3,6			18	5,4	- de 9"	
		04	1,2			10	3,0	- de 18"		16	4,8		
		02	0,6	26" et +									
		0 : refus ; 1 : participation											
02/20	Projet échauffement - récupérations et mise en œuvre : Cohérence du projet. Le rythme de la marche est adapté aux possibilités de l'élève (sous le seuil d'essoufflement).	Inexistant à insuffisant (0 à 0.9 si notation / 2 pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1.5 si notation sur 2 pts)				Bien adapté et bien réalisé (1.6 à 2 si notation sur 2 pts)			
02/20	Prévention santé : Maîtrise de la respiration. Inspiration nasale pendant la marche. Respiration rythmée pendant l'épreuve et active pendant la récupération entre les séries.	Inexistant à insuffisant (0 à 0.9 si notation / 2 pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1.5 si notation sur 2 pts)				Bien adapté et bien réalisé (1.6 à 2 si notation sur 2 pts)			

LA COURSE DE DEMI FOND

ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Il est recommandé de privilégier des activités de durée longue et d'intensité modérée pour cet élève, en lui permettant de faire des pauses pendant l'effort. La pratique avec les autres est également souhaitée pour ne pas accentuer son isolement. Le certificat médical indique pour l'enseignant la nécessité de favoriser les pratiques en décharge.

L'effort intense et prolongé ne lui est médicalement pas recommandé. La course de demi fond proposée (3X500m chronométrée avec 10mn de récupération entre chaque course) n'est pas adaptée aux particularités physiques de cet élève. L'effort intense exigé, sollicite la filière anaérobie lactique, et génère une gêne respiratoire préjudiciable à cet élève. Il présente également un risque au niveau cardio-circulatoire. Il convient d'orienter l'élève vers une autre épreuve moins intense plus accessible et recommandée pour lui.

Aménagement de l'épreuve

Nous lui proposons une épreuve de marche athlétique de 3x500m chronométrée avec un temps de récupération plus long entre les séries. L'épreuve conserve ainsi la même logique que la course de demi fond. L'effort exigé est moins intense et mieux adapté aux ressources de cet élève. La marche est moins traumatisante pour les articulations du train porteur que la course. La conservation d'un appui pédestre au sol et la suppression de la phase de suspension réduisent ainsi la surcharge articulaire. L'association d'un travail de contrôle respiratoire et de vérification par l'élève de son rythme cardiaque avant et après l'effort permet à celui ci d'améliorer ses capacités de réalisation et de récupération.

L'élève obèse utilise surtout une respiration costale haute, insuffisante pour obtenir une récupération rapide et efficace. Pendant cette phase il apprend à utiliser et contrôler son diaphragme par des séquences de respiration active et ample. Cette dernière est également mise en œuvre pendant la marche athlétique en la rythmant sur la foulée (par ex cadence avec deux inspirations complètes et profondes et trois expirations actives par la bouche). La durée de la récupération entre les séries de marche est allongée pour cet élève de 10mn à 15mn. Ce contrôle respiratoire est pris en compte dans l'évaluation.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										MARCHE ATHLETIQUE DE DEMI-FOND ELEVE OBESE	
NIVEAU 1 Se préparer pour effectuer une série de marches athlétiques chronométrées afin de réaliser le meilleur temps sur la distance totale de l'épreuve, en recherchant parallèlement à respecter un projet conçu et expérimenté lors des séances d'entraînement. Le niveau de performance (temps et écart au projet) reste moyen à assez satisfaisant. NIVEAU 2 Ce niveau atteste d'une bonne utilisation des ressources énergétiques, de la capacité à gérer correctement des temps de récupération et à se rapprocher efficacement de son projet. Respiration rythmée pendant l'épreuve et récupération active entre les séries.		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	Note/20	Note/10	Temps/Filles	Temps/Garç	Note/12		Temps/Filles	Temps/Garç	Note/20	Note/12	Temps/Filles	Temps/Garç
10/20	Temps cumulé des 3 marches de 500m. (barème différencié garçons-filles)	08	4	- de 21mn15	- de 17mn	14	7	- de 16mn30	- de 14mn	20	10	- de 13mn	- de 11mn15
		06	3	- de 22mn 30	- de 18mn	12	6	- de 18mn	- de 15mn	18	9	- de 14mn	- de 12mn
		04	2	- de 24mn	- de 19mn	10	5	- de 20mn	- de 16mn	16	8	- de 15mn	- de 13mn
		02	1	- de 26mn	- de 20mn								
		0 : refus ; 1 : participation											
06/20	Ecart au projet (barème mixte)	Note/20	Note/06	Écart en secondes/Mixte				Note/20	Note/06	Écart en secondes/Mixte			
		08	2,4					14	4,2	- de 12"			
		06	1,8	- de 26"				12	3,6				
		04	1,2					10	3,0	- de 18"			
		02	0,6	26" et +									
		0 : refus ; 1 : participation											
02/20	Projet échauffement - récupérations et mise en œuvre. Cohérence du projet. Le rythme de marche est adapté aux possibilités de l'élève (sous le seuil d'essoufflement).	Inexistant à insuffisant (0 à 0.9 si notation / 2 pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1.5 si notation sur 2 pts)				Bien adapté et bien réalisé (1.6 à 2 si notation sur 2 pts)			
02/20	Prévention santé Maîtrise de la respiration. Respiration rythmée pendant la marche et active pendant la récupération. L'inspiration et l'expiration s'exécute avec le maximum d'amplitude surtout dans les phases de récupération active entre les séries. Contrôle du rythme cardiaque avant et après chaque parcours.	Inexistant à insuffisant (0 à 0.9 si notation / 2 pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1.5 si notation sur 2 pts)				Bien adapté et bien réalisé (1.6 à 2 si notation sur 2 pts)			

LA COURSE DE DEMI FOND

ELEVE AYANT UN SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques des élèves au regard de l'épreuve

Le certificat médical de l'élève recommande de privilégier les déplacements essentiellement dans l'axe antero-postérieur, sur des terrains plats. Il interdit les activités provoquant des flexions de genoux supérieures à 30°. Le genou de cet élève est particulièrement fragilisé en situation de surcharge et lorsqu'il n'est pas gainé par une contraction isométrique des vastes internes, des ischio-jambiers et des fessiers.

Aménagement de l'épreuve

La course de demi fond chronométrée est trop exigeante pour garantir une préservation satisfaisante des genoux de cet élève (succession et cumul d'impulsion et de réception des appuis au sol liées à la foulée, risque de flexion supérieure à 30°). Le traitement de cette épreuve de course par une épreuve de marche athlétique garantit mieux la sécurité de l'élève (la conservation d'un appui au sol supprime le temps de suspension de la foulée et les surcharges ainsi que le risque d'accident qui peut en découler, plus grande facilité pour l'élève de conserver l'alignement des appuis dans l'axe antero - postérieur, meilleur contrôle du gainage des genoux). Elle lui permet aussi l'accès à des bénéfices éducatifs comparables.

L'épreuve conserve la même logique que la course de demi fond (3X500m) marché avec 10mn de récupération entre chaque marche.

Avant l'épreuve l'élève remplit une fiche indiquant les temps visés pour chaque 500m ainsi que son projet d'échauffement - récupération.

Le temps cumulé (somme des 3 temps réalisés) compte pour 50% de la note au lieu de 60%.

Un contrat concernant la préservation de l'intégrité des genoux est établi avec l'élève et est pris en compte dans l'évaluation (les 10% ôtés à la performance).

L'écart au projet (somme des 3 écarts temps visés/temps réalisés) compte pour 30% de la note comme pour les autres élèves.

De façon identique aux autres, le projet échauffement - récupération et sa mise en œuvre comptent pour 10% de la note. L'absence de fiche de projet entraîne les notes 0 aux 2^{ième} et 3^{ième} éléments évalués. La notation se fait en fonction des consignes de l'enseignant.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										MARCHE ATHLETIQUE DE DEMI-FOND ELEVE AYANT UN SYNDROME ROTULIEN	
NIVEAU 1		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	Note/2	Note/1	Temps/Filles	Temps/Garç.	Note/12		Temps/Filles	Temps/Garç.	Note/20	Note/12	Temps/Filles	Temps/Garç.
10/20	Temps cumulé des 3 marches de 500m. (barème différencié garçons-filles)	0	2			14	08,4			20	12		
		08	4,8	- de 15mn	- de 13mn			- de 12mn	- de 10mn36			- de 10mn	- de 9mn
		06	3,6	- de 16mn30	- de 14mn	12	07,2	- de 13mn	- de 11mn15	18	10,8	- de 10mn36	- de 9mn27
		04	2,4	- de 18mn	- de 15mn	10	06,0	- de 14mn	- 12mn	16	09,6	- de 11mn15	- de 10mn
		02	1,2	- de 20mn	- de 16mn30								
		0 : refus ; 1 : participation											
06/20	Ecart au projet (barème mixte)	Note/2	Note/0	Écart en secondes/Mixte		Noter /20	Note/06	Écart en secondes/Mixte		Note/20	Note/06	Écart en secondes/Mixte	
		0	6										
		08	2,4			14	4,2	- de 12"		20	6,0	- de 6"	
		06	1,8	- de 26"		12	3,6			18	5,4		
		04	1,2	+ de 26"		10	3,0	- de 18"		16	4,8	- de 9"	
		02	0,6										
		0 : refus ; 1 : participation											
02/20	Projet échauffement - récupérations et mise en œuvre.	Inexistant à insuffisant (0 à 0.9 si notation / 2 pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1.5 si notation sur 2 pts)				Bien adapté et bien réalisé (1.6 à 2 si notation sur 2 pts)			
02/20	Prévention santé : Conservation d'une marche réglementaire (toujours un appui au sol) et alignement des pas sur l'axe du déplacement.	Inexistant à insuffisant (0 à 0.9 si notation / 2 pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1.5 si notation sur 2 pts)				Bien adapté et bien réalisé (1.6 à 2 si notation sur 2 pts)			

LE PENTABOND

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

La contrainte cardio respiratoire est réduite dans ce type d'épreuve et ne désavantage pas l'élève.

Mises à part des conditions atmosphériques ou allergènes défavorables, il n'y a pas, pour cet élève de contre indications à la pratique de cette activité. Il peut la pratiquer dans les mêmes conditions que ses camarades.

Aménagement de l'épreuve

Pas d'aménagement particulier.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE											
<p>NIVEAU 1</p> <p>Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'augmentation de l'élan, la meilleure performance, en communiquant au corps la plus grande vitesse horizontale, et en conservant lors de la réalisation du saut la plus grande part de celle-ci, tout en produisant des composantes de vitesse verticale optimales au regard de l'épreuve.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant un élan complet pour communiquer au corps la plus grande vitesse horizontale, et conserver lors de la réalisation du saut la plus grande part de celle-ci, tout en produisant des composantes de vitesse verticale optimales au regard de l'épreuve.</p>		<p>Le pentabond est un enchaînement de 5 bonds après une course d'élan. Le premier bond est obligatoirement un cloche-pied. Chaque candidat(e) réalise 2 essais avec « élan réduit » (départ arrêté, au moins un pied posé dans la zone d'élan d'une longueur de 8 mètres maximum) puis 2 essais avec élan libre mais obligatoirement supérieur à 12 m. S1 = meilleur des 2 sauts « élan réduit ». S2 = meilleur des 2 sauts « élan libre ». La moyenne de S1+ S2 compte pour 60% de la note. Le pourcentage d'amélioration avec élan libre compte pour 20% de la note. Avant le concours chaque candidat remplit une fiche pour annoncer son projet pour S1 et S2 (et leur moyenne). L'écart au projet (différence entre moyennes prévue et réalisée) compte pour 20% de la note. Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls avec « élan réduit » un 3^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan libre. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire.</p> <p>Cas de nullité : 1/ lorsque le 1^{er} bond n'est pas un cloche-pied ; 2/ quand le sauteur prend son premier appel au-delà de la limite d'appel et/ou quand il ne retombe pas dans le sable à l'intérieur la zone de réception (qui commence un mètre au delà du bord du sautoir ou début du sable).</p> <p>Mesure des sauts : depuis la limite d'appel choisie par l'élève jusqu'à la marque dans la zone de réception autorisée. Plusieurs « planches » (ou distances comprises entre la limite d'appel et la zone de réception) sont aménagées.</p>											
		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	Note/20	NOTE/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.
12/20	Moyenne de S1 + S2 Un garçon réalise 13 puis 14 m, la moyenne est 13m.50. Note / 20 = 12.1 ou note /12 = 7.2	08	4,8	9,39m	11,56m	14	8,4	11,55m	14,39m	20	12	13,50m	17,00m
		06	3,6	8,62m	10,57m	12	7,2	10,86m	13,47m	18	10,8	12,87m	16,15m
		04	2,4	7,83m	9,55m	10	6,0	10,14m	12,53m	16	09,6	12,22m	15,28m
		02	1,2	7,00m	8,50m								
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	Pourcentage d'amélioration avec élan libre Ce % est ici 7.7% (1/13 *100) Note /20 = 7.7 ou note /4 = 1.5	Note/20	Note/04	% élan		Note/20	Note/04	%élan		Note/20	Note/04	% élan	
		08	1,6	8 %		14	2,8	14 %		20	4,0	20 %	
		06	1,2	6 %		12	2,4	12 %		18	3,6	18 %	
		04	0,8	4 %		10	2,0	10 %		16	3,2	16 %	
		02	0,4	2 %									
04/20	Ecart au projet Il avait prévu 12m.60 et 14m (moy = 13m.30). Ecart = 13m.50 - 13m.30 = 0m.20 soit 1.5%. ; Note /20 = 17.7 ou note /4 = 3.5	Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet	
		08	1,6	7,0 %		14	2,8	3,3 %		20	4,0	0,5 %	
		06	1,2	8,5 %		12	2,4	4,4 %		18	3,6	1,3 %	
		04	0,8	10,2 %		10	2,0	5,6 %		16	3,2	2,3 %	
		02	0,4	12%									

COMMENTAIRES : Fin de l'exemple de notation : la note du candidat est $(12.1 \times 0.6) + (7.7 \times 0.2) + (18 \times 0.2) = 12.3$ ou bien $(7.2 + 1.5 + 3.5) = 12.2$ (la différence est liée à l'arrondi).

LE PENTABOND

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

Pour cet élève, le certificat médical insiste sur la nécessité de favoriser les pratiques en décharge. Le pentabond génère des chocs et des surcharges intenses notamment au niveau de la colonne lombaire, des hanches, des genoux, et des chevilles. L'appel à la suite d'un élan, les multibonds sur un appui puis la réception imposent des contraintes ostéo-articulaires, ligamentaires et musculaires incompatibles avec les ressources de cet élève. Cette activité met en danger son intégrité physique. En outre le rapport poids du corps et énergie développée ne place pas la personne dans une situation valorisante. Cette épreuve ainsi que tous les sauts ne sont pas recommandés et doivent lui être interdits.

Aménagement de l'épreuve

Choix d'une épreuve de substitution mieux adaptées aux particularités physiques de cet élève (lancer de distance, en hauteur, de précision)

L'ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

Le pentabond place cette élève dans une situation à risque pour ses genoux (Pas de flexion supérieure à 30°). L'appel, les bondissements puis la réception sont des phases à risques traumatiques importants et sont incompatibles avec les consignes médicales. Cette épreuve ainsi que tous les sauts ne sont pas recommandés et doivent lui être interdits.

Aménagement de l'épreuve

Choix d'une épreuve de substitution plus adaptées aux particularités physiques de cet élève (lancer aménagé de distance, en hauteur, de précision).

LE SAUT EN HAUTEUR

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

La contrainte cardio respiratoire est réduite dans ce type d'épreuve et ne désavantage pas l'élève.

Mises à part des conditions atmosphériques ou allergènes défavorables, il n'y a pas, pour cet élève de contre indications à la pratique de cette activité. Il peut la pratiquer dans les mêmes conditions que ses camarades.

Aménagement de l'épreuve

Pas d'aménagement particulier.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										SAUT EN HAUTEUR ELEVE ASTHMATIQUE	
NIVEAU 1 Se préparer et réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant une ou plusieurs techniques de saut pour conférer au corps une vitesse horizontale optimale à l'issue de l'élan, créer la plus grande vitesse verticale lors de l'appel, et rentabiliser la trajectoire du centre de gravité pendant la suspension. NIVEAU 2 Conduire un projet d'amélioration technique pour réaliser, avec un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant la technique de saut la plus adaptée à ses possibilités, afin de conférer au corps une vitesse horizontale optimale à l'issue de l'élan, créer la plus grande vitesse verticale lors de l'appel, et rentabiliser la trajectoire du centre de gravité pendant la suspension.		1. Le(la) candidat(e) dispose de 6 essais. L'appel 1 pied est obligatoire. Le nombre d'essais tentés à une même hauteur n'est pas limité. La montée de barre s'effectue de 4 en 4 cm pour les filles comme pour les garçons (à partir de 0.80 m). Si un élastique est utilisé, aucun contact n'est toléré au moment du franchissement. 2. Chaque élève choisit la répartition de ses 6 sauts. Avant le concours il remplit une fiche pour annoncer son projet. 3. Il est noté pour 60% sur la moyenne des deux meilleurs sauts réussis (un élève pourra donc choisir de tenter une hauteur déjà réussie). 4. Il est noté pour 30% sur le nombre d'essais réussis et sur la course d'élan. Tout essai réussi donne 3 points (maximum 15 points, un essai nul est toléré). Ce total est diminué de 2 points pour chaque élan non suivi d'un saut. Une note sur 5 points est attribuée sur la course d'élan et la liaison course impulsion. 5. Il est noté pour 10% sur la cohérence de son projet et le retour critique sur son concours (fiche de projet complétée durant et après le concours)											
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
12/20	Moyenne des deux meilleures hauteurs franchies. Une candidate réussit 1.24 puis 1.28. Sa performance est 1.26 et sa note 16/20 (ou 9.6 /12)	Note/20	Note/12	Haut/Filles	Haut/Garç.	Note/20	Note/12	Haut/Filles	Haut/Garç.	Note/20	Note/12	Haut/Filles	Haut/Garç.
		08	4,8	1,01	1,27	16	08,4	1,20	1,46	20	12	1,40	1,70
		06	3,6	0,95	1,21	14	07,2	1,13	1,39	18	10,8	1,33	1,62
		04	2,4	0,89	1,15	12	06,0	1,07	1,33	16	09,6	1,26	1,54
		02	1,2	0,84	1,10								
		0 : refus ; 1 : participation											
06/20	Nombre d'essais réussis et course d'élan (se référer au point 4 de l'épreuve). Exemple : la candidate réussit 4 sauts (12 pts). Elle a interrompu sa course d'élan à 2 reprises (-4). Sa course est assez bien étalonnée et assez bien rythmée (3). Sa note est 12 - 4 + 3 = 11 /20 (ou 3.3/6)	Note/20		Note/06		Note/20		Note/06		Note/20		Note/06	
		08		2,4		14		3,0		20		6,0	
		06		1,8		12		3,6		18		5,4	
		04		1,2		10		4,2		16		4,8	
		02		0,2									
02/20	Projet et retour critique sur son concours. Fin de l'exemple : le projet est cohérent et retour critique est assez juste : note = 17 (ou 1.7/2)	Inexistant à insuffisant 0 à 9 (ou 0 à 0.9 sur 2 pts)				Acceptable à assez bien 10 à 15 (ou 1 à 1.5 sur 2 pts)				Bien à très bien. 16 à 20 (ou 1.6 à 2 sur 2 pts)			

COMMENTAIRES : Fin de l'exemple de notation : la note de la candidate est donc $(16 \times .6) + (11 \times .3) + (17 \times .1) = 14.6$ ou bien $(9.6 + 3.3 + 1.7) = 14.6$.

LE SAUT EN HAUTEUR

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

Pour cet élève, le certificat médical insiste sur la nécessité de favoriser les pratiques en décharge. Le saut en hauteur génère des pressions et des surcharges intenses notamment au niveau de la colonne lombaire, des hanches, des genoux, et des chevilles. La course d'élan, l'appel sur un appui, la réception imposent des contraintes ostéo-articulaires, ligamentaires et musculaires incompatibles avec les ressources de cet élève. Cette activité met en danger son intégrité physique et n'est pas adaptée à ses particularités. En outre le rapport poids du corps et énergie développée ne place pas la personne dans une situation valorisante. Cette épreuve ainsi que tous les sauts ne sont pas recommandés et doivent lui être interdits.

Aménagement de l'épreuve

Choix d'une épreuve de substitution mieux adaptées aux particularités de cet élève (lancer de distance, en hauteur, de précision)

L'ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve

Le saut en hauteur place cette élève dans une situation à risque pour ses genoux (Pas de flexion supérieure à 30°). L'appel, la réception sont des phases à risques traumatiques importants et sont incompatibles avec les consignes médicales. Cette épreuve ainsi que tous les sauts ne sont pas recommandés et doivent lui être interdits.

Aménagement de l'épreuve

Choix d'une épreuve de substitution plus adaptées aux particularités physiques de cet élève (lancer aménagé de distance, en hauteur, de précision).

LE LANCER DU JAVELOT

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élèves au regard de l'épreuve.

Cet élève peut solliciter son bras lanceur, le tronc et les jambes sans contraintes afin de mettre en œuvre les mouvements nécessaires à la création et l'orientation de l'énergie propulsive du javelot.

La contrainte cardio respiratoire est réduite dans ce type d'épreuve et ne le désavantage pas.

Mises à part des conditions atmosphériques défavorables (air sec et froid, pollution, risques allergènes), il n'y a pas, pour cet élève de contre indications particulières à la pratique de cette activité.

Il pratique l'activité dans les mêmes conditions que ses camarades.

Aménagement de l'épreuve

Pas d'aménagement particulier pour cet élève.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE								LANCER DU JAVELOT ELEVE ASTHMATIQUE			
NIVEAU 1 Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'augmentation de l'élan, la meilleure performance, en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal et avec un placement optimal du javelot sur la trajectoire. NIVEAU 2 Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant un élan complet pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal et avec un placement optimal du javelot sur la trajectoire.		L'élève réalise 2 essais avec élan réduit puis 2 essais avec élan plus long (au moins 6 foulées d'élan). Modalités de l'élan réduit : départ arrêté, pieds décalés, appui G devant pour un droitier, « javelot placé », et trois appuis maximum (GDG) L1 = meilleur des 2 lancers avec élan réduit. L2 = meilleur des 2 lancers avec élan plus long. Chaque élève est noté pour 60% sur la moyenne de L1 et L2 Pour 20% sur le pourcentage d'amélioration lié à l'élan (le barème prévoit les cas où L2 est inférieur à L1 ce qui correspond à des % négatifs). Pour 20% sur l'écart au projet. Pour cela l'élève remplit avant l'épreuve une fiche où il indique ses prévisions pour L1 et L2 et donc la moyenne de L1 et L2. L'écart au projet est l'écart entre la moyenne prévue et la moyenne réalisée. Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls « sans élan » un 3 ^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire. Poids des engins : 400 g pour les filles, 600 g pour les garçons. La mesure des jets intègre la maîtrise des trajectoires en s'effectuant perpendiculairement à la limite d'élan (ou son prolongement). Cas d'essai nul : règlement officiel.											
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
		Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.
12/20	Moyenne de L1 et L2 (MoyP) Exemple fille : L1 = 16.00 ; L2 = 17.50. Moy P = 16.75. Note/20 = 10.8 ou note/12 = 6.5	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.
		08	4,8	13,89	20,46	14	08,4	20,22	29,76	20	12	27,00	40,00
		06	3,6	11,88	17,55	12	07,2	18,06	26,56	18	10,8	24,69	36,48
		04	2,4	9,92	14,73	10	06,0	15,95	23,46	16	09,6	22,43	33,07
		02	1,2	8,00	12,00								
0 : refus ; 1 : participation													
04/20	Pourcentage d'amélioration lié à l'élan L2 - L1 = 1.50. Soit 9.4% d'amélioration. Note/20 = 10.5 ou note/4 = 2.1	Note/20	Note/04	% élan	Note/20	Note/04	Écart/Mixte	Note/20	Note/04	Écart/Mixte			
		08	1,6	6,0 %	14	2,8	13,6 %	20	4,0	20,0			
		06	1,2	3,2 %	12	2,4	11,2 %	18	3,6	18,00			
		04	0,8	0,2 %	10	2,0	8,7 %	16	3,2	15,9			
		02	0,4	- 3,0 %									
0 : refus ; 1 : participation													
04/20	L'écart au projet Projet : L1 = 15 ; L2 = 17 (m = 16). Ecart au projet = 16.75 - 16 = 0.75 soit 4.7%. Note/20 = 15.2 ou note/4 = 3.0	Note/20	Note/04	% projet	Note/20	Note/04	% projet	Note/04	Note/20	% projet			
		08	1,6	11,1	14	2,8	5,5	20	4,0	2,0			
		06	1,2	13,6	12	2,4	7,1	18	3,6	3,0			
		04	0,8	16,6	10	2,0	9,0	16	3,2	4,2			
		02	0,4	20,0									

COMMENTAIRES : Fin de l'exemple de notation : la note de la candidate est $(10.8 \times 0.6) + (10.5 \times 0.2) + (15.2 \times 0.2) = 11.6$ ou bien $(6.5 + 2.1 + 3.) = 11.6$

LE LANCER DU JAVELOT

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de élève au regard de l'épreuve

Cet élève peut solliciter son bras lanceur et le tronc sans contraintes afin de mettre en œuvre les mouvements nécessaires à la création et l'orientation de l'énergie propulsive du javelot.

Le certificat médical insiste sur la nécessité de favoriser pour cet élève les pratiques en décharge. Le lancer de javelot sollicite les articulations du train porteur (hanches, genoux, chevilles). Celles ci le sont particulièrement dans la phase d'élan et en finale, lors de la production et de la transmission des forces propulsives des appuis pédestres vers le haut du corps puis la stabilisation du lanceur sur ses appuis. La pression articulaire est d'autant plus intense que la vitesse d'élan est rapide et que ce dernier se termine par un blocage sur le dernier appui pédestre (jambe G pour un lanceur droitier) suivi d'un rééquilibrage sur un seul appui. Il convient de lui aménager l'épreuve en réduisant les contraintes articulaires du train porteur.

Aménagement de l'épreuve

La pression articulaire doit être réduite et devenir sans risque pour l'intégrité des chevilles, des genoux et des hanches de l'élève en réduisant la vitesse et la longueur de l'élan et en lui imposant des consignes qu'il devra appliquer. Il doit :

- rechercher des appuis stables, les pieds orientés dans l'axe du déplacement. Ils ne doivent jamais dépasser un angle de 45° par rapport à cet axe.
- ne pas se bloquer sur l'appui final jambe G au moment du lâcher du javelot mais au contraire rendre ce dernier appui passager et se stabiliser en répartissant le poids de corps sur les deux jambes en appui décalée.
- éviter le déséquilibre sur un seul appui en particulier en finale du lancer.

Il réalise comme les autres 4 lancers selon deux modalités différentes.

Modalité 1 :

L'élève lance sans élan, les pieds décalés et orientés dans l'axe général du lancer, pied droit en arrière et pied gauche en avant pour un droitier. Il peut augmenter son chemin de lancement en fermant la ligne d'épaule et en reculant le bras lanceur vers l'arrière.

Modalité 2 :

L'élève lance sur 5 appuis au maximum en marchant et en conservant les pieds dans l'axe de l'élan. Il peut réaliser une prise d'avance des appuis par rapport au haut du tronc. Ces derniers restent au sol lors de la finale.

Si l'élève ressent une douleur articulaire du train porteur, il est recommandé de changer de forme de lancer en le faisant lancer dans les conditions de l'élève atteint de syndrome rotulien (cf fiche de cet élève) ou lui proposer une épreuve de substitution.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE													
<p>NIVEAU 1 Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'augmentation de l'élan, la meilleure performance, en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal et avec un placement optimal du javelot sur la trajectoire.</p> <p>NIVEAU 2 Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant un élan réduit pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal et avec un placement optimal du javelot sur la trajectoire. Afin de préserver l'intégrité des articulations du train porteur, l'élève contrôle et maîtrise l'enchaînement et l'orientation des appuis dans l'axe général du déplacement.</p>		<p>L'élève réalise 2 essais sans élan puis 2 essais avec un élan réduit. Modalités du lancer sans élan : pieds décalés, appui G devant pour un droitier, « javelot placé » ; Modalités de l'élan réduit : départ arrêté, pieds décalés, appui G devant pour un droitier, « javelot placé », et cinq appuis maximum (GDGDG). L1 = meilleur des 2 lancers sans élan . L2 = meilleur des 2 lancers avec élan plus long. L'élève est noté pour 50% sur la moyenne de L1 et L2 au lieu de 60%. Les 10% manquant sont attribuer au respect par l'élève du contrat préservation de l'intégrité des articulations du train porteur. Pour 20% sur le pourcentage d'amélioration lié à l'élan (le barème prévoit les cas où L2 est inférieur à L1 ce qui correspond à des % négatifs). Pour 20% sur l'écart au projet. Pour cela l'élève remplit avant l'épreuve une fiche où il indique ses prévisions pour L1 et L2 et donc la moyenne de L1 et L2. L'écart au projet est l'écart entre la moyenne prévue et la moyenne réalisée. Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls « sans élan » un 3^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire. Poids des engins : 400 g pour les filles, 600 g pour les garçons. La mesure des jets intègre la maîtrise des trajectoires en s'effectuant perpendiculairement à la limite d'élan (ou son prolongement). Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>												LANCER DU JAVELOT	
POINTS A AFFECTER		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2					
ÉLÉMENTS À ÉVALUER		Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.		
10/20	Moyenne de L1 et L2 (MoyP) Exemple fille : L1 = 13 ; L2 = 14 ,.50. Moy P = 13.75. note/10 = 6.5	08	04	11m	13m	14	07	14m	16m	20	10	17m50	21m		
		06	03	10m	11,50m	12	06	13m	15m	18	09	16m	19m		
		04	02	8m	9,50m	10	05	12m	14m	16	08	15m	17m50		
		02	01	7m	7m50										
		0 : refus ; 1 : participation													
04/20	Pourcentage d'amélioration lié à l'élan L2 - L1 = 1.50. Soit 9.4% d'amélioration. Note/20 = 10.5 ou note/4 = 2.1	Note/20	Note/04	% élan		Note/20	Note/04	Écart/Mixte		Note/20	Note/04	Écart/Mixte			
		08	1,6	6,0 %		14	2,8	13,6 %		20	4,0	20,0			
		06	1,2	3,2 %		12	2,4	11,2 %		18	3,6	18,00			
		04	0,8	0,2 %		10	2,0	8,7 %		16	3,2	15,9			
		02	0,4	- 3.0 %											
		0 : refus ; 1 : participation													
04/20	L'écart au projet Projet : L1 = 12 ; L2 = 14 (m = 13). Ecart au projet = 13.75 - 13 = 0.75 soit 4.7%. Note/20 = 15.2 ou note/4 = 3.0	Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet		Note/04	Note/20	% projet			
		08	1,6	11,1%		14	2,8	5,5%		20	4,0	2,0			
		06	1,2	13,6%		12	2,4	7,1		18	3,6	3,0			
		04	0,8	16,6%		10	2,0	9,0		16	3,2	4,2			
		02	0,4	20,0%											
02/20	Respect par l'élève du contrat préservation de l'intégrité des articulations du train porteur. Les pieds sont orientés dans l'axe général du lancer (angle ne dépassant pas 45°). Répartition équilibrée du poids de corps sur les 2 appuis en finale. Exemple : l'élève a 1,5/2	Inexistant à insuffisant (0 à 0,9 si notation sur 2pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1,5 si notation sur 2pts)				Bien réalisé avec régularité. (1,5 à 2 si notation sur 2pts)					

$$N/20 = (6,5/10) + (2,1/4) + (3,00/4) + (1,5/2) = 13,1$$

LE LANCER DU JAVELOT

L'ÉLÈVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Cet élève peut utiliser son bras lanceur et le tronc afin de mettre en œuvre les mouvements nécessaires à la création et l'orientation de l'énergie propulsive du javelot.

Cet élève doit limiter les pressions au niveau des genoux et éviter leur mobilisation en rotation. Le travail dans l'axe antéro postérieur doit être privilégié sans que soient réalisées de flexions des genoux supérieures à 30°. Le médecin recommande une pratique qui privilégie les mouvements favorisant la contraction isométrique des vastes internes et des ischio-jambiers.

Aménagement de l'épreuve

Nous lui proposons un contrat de lancer selon deux modalités différentes, avec et sans élan. Chaque lancer s'effectue en conservant les jambes tendues, quadriceps, ischio-jambiers et fessiers en contraction isométrique. Cette position, jambes tendues, bloque les genoux et protège l'intégrité physique de l'élève. Les pieds sont orientés dans l'axe général du lancer et ne doivent pas excéder 45° par rapport à cet axe.

- Modalité 1 : Le lanceur lance sans élan, les pieds décalés (appui G devant pour un lanceur droitier), en face avant sans rotation de la ligne d'épaule.
- Modalité 2 : Le lanceur lance avec un élan réduit de 3 appuis (G, D, G pour un droitier) avec la possibilité de pivoter la ligne d'épaule et éloigner plus le javelot vers l'arrière pour augmenter le chemin de lancement. Les appuis pédestres doivent demeurer dans l'axe du déplacement.

L'élève réalise une série de 4 lancers avec utilisation obligatoire des deux modalités. Est pris en compte pour l'évaluation le meilleur lancer de chaque série.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE											
<p>NIVEAU 1 Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'élan réduit et l'augmentation du chemin de lancement, la meilleure performance, en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal et avec un placement optimal du javelot sur la trajectoire.</p> <p style="text-align: center;">NIVEAU 2 Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant au mieux les 2 modalités de lancer sans élan puis avec un élan réduit pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal et avec un placement optimal du javelot sur la trajectoire. Afin de préserver l'intégrité de ses genoux, l'élève contrôle et maîtrise la position tendue des jambes en contraction isométrique ainsi que l'orientation des appuis dans l'axe général du lancer.</p>		<p>L'élève réalise 2 essais sans élan en face avant , les jambes tendues, les pieds décalés, l'appui G devant pour un droitier, « javelot placé » sans rotation de la ligne d'épaule. puis 2 essais avec un élan réduit à 3 appuis (G, D, G pour un droitier), les jambes tendues, les pieds décalés, le « javelot placé » avec possibilité de rotation de la ligne d'épaule afin d'augmenter le chemin de lancement. L1 = meilleur des 2 lancers sans élan en face avant. L2 = meilleur des 2 lancers avec élan réduit et rotation des épaules. L'élève est noté pour 50% sur la moyenne de L1 et L2 au lieu de 60%. Les 10% manquant sont attribués au respect par l'élève du contrat préservation de l'intégrité de ses genoux. Pour 20% sur le pourcentage d'amélioration lié à l'élan (le barème prévoit les cas où L2 est inférieur à L1 ce qui correspond à des % négatifs). Pour 20% sur l'écart au projet. Pour cela l'élève remplit avant l'épreuve une fiche où il indique ses prévisions pour L1 et L2 et donc la moyenne de L1 et L2. L'écart au projet est l'écart entre la moyenne prévue et la moyenne réalisée. Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls « sans élan » un 3^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire. Poids des engins : 400 g pour les filles, 600 g pour les garçons. La mesure des jets intègre la maîtrise des trajectoires en s'effectuant perpendiculairement à la limite d'élan (ou son prolongement). Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>											
		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.
10/20	Moyenne de L1 et L2 (MoyP)	08	04	6m50	8m	14	07	9m50	11m	20	10	12m50	14m
		06	03	5m50	7m	12	06	8m50	10m	18	09	11m50	13m
		04	02	4m50	6m	10	05	7m50	9m	16	08	10m50	12m
		02	01	4m	5m								
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	Pourcentage d'amélioration (lié à l'augmentation du chemin de lancement et à l'élan réduit) L2 - L1	Note/20	Note/04	% élan		Note/20	Note/04	Écart/Mixte		Note/20	Note/04	Écart/Mixte	
		08	1,6	6,0 %		14	2,8	13,6 %		20	4,0	20,0	
		06	1,2	3,2 %		12	2,4	11,2 %		18	3,6	18,00	
		04	0,8	0,2 %		10	2,0	8,7 %		16	3,2	15,9	
		02	0,4	- 3,0 %									
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	L'écart au projet	Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet	
		08	1,6	11,1		14	2,8	5,5		20	4,0	2,0	
		06	1,2	13,6		12	2,4	7,1		18	3,6	3,0	
		04	0,8	16,6		10	2,0	9,0			3,2	4,2	
		02	0,4	20,0									
02/20	Respect du contrat prévention santé Conservation des jambes tendues en contraction isométriques ; pieds orientés dans l'axe général du lancer (angle inférieur à 45°).	Inexistant à insuffisant (0 à 0,9 si notation sur 2pts)				Acceptable à assez bien (1 à 1,5 si notation sur 2pts)				Bien réalisé avec régularité. (1,5 à 2 si notation sur 2pts)			

LE LANCER DU POIDS

L'ÉLÈVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élèves au regard de l'épreuve.

Cet élève peut solliciter son bras lanceur, le tronc et les jambes sans contraintes afin de mettre en œuvre les mouvements nécessaires à la création et l'orientation de l'énergie propulsive du poids.

La contrainte cardio respiratoire est réduite dans ce type d'épreuve et ne le désavantage pas.

Mises à part des conditions atmosphériques défavorables (air sec et froid, pollution, risques allergènes), il n'y a pas, pour cet élève de contre indications particulières à la pratique de cette activité.

Il la pratique dans les mêmes conditions que ses camarades.

Aménagement de l'épreuve

Pas d'aménagement particulier pour cet élève.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										LANCER DU POIDS ELEVE ASTHMATIQUE	
NIVEAU 1 Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'augmentation de l'élan, la meilleure performance, en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal. NIVEAU 2 Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant un élan complet pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal.		L'élève réalise 2 essais « sans élan réduit » (sans déplacement du pied arrière dans la phase initiale du lancer) puis 2 essais « avec élan » (avec un déplacement des appuis vers l'avant d'au moins 50cm). L1 = meilleur des 2 lancers sans élan. L2 = meilleur des 2 lancers avec élan. Chaque élève est noté pour 60% sur la moyenne de L1 et L2 Pour 20% sur le pourcentage d'amélioration lié à l'élan (le barème prévoit les cas où L2 est inférieur à L1 ce qui correspond à des % négatifs). Pour 20% sur l'écart au projet. Pour cela l'élève remplit avant l'épreuve une fiche où il indique ses prévisions pour L1 et L2 et donc la moyenne de L1 et L2. L'écart au projet est l'écart entre la moyenne prévue et la moyenne réalisée. Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls « sans élan » un 3 ^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire. Le lancer se déroule dans un cercle ou une zone de 2,135m. La mesure des jets intègre la maîtrise des trajectoires en s'effectuant perpendiculairement à la limite d'élan (ou son prolongement). Poids des engins : 3kg pour les filles, 5kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.											
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
12/20	Moyenne de L1 et L2 (MoyP) Exemple fille : L1 = 7,20 ; L2 = 7,80. Moy P = 7,50. Note/20 = 14 ou note/12 = 8,4	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/12	Dist/Filles	Dist/Garç.
		08	4,8	5,50	6,33	14	08,4	7,50	8,67	20	12	9,50	11,00
		06	3,6	4,83	5,56	12	07,2	6,83	7,89	18	10,8	8,83	10,22
		04	2,4	4,17	4,78	10	06,0	6,17	7,11	16	09,6	8,10	9,44
		02	1,2	3,50	4,00								
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	Pourcentage d'amélioration lié à l'élan L2 - L1 = 0,60. Soit 8,3% d'amélioration. Note/20 = 13,3 ou note/4 = 2,7	Note/20	Note/04	% élan	Note/20	Note/04	Écart/Mixte		Note/20	Note/04	Écart/Mixte		
		08	1,6	3,0 %	14	2,8	9 %		20	4,0	15 %		
		06	1,2	1 %	12	2,4	7 %		18	3,6	13 %		
		04	0,8	-1 %	10	2,0	5 %		16	3,2	11 %		
		02	0,4	-3,0 %									
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	L'écart au projet Projet : L1 = 7,00 ; L2 = 7,70 (m = 7,35). Ecart au projet = 7,50 - 7,35 = 0,15 soit 2%. Note/20 = 16,5 ou note/4 = 3,3	Note/20	Note/04	% projet	Note/20	Note/04	% projet		Note/04	Note/20	% projet		
		08	1,6	7,0 %	14	2,8	3,3 %		20	4,0	0,5 %		
		06	1,2	8,5 %	12	2,4	4,4 %		18	3,6	1,3 %		
		04	0,8	10,2 %	10	2,0	5,6 %		16	3,2	2,3 %		
		02	0,4	12,0 %									

COMMENTAIRES : Fin de l'exemple de notation : la note de la candidate est $(14 \times 0,6) + (13,3 \times 0,2) + (16,5 \times 0,2) = 14,4$ ou bien $(8,4 + 2,7 + 3,3) = 14,4$

LE LANCER DU POIDS

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de élève au regard de l'épreuve

Cet élève peut solliciter son bras lanceur et le tronc sans contraintes afin de mettre en œuvre les mouvements nécessaires à la création et l'orientation de l'énergie propulsive du poids.

Le certificat médical insiste sur la nécessité de favoriser pour cet élève les pratiques en décharge. Le lancer de poids sollicite les articulations du train porteur (hanches, genoux, chevilles) pour créer et transmettre l'énergie propulsive et permettre ainsi une vitesse et un angle d'envol optimal. L'élan est réduit (à l'intérieur d'un cercle de 2,135m) et limite le risque de surcharge articulaire si le lanceur conserve son poids de corps réparti sur ses deux appuis. Le lanceur doit contrôler la vitesse de l'élan et sa réalisation afin d'éviter tout déséquilibre risquant de concentrer son poids de corps sur un seul appui et de se traduire par une chute (en particulier en phase finale). Cette activité peut valoriser cet élève et faciliter son intégration dans le groupe classe.

Aménagement de l'épreuve

L'intégrité des chevilles, des genoux et des hanches doit être préservée en favorisant un élan équilibré privilégiant le contact au sol des deux appuis pédestres.

- La production d'appuis stables, rasants dans la phase d'élan avec un contact simultané des deux appuis au sol sera pris en compte dans l'évaluation, dans le cadre de la préservation de son intégrité physique et du respect des recommandations du certificat médical.
- Tout déséquilibre sur un seul appui en particulier en finale du lancer sera pénalisant pour l'élève.

Pour ne pas désavantager cet élève dans la mise en œuvre d'une motricité raisonnée et raisonnable, le barème sera différencié et rendu plus accessible.

Il réalise comme les autres 4 lancers selon deux modalités différentes.

Modalité 1 :

L'élève lance sans élan sans déplacement du pied arrière dans la phase initiale du lancer comme les autres élèves.

Modalité 2 :

L'élève lance avec élan avec un déplacement des appuis vers l'avant d'au moins 50cm.

Si l'élève ressent une douleur articulaire du train porteur, il est recommandé de changer de forme de lancer en le faisant lancer dans les conditions de l'élève atteint de syndrome rotulien (cf fiche de cet élève) ou lui proposer une épreuve de substitution.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE											
<p>NIVEAU 1 Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'augmentation de l'élan, la meilleure performance, en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal.</p> <p>NIVEAU 2 Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant un élan complet pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal.</p>		<p>L'élève réalise 2 essais « sans élan » (sans déplacement du pied arrière dans la phase initiale du lancer) puis 2 essais « avec élan » (avec un déplacement des appuis vers l'avant d'au moins 50cm). L1 = meilleur des 2 lancers sans élan. L2 = meilleur des 2 lancers avec élan. L'élève est noté pour 50% sur la moyenne de L1 et L2 au lieu de 60% Les 10% manquants sont attribués au respect par l'élève du contrat « préservation de l'intégrité des articulations du train porteur ». Le barème est aménagé. Pour 20% sur le pourcentage d'amélioration lié à l'élan (le barème prévoit les cas où L2 est inférieur à L1 ce qui correspond à des % négatifs). Pour 20% sur l'écart au projet. Pour cela l'élève remplit avant l'épreuve une fiche où il indique ses prévisions pour L1 et L2 et donc la moyenne de L1 et L2. L'écart au projet est l'écart entre la moyenne prévue et la moyenne réalisée. Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls « sans élan » un 3^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire. Le lancer se déroule dans un cercle ou une zone de 2,135m. La mesure des jets intègre la maîtrise des trajectoires en s'effectuant perpendiculairement à la limite d'élan (ou son prolongement). Poids des engins : 3kg pour les filles, 5kg pour les garçons. Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>											
		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.
10/20	Moyenne de L1 et L2 (MoyP) Exemple fille : L1 = 7,20 ; L2 = 7,80. Moy P = 7,50. Note/20 = 16 ou note/10 = 08	08	4	04,83	05,56	14	07	06,83	07,89	20	10	08,83	10,22
		06	3	04,17	04,78	12	06	06,17	07,11	18	09	08,10	09,44
		04	2	03,50	04,00	10	05	05,50	06,33	16	08	07,50	08,67
		02	1	02,70	03,20								
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	Pourcentage d'amélioration lié à l'élan L2 - L1 = 0,60. Soit 8,3% d'amélioration. Note/20 = 13,3 ou note/4 = 2,7	Note/20	Note/04	% élan		Note/20	Note/04	Écart/Mixte		Note/20	Note/04	Écart/Mixte	
		08	1,6	3,0 %		14	2,8	9 %		20	4,0	15 %	
		06	1,2	1 %		12	2,4	7 %		18	3,6	13 %	
		04	0,8	-1 %		10	2,0	5 %		16	3,2	11 %	
		02	0,4	-3,0 %									
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	L'écart au projet Projet : L1 = 7,00 ; L2 = 7,70 (m = 7,35). Ecart au projet = 7,50 - 7,35 = 0,15 soit 2%. Note/20 = 16,5 ou note/4 = 3,3	Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet		Note/04	Note/20	% projet	
		08	1,6	7,0 %		14	2,8	3,3 %		20	4,0	0,5 %	
		06	1,2	8,5 %		12	2,4	4,4 %		18	3,6	1,3 %	
		04	0,8	10,2 %		10	2,0	5,6 %		16	3,2	2,3 %	
		02	0,4	12,0 %									
02/20	Respect par l'élève du contrat préservation de l'intégrité des articulations du train porteur. Répartition équilibrée du poids de corps sur les 2 appuis pendant l'élan et la finale. Par exemple obtient n = 1pt	Inexistant à insuffisant Opt à 0,5pt				Acceptable à assez bien 1pt à 1,5pt				Bien réalisé avec régularité. 2pts			

$$N/20 = (16 \times 0,5) + (13,3 \times 0,2) + (16,5 \times 0,2) + 1\text{pt} = 14,4 \text{ ou bien } (8 + 2,7 + 3,3) + 1\text{pt} = 15$$

LE LANCER DU POIDS

L'ÉLÈVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Cet élève peut utiliser son bras lanceur et le tronc sans contraintes afin de mettre en œuvre les mouvements nécessaires à la création et l'orientation de l'énergie propulsive du poids.

Il doit limiter les pressions au niveau des genoux et éviter leur mobilisation en rotation. Le travail dans l'axe antéro postérieur doit être privilégié sans que soit réalisé de flexions des genoux supérieures à 30°. Le médecin recommande une pratique qui privilégie les mouvements favorisant la contraction isométrique des vastes internes et des ischio-jambiers.

Aménagement de l'épreuve

Nous lui proposons un contrat de lancer selon les deux modalités exigées avec et sans élan. Chaque lancer s'effectue en face avant et en conservant les jambes tendues (quadriceps, ischio-jambiers et fessiers en contraction isométrique). Cette position, jambes tendues, bloque les genoux et protège l'intégrité physique de l'élève. Les pieds sont orientés dans l'axe du lancer et ne doivent pas excéder 45° par rapport à cet axe. L'élève lance selon deux modalités différentes.

- Modalité 1 : Le lanceur lance en face avant sans rotation de la ligne d'épaule. Les appuis pédestres sont décalés et orientés dans l'axe du lancer, sans déplacement du pied arrière dans la phase initiale du lancer
- Modalité 2 : Le lanceur lance en face avant avec 2 pas d'élan (D - G pour un droitier) vers l'avant. Il peut pivoter la ligne d'épaule pour augmenter le chemin de lancement.

Le respect de ce contrat de réalisation selon les recommandations du certificat médical est pris en compte dans l'évaluation pour 10% de la note afin d'inciter l'élève à développer une motricité raisonnée et raisonnable. Le barème est aménagé et noté sur 10pts (50% de la note).

L'élève réalise une série de 4 lancers avec utilisation obligatoire des deux modalités. Est pris en compte pour l'évaluation le meilleur lancer de chaque série.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE											
<p>NIVEAU 1</p> <p>Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'élan réduit et l'augmentation du chemin de lancement, la meilleure performance, en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal et avec un placement optimal du javelot sur la trajectoire.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant au mieux les 2 modalités de lancer sans élan puis avec un élan de 2 appuis pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal. Afin de préserver l'intégrité de ses genoux, l'élève contrôle et maîtrise la position tendue des jambes en contraction isométrique ainsi que l'orientation des appuis dans l'axe général du lancer.</p>		<p>L'élève réalise 2 essais « sans élan » en face avant, pieds décalés, jambes tendues sans déplacement du pied arrière dans la phase initiale du lancer sans rotation de la ligne d'épaule.</p> <p>puis 2 essais « avec élan réduit » avec un déplacement en face avant de 2 pas (D - G pour un droitier), jambes tendues et la possibilité de pivoter la ligne d'épaule afin d'augmenter le chemin de lancement.</p> <p>L1 = meilleur des 2 lancers sans élan en face avant. L2 = meilleur des 2 lancers avec élan et rotation des épaules.</p> <p>L'élève est noté pour 50% sur la moyenne de L1 et L2. Les 10% manquants prennent en compte le respect par l'élève du contrat « préservation de l'intégrité de ses genoux ».</p> <p>Pour 20% sur le pourcentage d'amélioration lié à l'élan (le barème prévoit les cas où L2 est inférieur à L1 ce qui correspond à des % négatifs).</p> <p>Pour 20% sur l'écart au projet. Pour cela l'élève remplit avant l'épreuve une fiche où il indique ses prévisions pour L1 et L2 et donc la moyenne de L1 et L2. L'écart au projet est l'écart entre la moyenne prévue et la moyenne réalisée.</p> <p>Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls « sans élan » un 3^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire.</p> <p>Poids des engins : 3 kg pour les filles, 5 kg pour les garçons. La mesure des jets intègre la maîtrise des trajectoires en s'effectuant perpendiculairement à la limite d'élan (ou son prolongement). Cas d'essai nul : règlement officiel.</p>											
		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.	Note/20	Note/10	Dist/Filles	Dist/Garç.
10/20	Moyenne de L1 et L2 (MoyP)	08	04	3m60	4m65	14	07	4m70	5m80	20	10	5m90	7m00
		06	03	3m20	4m20	12	06	4m35	5m45	18	09	5m50	6m60
		04	02	2m60	3m50	10	05	4m00	5m10	16	08	5m10	6m20
		02	01	2m00	2m80								
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	Pourcentage d'amélioration (lié à l'élan réduit et à l'augmentation du chemin de lancement)	Note/20	Note/04	% élan		Note/20	Note/04	Écart/Mixte		Note/20	Note/04	Écart/Mixte	
	L2 - L1	08	1,6	6,0 %		14	2,8	13,6 %		20	4,0	20,0	
		06	1,2	3,2 %		12	2,4	11,2 %		18	3,6	18,00	
		04	0,8	0,2 %		10	2,0	8,7 %		16	3,2	15,9	
		02	0,4	- 3,0 %									
		0 : refus ; 1 : participation											
04/20	L'écart au projet	Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet		Note/20	Note/04	% projet	
		08	1,6	11,1		14	2,8	5,5		20	4,0	2,0	
		06	1,2	13,6		12	2,4	7,1		18	3,6	3,0	
		04	0,8	16,6		10	2,0	9,0			3,2	4,2	
		02	0,4	20,0									
02/20	Respect du contrat prévention santé	Inexistant à insuffisant				Acceptable à assez bien				Bien réalisé avec régularité.			
	Conservation des jambes tendues en contraction isométriques ; pieds orientés dans l'axe général du lancer (angle inférieur à 45°).	Opt à 0,5pt				1pt à 1,5pt				2pts			

NATATION

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élève asthmatique au regard de l'épreuve.

Au regard du certificat médical, l'élève peut :

- faire toutes les APSA mais à son rythme
- en lui donnant la possibilité d'avoir des temps d'arrêt
- Certaines conditions climatiques sont à éviter : l'air sec et froid, les atmosphères riches en allergènes (poussières, brouillard, pollen..)
- La plongée en bouteille est formellement contre-indiquée.

Il pratique l'activité dans les mêmes conditions que ses camarades car la natation est une APSA qui se situe dans un milieu chaud et humide. Il pourra nager toutes les distances avec ou sans palmes en lui ménageant des arrêts selon sa demande ; faire du water-polo mais avec des possibilités de repos.

Il ne doit pas plonger avec des bouteilles une adaptation lui sera nécessaire pour la natation subaquatique sauvetage.

Aménagement de l'épreuve

Pas d'aménagement particulier pour cet élève sauf si la nage sur le dos entraîne chez l'élève une angoisse qui l'empêche d'effectuer une distance dans ce mode de nage, dans ce cas il choisira que 2 modes de nage au lieu de 3.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										NATATION COURSE	
<p>NIVEAU 1</p> <p>Nager longtemps et vite sur un parcours, imposant des changements de nages, ventrale dorsale, alternée, à partir d'un projet de parcours personnel.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Nager longtemps et vite dans plusieurs des 4 nages sportives, en respectant l'essentiel des contraintes réglementaires, à partir d'un projet de parcours personnel.</p>		<p>Epreuve chronométrée d'une distance de 250 m nagée en adoptant plusieurs des 3 modes de déplacement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ventral alterné (1) - ventral simultané : déplacement en position allongée sur le ventre par des actions alternées, simultanées des bras et des jambes (2) - dorsal : déplacement en position allongée sur le dos par des actions de bras et de jambes <p>Règle 1 : les changements de modes de déplacement ne sont pas limités, mais ne peuvent s'opérer qu'à l'issue de chaque fraction de 25 m</p> <p>Règle 2 : Avant le début de l'épreuve l'élève communique au jury son projet de performance et de parcours personnel (comment sont distribuées les nages sur le 250 m).</p>										ELEVE ASTHMATIQUE	
POINTS A AFFECTER		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
ÉLÉMENTS À ÉVALUER		Note/20	Note/12	Filles	Garçons.	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.
12/20	Performance chronométrique	08	4.8	7'	6'15	14	8.4	5'45	5'	20	12	4'45	4'
		06	3.6	7'30	7'	12	7.2	6'	5'30	18	10.8	5'	4'25
		04	2.4	8'15	8'	10	6	6'45	6'	16	9.6	5'30	4'45
		02	1.2	9'30	8'30								
		00 : refus, absence ; 1 : participation											
	Distance nagée dans chacun des trois modes de déplacement	Note inférieure à 6 dans le cas où l'épreuve serait nagée en adoptant des modes de déplacement autres que ceux autorisés, des changements de nage qui s'opèrent hors règlement, des arrêts prolongés ou répétitifs se produisent				Si l'épreuve est nagée intégralement à partir des 3 seuls modes de déplacements autorisés, et si aucun arrêt n'est enregistré, la note est majorée de 2 points				La note est majorée de 3 points si les changements de nage sont inférieurs ou égaux à 4			
05/20	Métrique	Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl		Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl		Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl au moins 150m	
		08	2	100 m		14	3.5	175		20	5	50 m papillon	
		06	1.5	75 m		12	3	150		18	4.5		
		04	1	50 m		10	2.5	125		16	4	25 m papillon	
		02	0.5	25 m									
		0 : refus ou absence ; 1 : participation											
03/20	Conformité au projet annoncé Respect des consignes médicales	0 point : non conformité (performances, modes de nages, consignes médicales)				1 à 2 points : conformité + ou - acceptables				3 points : conformité quasi totale			

COMMENTAIRES : (1) aucune nage n'est imposée pour représenter les 3 modes de déplacement attendus. Il est ainsi permis de choisir tout type de nage crawlé, comme nage ventrale alternée. Pour les nages ventrales simultanées outre le papillon et la brasse, il est possible de recourir par exemple à une combinaison des 2 (bras de brasse, jambes de papillon et inversement). Ce qui réduit la difficulté de réalisation du niveau 2. Par ailleurs, le dos peut être nagé indifféremment en alterné, en simultané, en combinant l'alterné et le simultané. **Pour l'élève asthmatique la nage dorsale peut être supprimée si son état ne lui permet pas de se déplacer avec ce mode de nage.**

(2) le crawl et le papillon sont définis comme suit : « nage ventrale alternée (crawl), simultanée (papillon), avec un retour aérien des bras vers l'avant (coudes et mains au-dessus de la surface) et voies respiratoires plus souvent immergées qu'émergées »

NATATION

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de l'élève obèse au regard de l'épreuve

Le certificat médical insiste sur la nécessité :

- de favoriser pour cet élève les pratiques d'APSA en décharge
- de privilégier les activités de durée longue et d'intensité modérée
- de permettre à l'élève de faire des pauses pendant l'effort
- d'éviter de produire des surcharges au niveau des genoux.

Aménagement de l'épreuve :

Au regard du certificat médical la natation est l'APSA qui répond le mieux au problème de l'élève obèse.

- le problème du poids sur les membres inférieurs n'existe plus
- la dépense énergétique est importante.

On proposera à l'élève obèse la même épreuve qu'aux élèves valides en ajoutant au barème 2" dans la mesure ou le départ ne sera pas plongé.

Pour parer le complexe psychologique de cet élève devant l'image de son corps, il semble préférable de lui demander d'entrer dans l'eau après ses camarades qui ont commencé à nager et d'en sortir avant.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										NATATION COURSE	
<p>NIVEAU 1 Nager longtemps et vite sur un parcours, imposant des changements de nages, ventrale dorsale, alternée, à partir d'un projet de parcours personnel.</p> <p>NIVEAU 2 Nager longtemps et vite dans plusieurs des 4 nages sportives, en respectant l'essentiel des contraintes réglementaires, à partir d'un projet de parcours personnel.</p>		<p>Epreuve chronométrée d'une distance de 250 m nagée en adoptant plusieurs des 3 modes de déplacement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ventral alterné (1) - ventral simultané : déplacement en position allongée sur le ventre par des actions alternées, simultanées des bras et des jambes (2) - dorsal : déplacement en position allongée sur le dos par des actions de bras et de jambes <p>Règle 1 : les changements de modes de déplacement ne sont pas limités, mais ne peuvent s'opérer qu'à l'issue de chaque fraction de 25 m Règle 2 : Avant le début de l'épreuve l'élève communique au jury son projet de performance et de parcours personnel (comment sont distribuées les nages sur le 250 m)</p> <p>Pour cet élève, le barème est aménagé (ajouter + 2 secondes car le départ de l'épreuve se fait dans l'eau).</p>										ELEVE OBESE	
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
12/20	Performance chronométrique	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.
		08	4.8	7'	6'15	14	8.4	5'45	5'	20	12	4'45	4'
		06	3.6	7'30	7'	12	7.2	6'	5'30	18	10.8	5'	4'25
		04	2.4	8'15	8'	10	6	6'45	6'	16	9.6	5'30	4'45
		02	1.2	9'30	8'30								
		00 : refus, absence ; 1 : participation											
	Distance nagée dans chacun des trois modes de déplacement	Note inférieure à 6 dans le cas où l'épreuve serait nagée en adoptant des modes de déplacement autres que ceux autorisés, des changements de nage qui s'opèrent hors règlement, des arrêts prolongés ou répétitifs se produisent				Si l'épreuve est nagée intégralement à partir des 3 seuls modes de déplacements autorisés, et si aucun arrêt n'est enregistré, la note est majorée de 2 points				La note est majorée de 3 points si les changements de nage sont inférieurs ou égaux à 4			
05/20	Métrique	Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl		Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl		Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl au moins 150m	
		08	2	100 m		14	3.5	175		20	5	50 m papillon	
		06	1.5	75 m		12	3	150		18	4.5		
		04	1	50 m		10	2.5	125		16	4	25 m papillon	
		02	0.5	25 m									
		0 : refus ou absence ; 1 : participation											
03/20	Conformité au projet annoncé Respect des consignes médicales	0 point : non conformité (performances, modes de nages, consignes médicales)				1 à 2 points : conformité + ou - acceptables				3 points : conformité quasi totale			

COMMENTAIRES : (1) aucune nage n'est imposée pour représenter les 3 modes de déplacement attendus. Il est ainsi permis de choisir tout type de nage crawlé, comme nage ventrale alternée. Pour les nages ventrales simultanées outre le papillon et la brasse, il est possible de recourir par exemple à une combinaison des 2 (bras de brasse, jambes de papillon et inversement). Ce qui réduit la difficulté de réalisation du niveau 2. Par ailleurs, le dos peut être nagé indifféremment en alterné, en simultané, en combinant l'alterné et le simultané.

(2) le crawl et le papillon sont définis comme suit : « nage ventrale alternée (crawl), simultanée (papillon), avec un retour aérien des bras vers l'avant (coudes et mains au-dessus de la surface) et voies respiratoires plus souvent immergées qu'émergées

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE										NATATION COURSE	
<p>NIVEAU 1 Nager longtemps et vite sur un parcours, imposant des changements de nages, ventrale dorsale, alternée, à partir d'un projet de parcours personnel.</p> <p>NIVEAU 2 Nager longtemps et vite dans plusieurs des 4 nages sportives, en respectant l'essentiel des contraintes réglementaires (selon les données précédemment), à partir d'un projet de parcours personnel.</p>		<p>Epreuve chronométrée d'une distance de 250 m nagée en adoptant plusieurs des 3 modes de déplacement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ventral alterné (1) - ventral simultané : déplacement en position allongée sur le ventre par des actions alternées, simultanées des bras et des jambes (2) - dorsal : déplacement en position allongée sur le dos par des actions de bras et de jambes <p>Règle 1 : les changements de modes de déplacement ne sont pas limités, mais ne peuvent s'opérer qu'à l'issue de chaque fraction de 25 m</p> <p>Règle 2 : Avant le début de l'épreuve l'élève communique au jury son projet de performance et de parcours personnel (comment sont distribuées les nages sur le 250 m)</p> <p>Adaptation du barème de performance.</p>										<p>ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN</p>	
		NIVEAU 1 NON ATTEINT				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS A ÉVALUER	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.	Note/20	Note/12	Filles	Garçons.
12/20	Performance chronométrique	08	4.8	7'20	6'35	14	8.4	6'25	5'20	20	12	5'10	4'20
		06	3.6	7'50	7'20	12	7.2	6'40	5'50	18	10.8	5'20	4'45
		04	2.4	8'35	8'20	10	6	7'15	6'20	16	9.6	6'10	5'10
		02	1.2	10'	9'								
		00 : refus, absence ; 1 : participation											
	Distance nagée dans chacun des trois modes de déplacement	Note inférieure à 6 dans le cas où l'épreuve serait nagée en adoptant des modes de déplacement autres que ceux autorisés, des changements de nage qui s'opèrent hors règlement, des arrêts prolongés ou répétitifs se produisent				Si l'épreuve est nagée intégralement à partir des 3 seuls modes de déplacements autorisés, et si aucun arrêt n'est enregistré, la note est majorée de 2 points				La note est majorée de 3 points si les changements de nage sont inférieurs ou égaux à 4			
05/20	Métrique	Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl		Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl		Note/20	Note/05	Distance parcourue en crawl au moins 150m	
		08	2	100 m		14	3.5	175		20	5	50 m papillon	
		06	1.5	75 m		12	3	150		18	4.5		
		04	1	50 m		10	2.5	125		16	4	25 m papillon	
		02	0.5	25 m									
		0 : refus ou absence ; 1 : participation											
03/20	Conformité au projet annoncé Respect des consignes médicales	0 point : non conformité (performances, modes de nages, consignes médicales)				1 à 2 points : conformité + ou - acceptables				3 points : conformité quasi totale			

COMMENTAIRES : (1) Aucune nage n'est imposée pour représenter les 3 modes de déplacement attendus. Il est ainsi permis de choisir tout type de nage crawlé, comme nage ventrale alternée.

Pour les nages ventrales simultanées : papillon : bras de papillon, jambes de crawl et pour la brasse jambes de crawl.

Par ailleurs, le dos peut être nagé indifféremment en alterné, en simultané, en combinant l'alterné et le simultané.

(2) le crawl et le papillon sont définis comme suit : « nage ventrale alternée (crawl), simultanée (papillon), avec un retour aérien des bras vers l'avant (coudes et mains au-dessus de la surface) et voies respiratoires plus souvent immergées qu'émergées.

L'ESCALADE

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élèves au regard de l'épreuve.

Le médecin recommande la pratique des APSA mais en respectant le rythme de l'élève en lui donnant la possibilité d'avoir des temps d'arrêt pour récupérer en particulier sur le plan respiratoire. Il faut lui éviter les atmosphères froides et sèches ainsi que celles riches en allergènes qui constituent des facteurs déclenchant de la crise d'asthme. En cas de pic de pollution cet élève ne devra pas pratiquer à l'extérieur.

Cet élève doit éviter de réaliser des efforts intenses et de longue durée en s'engageant sur des voies trop exigeantes par leurs difficultés et leur longueur. Il peut pratiquer sur des voies peu contraignantes sur le plan physique, afin de solliciter modérément l'appareil cardio respiratoire. Il doit apprendre à évoluer de manière responsable dans l'intérêt de sa santé en s'économisant en prenant des repos stratégiques avant des passages plus difficiles, en respirant le plus possible par le nez afin d'humidifier et réchauffer l'air.

Aménagement de l'épreuve

Les cotations et conditions d'escalade seront rendues moins difficiles. Un repos plus long lui sera accordé entre deux prestations.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1</p> <p>En tête, conduire son déplacement en s'économisant, selon des itinéraires variés en direction afin de réaliser une performance tout en conservant assez de lucidité pour assurer sa sécurité à monter et à la descente.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>En tête, conduire son déplacement de manière fluide selon des itinéraires variés en direction et en volumes afin de réaliser une performance et conserver assez de lucidité pour assurer sa sécurité lors de manipulation de cordes.</p>		<p>Le dispositif pour réaliser l'épreuve comprend des voies homogènes de niveau 3c à 6b d'une longueur d'au moins 7 m en mur et de 12m en falaise. L'élève choisit, ou tire au sort dans un niveau de difficulté donné une voie plus ou moins connue. L'épreuve consiste à s'encorder, mettre en place le descendeur, grimper en tête et descendre en moulinette la voie retenue dans un temps maximum de 8 minutes. Elle est complétée par une prestation d'assurage au cours du grimper du partenaire.</p> <p>Avant l'épreuve, l'élève précise deux points :</p> <p>- la modalité de protection, c'est-à-dire si le premier et/ou 2^{ème} point d'assurage est pré-équipé ou non et s'il pose les dégaines ou non ;</p> <p>la modalité de réalisation, c'est-à-dire le choix d'une voie connue, tirée au sort dans un niveau déterminé par lui ou flash (voie non réalisée mais démontrée lors de l'épreuve, définition extraite des documents d'accompagnement).</p> <p>En cas de chute, l'escalade continue à partir de la dernière dégainée atteinte. Si une deuxième chute se produit, l'épreuve s'arrête définitivement.</p>			<p>ESCALADE</p> <p>ELEVE</p> <p>ASTHMATIQUE</p>	
NOMBRE DE POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
10/20	Cotation et conditions du grimper en escalade. Tracé de la voie	Voie « Flash » ou tirée au sort (4a et moins) Voie connue : (5a et moins) Rectiligne Pour les filles Voie « Flash » tirée au sort (3c et moins) Voie connue (4b et moins)	Voie « Flash » ou tirée au sort (de 4b à 4c) Voie connue : (de 5a à 5b) <i>Directions variées</i> Pour les filles Voie "Flash" tirée au sort (de 4a à 4b) Voie connue (4c à 5a)	Voie « Flash » ou tirée au sort (5a à 5b) Voie connue : (de 5c à 6a) <i>Directions et volumes variés</i> Pour les filles Voie "Flash" tirée au sort (de 4c à 5a) Voie connue : (de 5b à 5c)		
04/20	Ecart entre les caractéristiques du projet et la qualité de la prestation	Ne termine pas la voie Plusieurs tentatives dans certaines poses de pied.	Voie réalisée entièrement ou avec chute. Contacts pieds-prises sur l'avant-pied et rarement.	Voie réalisée entièrement sans chute. Les contacts pieds-prises sont précis et variés.		
03/20	PRÉCISION ET QUALITÉ DU MOUSQUETONNAGE	Maladresse dans le mousquetonnage (dégaines posées). Nécessité de vérification de la part de l'assureur.	Aisance dans le mousquetonnage à une seule main. Bon sens de mousquetonnage	Aisance main droite ou main gauche dans la pose des dégaines et dans le mousquetonnage à une seule main.		
03/20	Aisance et coordination des actions grimpeur / assureur lors de la montée et de la descente en moulinette.	Donne de « mou » avec difficulté. Lâche de temps en temps la corde avec la main inférieure. Rythme irrégulier dans la descente. Nécessité d'une vérification de l'assureur.	Donne de « mou » au fur et à mesure de la progression du grimpeur. Assurage efficace (blocage de la chute...)	Donne et reprend le « mou » rapidement au moment des mousquetonnages. Assurage dynamique.		

COMMENTAIRE : Le mur utilisé doit satisfaire aux exigences liées aux règles de sécurité. Il est fortement recommandé de respecter les recommandations données par l'observatoire national de la sécurité des établissements scolaires dans son rapport de 1998. Les équipements individuels doivent être vérifiés avant l'épreuve.

Concernant la notation du niveau 1 pour l'ensemble des modalités les voies avec la cotation la plus élevée ont une valeur de 7,5 points et les autres 5,5. Dans le niveau 2 ces valeurs sont respectivement de 10 et 8 points, et dans le niveau non atteint 4,5 et 3. Le grimper en moulinette qui est l'objet de la compétence de seconde se classe dans le niveau non atteint.

L'ESCALADE

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de élève au regard de l'épreuve

Les possibilités physiques de cet élève sont très différentes des autres élèves dans cette activité. Il éprouve des difficultés à grimper, son excès de poids le handicape dans ce type de confrontation à la pesanteur. Il doit éviter les voies qui l'exposent à un travail en surcharge. La sollicitation des petites articulations des doigts sur des prises en mono ou bi doigts sont très traumatisantes. Les risques de chute au départ de la voie doivent être supprimés. La réception brutale sur les jambes même sur des tapis souples serait une source de dommage au niveau des articulations du train porteur.

L'effort intense est déconseillé à cause des effets défavorables sur le plan cardio vasculaire.

Aménagement de l'épreuve pour l'élève obèse

Il faut lui proposer des voies plus accessibles avec des prises larges et crochetantes. L'utilisation de l'échelle peut constituer une solution de meilleure accessibilité à l'épreuve (elle offre des appuis stables tant au niveau des pieds que des mains). Les modalités techniques d'escalade exigées doivent également être aménagées. La montée en tête est trop dangereuse pour cet élève. Il convient de lui proposer la montée en moulinette avec un assurage sec pour interdire tout choc et toute surcharge. Des voies de difficultés croissantes et accessibles à cet élève peuvent être proposées. De l'échelle plus ou moins inclinée (attachée et sécurisée dans sa partie supérieure) à des voies en plan incliné offrant de nombreuses prises larges et crochetantes

L'élève obèse assureur présente plutôt un avantages de sécurité (en l'équipant d'un baudrier d'ouvreur aux sangles réglables, plus confortable). Pour l'assurer il convient de mettre en place un montage avec un point fixe au sol (par exemple, un point d'ancrage doublé sur les pieds de barres parallèles ou d'un chariot avec une pile de tapis dont le poids est supérieur au double du poids du grimpeur. L'assurage au baudrier est possible (par un enseignant) si la différence de poids n'excède pas 20kg. Il peut également être proposé un assurage en moulinette doublé (les deux cordes devront passer sur deux mousquetons à vis différents en veillant à ce que les cordes ne se touchent pas.

L'escalade en moulinette ne permet pas à l'élève de mousquetonner comme les autres élèves, les points attribués à cet élément de l'activité le seront à l'application du contrat préservation de la santé et de l'intégrité physique de l'élève (engagement et activité en conformité avec ses possibilités aucune prise de risque inutile, mise en décharge des appuis pendant les phases de repos).

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1</p> <p>En moulinette, conduire son déplacement en s'économisant, selon des itinéraires variés en direction adaptés à ses particularités afin de réaliser une performance tout en conservant assez de lucidité pour assurer sa sécurité à monter et à la descente.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>En moulinette, conduire son déplacement de manière fluide selon des itinéraires variés en direction et en volumes afin de réaliser une performance et conserver assez de lucidité pour assurer sa sécurité lors de manipulation de cordes.</p>		<p>Le dispositif pour réaliser l'épreuve comprend des voies homogènes de niveau accessible aux particularités de l'élève (échelle, voies inclinées avec des prises crochetantes) d'une longueur d'au moins 7 m en mur et de 12m en falaise. L'élève choisit, ou tire au sort dans un niveau de difficulté donné une voie plus ou moins connue. L'épreuve consiste à s'encorder, mettre en place le descendeur, grimper en tête et descendre en moulinette la voie retenue dans un temps maximum de 8 minutes. Elle est complétée par une prestation d'assurance au cours du grimper du partenaire.</p> <p>Avant l'épreuve, l'élève précise :</p> <p>la modalité de réalisation, c'est-à-dire le choix d'une voie connue, tirée au sort dans un niveau déterminé par lui ou flash (voie non réalisée mais démontrée lors de l'épreuve, définition extraite des documents d'accompagnement).</p> <p>En cas de chute (déséquilibre car l'élève est assuré sec en moulinette), l'escalade continue à partir du dernier appui stable atteint. Si un deuxième déséquilibre se produit, l'épreuve s'arrête définitivement.</p>			ESCALADE	ELEVE OBESE
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
NOMBRE DE POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER					
10/20	Cotation et conditions du grimper en escalade. Traçé de la voie	Barème unisexe et réalisation en moulinette Voie « Flash » tirée au sort (3c et moins) Voie connue (4a et moins) Rectiligne	Barème unisexe et réalisation en moulinette Voie "Flash" tirée au sort (4a) Voie connue (4b) Directions variées	Barème unisexe et réalisation en moulinette Voie "Flash" tirée au sort (4b) Voie connue : (4c) Directions et volumes variés		
04/20	Ecart entre les caractéristiques du projet et la qualité de la prestation	Ne termine pas la voie Plusieurs tentatives dans certaines poses de pied.	Voie réalisée entièrement ou avec chute. Contacts pieds-prises sur l'avant-pied et rarement.	Voie réalisée entièrement sans chute. Les contacts pieds-prises sont précis et variés.		
03/20	RESPECT DU CONTRAT SANTE ET INTEGRITE PHYSIQUE	Doit être constamment sollicité pour agir. Prise de risque et actions dépassant ses possibilités ou les consignes de la tâche.	L'élève doit être sollicité pour agir. Il exécute les tâches en conformité avec les termes du contrat santé et de préservation de son intégrité physique.	Elève actif, exécutant les tâches en conformité avec les termes du contrat santé et de préservation de son intégrité physique.		
03/20	Aisance et coordination des actions grimpeur / assureur lors de la montée et de la descente en moulinette.	Donne du « mou » avec difficulté. Lâche de temps en temps la corde avec la main inférieure. Rythme irrégulier dans la descente. Nécessité d'une vérification de l'assureur.	Donne de « mou » au fur et à mesure de la progression du grimpeur. Assurance efficace (blocage de la chute...)	Donne et reprend le « mou » rapidement au moment des mousquetonnages. Assurance dynamique.		

COMMENTAIRE : Le mur utilisé doit satisfaire aux exigences liées aux règles de sécurité. Il est fortement recommandé de respecter les recommandations données par l'observatoire national de la sécurité des établissements scolaires dans son rapport de 1998. Les équipements individuels doivent être vérifiés avant l'épreuve.

Concernant la notation du niveau 1 pour l'ensemble des modalités les voies avec la cotation la plus élevée ont une valeur de 7,5 points et les autres 5,5. Dans le niveau 2 ces valeurs sont respectivement de 10 et 8 points, et dans le niveau non atteint 4,5 et 3. Le grimper en moulinette qui est l'objet de la compétence de seconde ne se classe pas dans le niveau non atteint pour cet élève.

L'ESCALADE

L'ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques motrices de élève au regard de l'épreuve

Cet élève ne doit pas exécuter d'appuis pédestres ou de mouvements plaçant les genoux en rotation (les appuis pédestres utilisant les bords externes ou internes des pieds, avec le bassin face à la paroi sont à proscrire). Tous les appuis générant des pressions latérales au niveau des genoux (les appuis pédestres en écart latéral des jambes) sont dangereux et traumatisants pour l'élève. Monter dans la voie même avec des prises très crochetantes ou sur une échelle l'oblige à fléchir les genoux à plus de 30° dans l'axe antero postérieur (ce qui lui est interdit par le certificat médical). La pratique de l'escalade ne lui est pas accessible en toute sécurité.

Aménagement de l'épreuve

Choix d'une épreuve de substitution plus adaptées aux particularités physiques de cet élève

GYMNASTIQUE : ACROSPORT

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Cette pratique doit être aménagée afin de laisser la possibilité à l'élève de s'accorder des pauses et des temps de récupération.
Il n'existe pas de contre-indication à la pratique de cette activité.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Concevoir, construire, réaliser collectivement et juger un spectacle gymnique, constitué de figures composées à partir de deux types de formations différentes et avec un support rythmique approprié, qui articule les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence</p> <p>NIVEAU 2 Concevoir, construire, réaliser collectivement devant un public élargi et juger un spectacle gymnique constitué de figures dynamiques et statiques composées à partir de deux types de formations différentes et avec un support musical qui intègre les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence</p>		<p>Un projet d'enchaînement collectif présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figurines, texte et niveau des difficultés).</p> <p>Des contraintes techniques clairement définies : exigences, variété et nombre d'éléments, niveau de difficulté, support rythmique.</p> <p>Des contraintes de temps (avec leur tolérance) et d'espace.</p> <p>Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges.</p> <p>Selon le nombre de candidats 2 essais peuvent être accordés.</p> <p>20 minutes au moins les séparent. L'élève asthmatique doit pouvoir bénéficier d'une récupération totale entre les 2 essais.</p> <p>Seul le meilleur compte. Sécurité assurée. Référence au code UNSS 2001.</p>			<p>GYMNASTIQUE</p> <p>ACROSPORT</p> <p>ELEVE</p> <p>ASTHMATIQUE</p>	
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER					
03/20	Projet collectif	Présentation du projet sommaire Projet minimal en inadéquation avec les ressources des élèves	Projet présenté avec clarté Tous les indicateurs sont présents Projet réaliste qui répond en totalité aux exigences de l'épreuve	Projet présenté avec clarté Projet qui présente de l'originalité, de la virtuosité et qui répond aux exigences définies au niveau 1		
14/20	Difficultés et réalisation du projet	<p>Exigences : Par équipe de quatre ou six, une introduction, un double ou un triple duo en miroir, une liaison dynamique, une pyramide, une liaison différente de la première, deux ou trois duo, une fin. Chaque élève doit être au moins une fois voltigeur, une fois porteur. Duos et pyramides sont maintenus deux secondes (sinon ils ne sont pas comptabilisés). Durée entre 1'30 et 2'30.</p> <p>Difficultés = 6 points : Pour les duos, les éléments sont choisis dans les catégories A (0,4), B (0,6), C (0,8), D (1) des grilles duo. Des éléments peuvent être conçus ou importés d'autres codes. Il convient de leur donner une valeur en fonction de leur difficulté estimée (A, B, C, D) Les éléments de liaison, qui peuvent être individualisés, sont référés au code sol UNSS 98 (A = 0,4, B = 0,6, C = 0,8, D = 1). Les pyramides valent de 0,5 à 2 points : trois étages ou hauteurs les définissent (voir code UNSS).</p>				
	Exécution individuelle et collective * = 8 points	<p>Toute exigence manquante ou non réalisée est pénalisée de 2 points</p> <p>Temps inférieur à 1'30 = 1 point, Temps supérieur à 2' = 0,4 point, Sortie du praticable = 0,2 point, Utilisation insuffisante de l'espace = 0,2 - 0,4 ou 0,6 point.</p> <p>Déséquilibre lors du montage et du démontage = 0,2 - 0,4 - 0,6 point, Chute du ou des voltigeurs = 1 point, Chute collective = 1 point Duo ou pyramide déséquilibrés = 0,2 - 0,4 - 0,6 point, Manque de synchronisation avec le support rythmique = 0,2 - 0,4 - 0,6 point.</p>				
03/20	Rôle de juge Respect du contrat prévention Santé	<p>Connaissance approximative, le jugement est sommaire sans arguments. Écart de notation très important avec le professeur (plus de 4 points /20) = 0,5 point.</p> <p>Prend des risques dans la gestion de ses efforts (essoufflements, crise) = 0 point.</p>	<p>Connaissance des exigences qui permet de donner les critères d'observation utilisés pour juger les éléments techniques. Écart de notation réduit (3 points/20) = 1 point</p> <p>Produit une activité raisonnée (gère ses temps d'activité et de repos) = 1 point.</p>	<p>Les critères d'observation sont maîtrisés aux niveaux technique et chorégraphique. Écart de notation recevable (2 points/20) = 1,5 points</p> <p>Produit une activité raisonnée, projetée et gère de façon optimale et autonome au sein du groupe les consignes de sécurité données. = 1,5 points</p>		

COMMENTAIRES : *Les notes sont individuelles car elles prennent en compte la prestation collective et la prestation individuelle au sein du collectif.

GYMNASTIQUE : ACROSPORT

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Cette pratique doit être aménagée afin d'offrir suffisamment de pauses et de temps de récupération complète.

Elle doit privilégier une activité en décharge (pas de sollicitations excessives des articulations).

Les exigences techniques peuvent être aménagées mais il est indispensable de proscrire certaines familles d'éléments dites « à risque » comme les appuis tendus renversés, les sauts et les éléments pouvant entraîner une chute.

Il peut pratiquer sans risque pour ses articulations s'il veille à répartir son poids de corps sur ses deux appuis.

Le rôle de voltigeur est limité au regard de son propre poids, celui de porteur privilégié dans des situations statiques.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Concevoir, construire, réaliser collectivement et juger un spectacle gymnique, constitué de figures composées à partir de deux types de formations différentes et avec un support rythmique approprié, qui articule les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence</p> <p>NIVEAU 2 Concevoir, construire, réaliser collectivement devant un public élargi et juger un spectacle gymnique constitué de figures dynamiques et statiques composées à partir de deux types de formations différentes et avec un support musical qui intègre les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence</p>		<p>Un projet d'enchaînement collectif présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figurines, texte et niveau des difficultés).</p> <p>Des contraintes techniques clairement définies : exigences, variété et nombre d'éléments, niveau de difficulté, support rythmique.</p> <p>Des contraintes de temps (avec leur tolérance) et d'espace.</p> <p>Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges.</p> <p>Selon le nombre de candidats 2 essais peuvent être accordés.</p> <p>20 minutes au moins les séparent.</p> <p>Seul le meilleur compte.</p> <p>Sécurité assurée.</p> <p>Référence au code UNSS 2001.</p>			<p>GYMNASTIQUE</p> <p>ACROSPORT</p> <p>ELEVE OBESE</p>	
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER					
03/20	Projet collectif	Présentation du projet sommaire Projet minimal en inadéquation avec les ressources des élèves	Projet présenté avec clarté Tous les indicateurs sont présents Projet réaliste qui répond en totalité aux exigences de l'épreuve	Projet présenté avec clarté Projet qui présente de l'originalité, de la virtuosité et qui répond aux exigences définies au niveau 1		
14/20	Difficultés et réalisation du projet	<p>Exigences : Par équipe de quatre ou six, une introduction, un double ou un triple duo en miroir, une liaison dynamique, une pyramide, une liaison différente de la première, deux ou trois duo, une fin. Chaque élève doit être au moins une fois voltigeur, une fois porteur.</p> <p>Le rôle de voltigeur doit être limité et contractuel. Le rôle de porteur doit être privilégié dans des situations statiques stables.</p> <p>Duos et pyramides sont maintenus deux secondes (sinon ils ne sont pas comptabilisés). Durée entre 1'30 et 2'30.</p> <p>Difficultés = 6 points : Pour les duos, les éléments sont choisis dans les catégories A (0,4), B (0,6), C (0,8), D (1) des grilles duo. Des éléments peuvent être conçus ou importés d'autres codes. Il convient de leur donner une valeur en fonction de leur difficulté estimée (A, B, C, D). Pas d'appui tendu renversé.</p> <p>Les éléments de liaison, qui peuvent être individualisés, sont référés au code sol UNSS 98 (A = 0,4, B = 0,6, C = 0,8, D = 1). Les pyramides valent de 0,5 à 2 points : trois étages ou hauteurs les définissent (voir code UNSS).</p> <p>Il est nécessaire de limiter les formations en déplacement extrême ou violent.</p>				
	Exécution individuelle et collective * = 8 points	<p>Toute exigence manquante ou non réalisée est pénalisée de 2 points</p> <p>Temps inférieur à 1'30 = 1 point, Temps supérieur à 2' = 0,4 point, Sortie du praticable = 0,2 point, Utilisation insuffisante de l'espace = 0,2 - 0,4 ou 0,6 point.</p> <p>Déséquilibre lors du montage et du démontage = 0,2 - 0,4 - 0,6 point, Chute du ou des voltigeurs = 1 point, Chute collective = 1 point</p> <p>Duo ou pyramide déséquilibrés = 0,2 - 0,4 - 0,6 point, Manque de synchronisation avec le support rythmique = 0,2 - 0,4 - 0,6 point.</p>				
03/20	Rôle de juge Respect du contrat prévention Santé	<p>Connaissance approximative, le jugement est sommaire sans arguments.</p> <p>Écart de notation très important avec le professeur (plus de 4 points /20) = 0,5 point.</p> <p>Prend des risques dans le choix des figures, utilise des familles d'éléments « en charge », privilégie le rôle de voltigeur = 0 point.</p>	<p>Connaissance des exigences qui permet de donner les critères d'observation utilisés pour juger les éléments techniques.</p> <p>Écart de notation réduit (3 points/20) = 1 point</p> <p>Produit une activité raisonnée = 1 point.</p>	<p>Les critères d'observation sont maîtrisés aux niveaux technique et chorégraphique.</p> <p>Écart de notation recevable (2 points/20) = 1,5 points</p> <p>Produit une activité raisonnée, projette et gère de façon autonome au sein du groupe les consignes de sécurité données. = 1,5 points.</p>		

COMMENTAIRES : *Les notes sont individuelles car elles prennent en compte la prestation collective et la prestation individuelle au sein du collectif.

GYMNASTIQUE : ACROSPORT

L'ELEVE ATTEINT D'UN SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le médecin interdit toute pratique sportive sollicitant le genou en flexion au-delà de 30°.

Les exigences techniques de l'activité : sauts, réceptions, déplacements variés, appui tendu renversé limitent et contraignent fortement le traitement et l'aménagement de la pratique.

Cette épreuve n'est pas recommandée pour cet élève.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			GYMNASTIQUE ACROSPORT ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
<p>NIVEAU 1 Concevoir, construire, réaliser collectivement et juger un spectacle gymnique, constitué de figures composées à partir de deux types de formations différentes et avec un support rythmique approprié, qui articule les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence</p> <p>NIVEAU 2 Concevoir, construire, réaliser collectivement devant un public élargi et juger un spectacle gymnique constitué de figures dynamiques et statiques composées à partir de deux types de formations différentes et avec un support musical qui intègre les dimensions acrobatique et esthétique dans le respect du code de référence</p>		<p>Un projet d'enchaînement collectif présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figurines, texte et niveau des difficultés). Des contraintes techniques clairement définies : exigences, variété et nombre d'éléments, niveau de difficulté, support rythmique. Des contraintes de temps (avec leur tolérance) et d'espace. Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges. Selon le nombre de candidats 2 essais peuvent être accordés. 20 minutes au moins les séparent.</p> <p style="text-align: right;">Seul le meilleur compte.</p> <p>Sécurité assurée. Référence au code UNSS 2001.</p>			
03/20	Projet collectif	Présentation du projet sommaire Projet minimal en inadéquation avec les ressources des élèves	Projet présenté avec clarté Tous les indicateurs sont présents Projet réaliste qui répond en totalité aux exigences de l'épreuve	Projet présenté avec clarté Projet qui présente de l'originalité, de la virtuosité et qui répond aux exigences définies au niveau 1	
14/20	Difficultés et réalisation du projet	<p>Exigences : Par équipe de quatre ou six, une introduction, un double ou un triple duo en miroir, une liaison dynamique, une pyramide, une liaison différente de la première, deux ou trois duo, une fin. Chaque élève doit être au moins une fois voltigeur, une fois porteur. Le rôle de voltigeur doit être privilégié et contractuel. Le rôle de porteur doit être limité (flexion de l'articulation du genou limitée à 30°). Duos et pyramides sont maintenus deux secondes (sinon ils ne sont pas comptabilisés). Durée entre 1'30 et 2'30. Difficultés = 6 points : Pour les duos, les éléments sont choisis dans les catégories A (0,4), B (0,6), C (0,8), D (1) des grilles duo. Des éléments peuvent être conçus ou importés d'autres codes. Il convient de leur donner une valeur en fonction de leur difficulté estimée (A, B, C, D). Pas d'appui tendu renversé, pas d'appui sur les genoux, pas de sauts ni réceptions. Les éléments de liaison, qui peuvent être individualisés, sont référés au code sol UNSS 98 (A = 0,4, B = 0,6, C = 0,8, D = 1). Les pyramides valent de 0,5 à 2 points : trois étages ou hauteurs les définissent (voir code UNSS). Pas de déplacements en dehors du plan antéro - postérieur.</p>			
	Exécution individuelle et collective * = 8 points	<p>Toute exigence manquante ou non réalisée est pénalisée de 2 points Temps inférieur à 1'30 = 1 point, Temps supérieur à 2' = 0,4 point, Sortie du praticable = 0,2 point, Utilisation insuffisante de l'espace = 0,2 - 0,4 ou 0,6 point. Déséquilibre lors du montage et du démontage = 0,2 - 0,4 - 0,6 point, Chute du ou des voltigeurs = 1 point, Chute collective = 1 point Duo ou pyramide déséquilibrés = 0,2 - 0,4 - 0,6 point, Manque de synchronisation avec le support rythmique = 0,2 - 0,4 - 0,6 point.</p>			
03/20	Rôle de juge Respect du contrat prévention Santé	<p>Connaissance approximative, le jugement est sommaire sans arguments. Écart de notation très important avec le professeur (plus de 4 points /20) = 0,5 point.</p> <p>Prend des risques dans le choix des figures, utilise des familles d'éléments sollicitant le genou dans des situations proscrites, privilégie le rôle de porteur = 0 point.</p>	<p>Connaissance des exigences qui permet de donner les critères d'observation utilisés pour juger les éléments techniques. Écart de notation réduit (3 points/20) = 1 point</p> <p>Produit une activité raisonnée = 1 point.</p>	<p>Les critères d'observation sont maîtrisés aux niveaux technique et chorégraphique. Écart de notation recevable (2 points/20) = 1,5 points</p> <p>Produit une activité raisonnée (sélectionne de façon pertinente les figures), projette et gère de façon autonome au sein du groupe les consignes de sécurité données. = 1,5 points.</p>	

COMMENTAIRES : *Les notes sont individuelles car elles prennent en compte la prestation collective et la prestation individuelle au sein du collectif.

GYMNASTIQUE : AGRÈS

L'ÉLÈVE ASTHMATIQUE.

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Pour l'élève asthmatique, l'épreuve de gymnastique aux agrès ne nécessite pas d'adaptation particulière, à part la possibilité d'avoir un deuxième essai nettement séparé du premier afin que l'élève ait suffisamment récupéré.

Aménagement de l'épreuve :

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			GYMNASTIQUE AGRES L'ÉLÈVE ASTHMATIQUE AGRES AUTRES QUE SAUT DE CHEVAL
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
	<p>NIVEAU 1 Concevoir, construire, réaliser devant un public et juger un enchaînement gymnique composé d'au moins 6 éléments, qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques dans le respect du code de référence</p> <p>NIVEAU 2 Concevoir, construire, réaliser devant un public élargi et juger un enchaînement gymnique, composé d'au moins 6 éléments différents et difficiles, qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques du code de référence</p>	<p>Un projet d'enchaînement libre présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figurines, texte et niveau des difficultés) Des contraintes techniques clairement définies : nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles, changements de direction. Des contraintes de temps (avec leur tolérance) et d'espace Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges Selon le nombre de candidats 2 essais peuvent être accordés. 20 minutes au moins les séparent. Seul le meilleur compte La cotation des difficultés est référée au code Gymnastique UNSS 1998</p>			
03/20	Projet	Présentation du projet sommaire Projet minimal , en inadéquation avec les ressources de l'élève: 1 point	Projet présenté avec clarté Projet réaliste qui répond en totalité aux exigences spécifiques de l'agrès : 2 points	Projet présenté avec clarté Projet qui présente de l'originalité, de la virtuosité (support rythmique par exemple) : 3 points	
14/20	Difficulté et réalisation du projet	<p>Difficultés : 6 points, A = 0,40, B = 0,60, C = 0,80, D = 1 Des éléments peuvent être conçus ou importés d'autres codes par les élèves , il convient alors de leur donner une valeur en fonction de leur difficulté estimée (A,B,C,D) Si un élément est réalisé deux fois , sa valeur n'est prise en compte qu'une fois Tout élément non réalisé, ou réalisé avec aide, entraîne la suppression de sa valeur</p> <p>Exécution : 8 points Fautes de tenue et de technique : petite faute = 0,2, faute moyenne = 0,4, grosse faute = 0,6 Manque de rythme : de 0,2 à 0,6 Fautes particulières : élan intermédiaire = 0,4, arrêt = 0,4, touche de l'agrès contraire à la technique = 0,4, s'accrocher à l'agrès pour éviter une chute = 0,6, chute : 0,8, enchaînement sans sortie : 0,6 Fautes spécifiques à l'agrès : voir les fautes spécifiques à chaque agrès / code en dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé de 2 points</p>			
03/20	Rôle de juge	Connaissance approximative, le jugement est sommaire sans arguments Écart de notation très important avec le professeur (plus de 4 points /20)	Connaissance des exigences qui permet de donner les critères d'observation utilisés pour juger les éléments techniques Écart de notation réduit (3 points/20)	Les critères d'observation sont maîtrisés aux niveaux technique et chorégraphique Écart de notation recevable (2 points/20)	

GYMNASTIQUE : AGRÈS

L'ÉLÈVE OBÈSE.

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Pour l'élève obèse, on insistera sur les contre indications suivantes : -Pas de surcharge sur les poignets ou genoux
-Pas de sauts
-Pas de poids du corps sur un appui
-Pas de travail en force.

Ainsi, en agrès, l'élève obèse ne fera pas de sortie avec réception. Les familles des ATR et sauts sont remplacées par des éléments de souplesse, des positions tenues, des éléments de mobilité, retournements et roulades.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Concevoir, construire, réaliser devant un public composé de 3 élèves choisis par le gymnaste et juger un enchaînement gymnique composé d'au moins 6 éléments, qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques dans le respect du code de référence et des contre indications médicales spécifiques</p> <p>NIVEAU 2 Concevoir, construire, réaliser devant un public élargi (mais pas obligatoirement mixte) et juger un enchaînement gymnique, composé d'au moins 6 éléments différents et difficiles, qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques du code de référence et des contre indications médicales spécifiques</p>		<p>Un projet d'enchaînement libre présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figurines, texte et niveau des difficultés)</p> <p>Des contraintes techniques clairement définies : nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles, changements de direction.</p> <p>Des contraintes de temps (avec leur tolérance) et d'espace</p> <p>Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges</p> <p>Selon le nombre de candidats 2 essais peuvent être accordés. Le deuxième, une fois que l'élève a suffisamment récupéré. 20 minutes au moins les séparent. Seul le meilleur compte</p> <p>La cotation des difficultés est référée au code Gymnastique UNSS 1998</p>			<p>GYMNASTIQUE AGRES</p> <p>L'ELEVE OBESE</p> <p>AGRES AUTRES QUE SAUT DE CHEVAL</p>	
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER					
03/20 03/20	Projet Contrat Prévention / santé	Présentation du projet sommaire Projet minimal , en inadéquation avec les ressources de l'élève: 1 point L'élève propose des éléments incompatibles avec les contre indications médicales : 0 point	Projet présenté avec clarté Projet réaliste qui répond en totalité aux exigences spécifiques de l'agrès : 2 points L'élève suit les contre indications médicales, mais minimise ses possibilités : 1 point	Projet présenté avec clarté Projet qui présente de l'originalité, de la virtuosité (support rythmique par exemple) : 3 points L'élève sait ce qu' il peut et ne peut pas faire et donne un rendement optimum : 3 points		
11/20	Difficulté et réalisation du projet	<p>Difficultés : 3 points, A = 0,20, B = 0,30, C = 0,40, D = 0,50</p> <p>Des éléments peuvent être conçus ou importés d'autres codes par les élèves , il convient alors de leur donner une valeur en fonction de leur difficulté estimée (A,B,C,D). Les niveaux de difficulté au sol, peuvent jouer sur un nombre de passage au sol imposé (Niveau 1 : 1 passage ; Niveau 2 : 2 passages différenciés)</p> <p>Pour le Niveau 1, possibilité d'utiliser du matériel adapté : plans inclinés...(doit être présenté dans le projet de l'élève).</p> <p>Si un élément est réalisé deux fois , sa valeur n'est prise en compte qu'une fois</p> <p>Tout élément non réalisé, ou réalisé avec aide, entraîne la suppression de sa valeur</p> <p>Exécution : 8 points</p> <p>Fautes de tenue et de technique : petite faute = 0,2, faute moyenne = 0,4, grosse faute = 0,6</p> <p>Manque de rythme : de 0,2 à 0,6</p> <p>Fautes particulières : élan intermédiaire = 0,4, arrêt = 0,4, touche de l'agrès contraire à la technique = 0,4, s'accrocher à l'agrès pour éviter une chute = 0,6, chute : 0,8. Contraintes d'espace (notamment en cas d'utilisation de matériel adapté) : de 0,2 à 0,6.</p> <p>Fautes spécifiques à l'agrès : voir les fautes spécifiques à chaque agrès / code en dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé de 2 points</p>				
03/20	Rôle de juge	Connaissance approximative, le jugement est sommaire sans arguments Écart de notation très important avec le professeur (plus de 4 points /20)	Connaissance des exigences qui permet de donner les critères d'observation utilisés pour juger les éléments techniques Écart de notation réduit (3 points/20)	Les critères d'observation sont maîtrisés aux niveaux technique et chorégraphique Écart de notation recevable (2 points/20)		

GYMNASTIQUE : AGRÈS

L'ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN.

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Pour l'élève atteint de syndrome rotulien, l'activité gymnastique n'est pas très adaptée. En effet, l'élève ne peut effectuer de flexion du genou supérieure à 30°. Il ne peut donc effectuer ni impulsion, ni réception, ni position accroupie ou à genoux. De plus, il ne peut effectuer aucune rotation en pivot.

Dans tous les cas, la douleur reste un signe d'arrêt impératif de l'activité.

En sol, il faut limiter le côté acrobatique au profit du côté esthétique et chorégraphique et autoriser des aménagements matériels. Un niveau de difficulté supplémentaire peut venir d'une utilisation précise de l'espace (en privilégiant des déplacements dans l'axe et sans changement brusque de direction), et d'un support musical permettant de travailler sur la synchronisation.

En agrès, l'élève atteint de syndrome rotulien ne fera pas de sortie avec réception.

Au vu de ces difficultés, est-ce bien l'activité idéale pour le bac ? Si cela reste malgré tout l'activité choisie, on peut limiter le travail à un seul agrès tel que les barres avec parade et aménagement pour entrée et sortie.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			GYMNASTIQUE AGRES L'ÉLÈVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN AGRES AUTRES QUE SAUT DE CHEVAL
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS A ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
<p>NIVEAU 1 Concevoir, construire, réaliser devant un public et juger un enchaînement gymnique composé d'au moins 6 éléments, qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques dans le respect du code de référence et des contre indications médicales spécifiques</p> <p>NIVEAU 2 Concevoir, construire, réaliser devant un public élargi et juger un enchaînement gymnique, composé d'au moins 6 éléments différents et difficiles, qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques du code de référence et des contre indications médicales spécifiques</p>		<p>Un projet d'enchaînement libre présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figurines, texte et niveau des difficultés) Des contraintes techniques clairement définies : nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles, changements de direction. Des contraintes de temps (avec leur tolérance) et d'espace Un passage devant un public et une appréciation portée par des juges Selon le nombre de candidats 2 essais peuvent être accordés. 20 minutes au moins les séparent. Seul le meilleur compte La cotation des difficultés est référée au code Gymnastique UNSS 1998</p>			
03/20 03/20	Projet Contrat Prévention / santé	Présentation du projet sommaire Projet minimal , en inadéquation avec les ressources de l'élève: 1 point L'élève propose des éléments incompatibles avec les contre indications médicales : 0 point	Projet présenté avec clarté Projet réaliste qui répond en totalité aux exigences spécifiques de l'agrès : 2 points L'élève suit les contre indications médicales, mais minimise ses possibilités : 1 point	Projet présenté avec clarté Projet qui présente de l'originalité, de la virtuosité (support rythmique par exemple) : 3 points L'élève sait ce qu' il peut et ne peut pas faire et donne un rendement optimum : 3 points	
11/20	Difficulté et réalisation du projet	<p>Difficultés : 3 points, A = 0,20, B = 0,30, C = 0,40, D = 0,50 Des éléments peuvent être conçus ou importés d'autres codes par les élèves , il convient alors de leur donner une valeur en fonction de leur difficulté estimée (A,B,C,D). Les niveaux de difficulté au sol, peuvent jouer sur un nombre de passage au sol imposé (Niveau 1 : 1 passage ; Niveau 2 : 2 passages différenciés en trouvant des méthodes adaptées pour se relever sans flexion des jambes) Au sol, possibilité d'utiliser du matériel adapté : éléments de plinth pour les ATR, puis roulade arrivée jambes tendues et passage au sol...(doit être présenté dans le projet de l'élève). Si un élément est réalisé deux fois , sa valeur n'est prise en compte qu'une fois Tout élément non réalisé entraine la suppression de sa valeur (les éléments peuvent être réalisés avec une parade, pour éviter une chute néfaste)</p> <p>Exécution : 8 points Fautes de tenue et de technique : petite faute = 0,2, faute moyenne = 0,4, grosse faute = 0,6 Pas de pénalisation pour une flexion de pieds qui favorise une bonne tenue de la jambe) Manque de rythme : de 0,2 à 0,6 Fautes particulières : élan intermédiaire = 0,4, arrêt = 0,4, touche de l'agrès contraire à la technique = 0,4, s'accrocher à l'agrès pour éviter une chute = 0,6, chute : 0,8. Contraintes d'espace (notamment en cas d'utilisation de matériel adapté) : de 0,2 à 0,6. Fautes spécifiques à l'agrès : voir les fautes spécifiques à chaque agrès / code en dessous de 6 éléments tout élément manquant est pénalisé de 2 points</p>			
03/20	Rôle de juge	Connaissance approximative, le jugement est sommaire sans arguments Écart de notation très important avec le professeur (plus de 4 points /20)	Connaissance des exigences qui permet de donner les critères d'observation utilisés pour juger les éléments techniques Écart de notation réduit (3 points/20)	Les critères d'observation sont maîtrisés aux niveaux technique et chorégraphique Écart de notation recevable (2 points/20)	

GYMNASTIQUE

L'ÉLÈVE OBESE

Caractéristiques motrices de l'élève obèse au regard de l'épreuve. Au regard du certificat médical,

☞ *l'élève peut :*

- Pratiquer l'activité avec les autres, en privilégiant les activités de durée longue et d'intensité modérée.
- Pratiquer en favorisant les APSA en décharge
- Pratiquer en permettant à l'élève de faire des pauses pendant l'effort
- Pratiquer des activités de groupe
- La douleur de l'élève doit être le signe n°1 d'appel pour arrêter la pratique de l'APSA.

☞ *l'élève ne peut pas :*

- Produire des surcharges au niveau des genoux
- Éviter les pas sautés, les écarts en fentes latérales, les sauts
- Éviter de faire des mouvements qui concentrent le poids du corps sur un seul appui
- Éviter de faire des mouvements qui concentrent le poids du corps sur les mains.

Aménagement de l'épreuve

Afin d'éviter la marginalisation de l'élève obèse dans la classe, il est important de répondre à la protection psychologique de cet élève dans ce type d'expérience motrice où l'image du corps est hyper valorisée. Afin d'éviter tout blocage ou réaction de fuite de l'élève, il convient d'examiner avec lui les modalités de pratique qui le mettront plus à l'aise. Il est recommandé de le faire agir avec les autres au sein d'un groupe d'élèves correspondant le mieux à ses affinités et au niveau de pratique le plus proche du sien. L'enseignant doit veiller à ne pas le mettre en difficulté tout *en conservant l'intérêt de cet élève obèse pour l'activité et en garantissant sa sécurité physique et psychologique.*

Nous proposons de placer cet élève dans les environnements gymniques les plus accessibles pour lui, nous éviterons de lui proposer les agrès ou engins aériens de types barres : fixes, parallèles, asymétriques, anneaux, saut de cheval à cause des risques de chutes, de réception en contrebas de l'engin et des dommages articulaires qui en seraient les conséquences.

L'excès de poids et de masse corporelle rend difficile et dangereux l'organisation d'une parade efficace par ses camarades et même par son professeur.

Ces agrès, au regard de leurs exigences, des possibilités physiques de cet élève, le place en difficulté motrice et en complète insécurité (tension et surpression sur les poignets en suspension et en appui).

Deux environnements gymniques nous paraissent plus accessibles et plus valorisant pour cet élève obèse pour s'approprier les compétences et connaissances propres à ce type d'expérience motrice. Il s'agit *de la gymnastique au sol et de l'évolution sur la poutre basse ou sur un banc suédois* en interdisant :

- toutes les formes sautées,
- les réceptions en contrebas
- les maintiens en attitudes sur un seul appui
- Les maintiens en attitudes sur les bras : poignets.

Pour l'évaluation il devra construire et produire une prestation en la présentant devant les autres. Cette prestation devra combiner des déplacements, des formes tournées, des maintiens à l'appui. Il doit, pour donner à celle-ci le caractère harmonieux recherché enchaîner les éléments choisis selon les règles d'espace et de rythme imposées.

Cet élève comme les autres devra respecter les consignes favorisant les progrès, coopérer à l'organisation de l'environnement pour le sécuriser, préparer son corps à la pratique et aux exercices d'apprentissages afin qu'ils se déroulent et s'exécutent avec efficacité, sans risque pour sa santé et la préservation de son intégrité physique et psychologique. Il devra participer activement aux différentes tâches du groupe en assurant son rôle de pareur et en contribuant à la gestion du matériel

LA POUTRE :

Evolution de l'élève sur une poutre basse doublée pour en augmenter la largeur ou sur un banc suédois de gymnastique. L'agrès est protégé sur les côtés par des tapis situés à la même hauteur que la poutre, afin de supprimer tout contrebas et réduire ainsi les risques de surpression au niveau des genoux en cas de déséquilibres et de chutes.

Il travaillera :

- Les déplacements avant, arrière, pouvant être rendus plus difficiles avec des tours, des changements de pieds et pouvant être complexifiés en combinant ces exigences entre elles.
- Il peut évoluer au plus près de la poutre,
- construire des maintiens posturaux tenus 3 secondes valorisant sa souplesse et sa maîtrise de l'équilibre
- La surface des protections (tapis) étant au même niveau que la poutre il lui sera possible de mettre en œuvre une entrée et une sortie de l'engin sans saut ni sursaut. Si un contre haut existe, il convient de supprimer l'entrée et la sortie en faisant débiter et terminer la prestation sur l'agrès.

EXERCICES ACCESSIBLES A L'ELEVE OBESE CLASSES DANS L'ORDRE CROISSANT EN DIFFICULTE

1. ENTREE SUR L'AGRES	1.A	Par le côté, sans rotation
	1.B	Par le côté de face à la suite d'un ¼ de tour. Second ¼ de tour sur la poutre
	1.C	Par le côté et réaliser un ½ tour sur la poutre
	1.D	Par le côté ou de face et réaliser un tour complet sur la poutre
2. DEPLACEMENT SUR LA POUTRE	2.A	Vers l'avant sur une longueur avec un ½ tour, les bras à l'horizontale sur le côté
	2.B	Vers l'avant et l'arrière sur l'équivalent d'une longueur avec au moins 3 demi-tours
	2.C	Vers l'avant ou l'arrière sur une longueur avec un tour
	2.D	Vers l'avant et l'arrière sur une longueur avec au moins 3 tours
3. EVOLUER PRES DE LA POUTRE	3.A	S'accroupir sur la poutre
	3.B	S'accroupir sur la poutre et réaliser un ½ tour
	3.C	S'allonger sur la poutre jambes pliées
	3.D	S'allonger sur la poutre jambes tendues
4. MAINTENIR UNE POSTURE 3 SECONDES	4.A	Position debout tendue en ½ pointes sur les 2 jambes
	4.B	Position accroupie sur la poutre en ½ pointes sur les 2 jambes
	4.C	En position debout jambes tendues à l'écart, planche faciale écrasée sur la poutre
	4.D	Equilibre fessier maintien des mains à l'arrière
5. SORTIR DE LA POUTRE	5.A	Par le côté sans rotation
	5.B	Par le côté de face à la suite d'un 1/4 de tour sur la poutre
	5.C	Par le côté de face à la suite d'un ¾ de tour sur la poutre
	5.D	Par le côté de face à la suite d'un de tour sur la poutre et un ½ tour enchaîné hors de l'engin les pieds au sol

LE SOL

Evolution sur des tapis ou un chemin de gymnastique. Pour faciliter la réalisation des rotations avant et arrière, on propose à cet élève d'utiliser un tremplin glissé sous un tapis ou des blocs de mousse placés en parallèle afin de mieux protéger la tête et la colonne vertébrale. Comme les autres, il construit une prestation enchaînée, il met en œuvre des compétences spécifiques à l'agrès en les combinant entre elles en exécutant des exercices correspondants à ses possibilités.

Sa prestation sera composée des éléments suivants :

- une posture en équilibre renversé tenue 3 secondes (type chandelle)
- une posture équilibrée en souplesse tenue 3 secondes (planche faciale écrasée, équilibre fessier)
- se déplacer en roulant (rotation longitudinale, roulade avant et arrière avec plan incliné)
- un déplacement en tournant sur soi même (pivot sur les 2 pieds)
- un élément de liaison entre deux éléments exigés

EXERCICES ACCESSIBLES A L'ELEVE OBESE CLASSES DANS L'ORDRE CROISSANT DE DIFFICULTE

1. REALISER UNE POSTURE EN EQUILIBRE RENVERSE TENUE 3 SECONDES	1.A	Chandelle tenue avec les mains sous les hanches, les pieds sont retenus par un bâton tenu par 2 pareurs (moins de 3 secondes)
	1.B	Même exercice tenu 3 secondes
	1.C	Chandelle tenue avec les mains sous les hanches, (moins de 3 secondes)
	1.D	Même exercice tenu 3 secondes
2. REALISER UNE POSTURE EQUILIBREE EN SOUPLESSE TENUE 3 SECONDES	2.A	En position debout, jambes à l'écart, le tronc est fléchi sur les jambes, les mains touchent le sol entre les pointes de pieds
	2.B	Planche faciale écrasée
	2.C	Equilibre fessier jambes tendues serrées
	2.D	Equilibre fessier jambes écarts serrées
3. SE DEPLACER EN ROULANT	3.A	Rotation longitudinale au sol, 1 tour (dos ventre dos)
	3.B	Rotation longitudinale au sol, 2 tours (dos ventre dos)
	3.C	Roulade arrière groupée sur des blocs de mousse ou un plan incliné
	3.D	Roulade avant groupée sur un plan incliné
4. REALISER UN DEPLACEMENT EN TOURNANT SUR SOI MEME	4.A	En exécutant un ½ tour (pivoter sur les 2 pieds)
	4.B	En exécutant deux ½ tours sur 2 pas (boucle)
	4.C	En exécutant un enchaînement de 2 boucles
	4.D	En exécutant un enchaînement de 2 boucles et ½ avec changement de la direction du déplacement général de la prestation
5. EXECUTER UN ELEMENT DE LIAISON ENTRE DEUX ELEMENTS EXIGES	5.A	En exécutant un élément de liaison conservant la direction du déplacement général entre 2 éléments exigés et se déroulant au même niveau (au sol ou en position debout). Ex : déplacement debout sur 3 appuis avec balancé et cercle des bras en avant et en arrière
	5.B	En exécutant un élément de liaison conservant la direction du déplacement général entre 2 éléments exigés mais en variant le niveau de profondeur entre ces éléments (de la position au sol passer à la position debout ou inversement). ex : de la position accroupie, les mains à l'appui, passer à la position jambes tendues serrées avec une fermeture du tronc sur les jambes redressement du haut du corps avec un grand cercle des bras au-dessus de la tête.
	5.C	En exécutant un élément de liaison conservant la direction du déplacement général sans varier le niveau de profondeur de l'exécution. ex : déplacement debout sur 3 appuis avec balancé et cercles des bras en avant sur le premier appui, puis sur le côté et en arrière sur les appuis suivants avec un ¼ de tour sur le deuxième appui.
	5.D	En exécutant un élément de liaison variant la direction du déplacement général entre 2 éléments exigés et la profondeur entre ceux ci. Ex : de la position assise jambes tendues, pivoter par un changement de face pour venir à la position ventrale en appuis manuels et pédestres, puis à la position accroupie et se redresser selon l'exécution de l'élément 5B.

Conditions d'évaluation

- projet (6 points) cf. tableau des éléments
- aide à la mise en projet (2 points)

- réalisation du projet (6 points/20)
 1. acrobatie : l'élève obèse ne sera pas noté sur cette rubrique
 2. enchaînement :

les points clés à dominer par l'exécutant (l'élève obèse comme les autres) et à repérer par les juges sont :
- mémoriser les éléments de sa production pour enchaîner
- réaliser un élément de façon efficace pour en enchaîner un autre
- intégrer dans sa production des exigences esthétiques (rythme, tenue) et d'originalité (choix des éléments, occupation de l'espace)
- elle tient compte du niveau de difficulté des éléments exécutés composant la prestation
 - rôle de juge (3 points)
 - rôle de pareur (3 points) l'élève obèse peut se révéler dans ce type d'habilité, être un pareur sûr et efficace, et ainsi mieux valoriser son image et affirmer sa personnalité ce qui concourt à mieux l'intégrer au sein de la classe

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 : concevoir, construire, réaliser devant un public et juger un enchaînement gymnique au sol et à la poutre basse ou banc suédois, composé d'un nombre réduit d'éléments, en accord avec un support rythmique choisi (pour le sol) qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques dans le respect du code de référence</p> <p>NIVEAU 2 : concevoir, construire, réaliser devant un public élargi et juger un enchaînement gymnique au sol et à la poutre basse ou banc suédois, composé d'au moins 10 éléments différents, en accord avec un support rythmique choisi (pour le sol) qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques dans le respect du code de référence</p>		<ul style="list-style-type: none"> - un projet d'enchaînement libre, présenté sur une fiche type qui comporte son scénario (figurines, texte de niveau des difficultés) - Des contraintes techniques clairement définies : nombre d'éléments, niveau de difficulté, variété des familles, support rythmique, changement de direction - des contraintes de temps (avec leur tolérance) et d'espace - un passage devant un public et une appréciation portée par des juges - Selon le nombre de candidats 2 essais peuvent être accordés ; 20 minutes au moins les séparent ; seul le meilleur compte - la cotation des difficultés peut être référée au BO du 22/06/88 et au code Gymnastique UNSS 1994 - Pour l'élève obèse un tableau d'éléments hiérarchisés est proposé en annexe. 			<p>GYMNASTIQUE AGRES SOL ET POUTRE</p> <p>ELEVE OBESE</p>	
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT : 0 à 9	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1 = 10 à 15	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 = 16 à 20		
8/20	06/20 Projet	Présentation du projet sommaire, projet minimal, en inadéquation avec les ressources de l'élève. Il y a moins de 8 éléments et 5 d'entre eux sont d'un niveau inférieur à une difficulté B	Projet présenté avec clarté Projet réaliste qui répond en totalité aux exigences de l'épreuve. Il y a 8 éléments et 4 d'entre eux sont d'un niveau égal ou supérieur à une difficulté B 2 changements de direction	Projet présenté avec clarté Projet qui présente de l'originalité, il y a au moins 10 éléments et 4 d'entre eux sont d'un niveau égal ou supérieur à une difficulté B et 2 à une difficulté C 3 changements de direction		
	02/20 Aide à la mise au projet	0. 5 points : L'élève donne des conseils flous et peu adaptés à la situation	1 point : L'élève sait ce que va tenter son binôme et donne des conseils sur l'harmonisation dans l'enchaînement des différents éléments	2 points : L'élève est capable de construire l'enchaînement en relation avec le support rythmique, les difficultés proposées par son binôme		
06/20	Réalisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - tous les éléments exigés ne sont pas exécutés les éléments sont reconnaissables mais pas de respect des exigences techniques - ruptures de rythme fréquentes, pas d'enchaînement, juxtaposition d'éléments, support rythmique inadapté - un seul sens de déplacement - les éléments sont présentés dans leur forme la plus simple et sans amplitude 	<ul style="list-style-type: none"> - les éléments sont reconnaissables et respectent les exigences techniques - 1 rupture au maximum et synchronisation approchée avec le support rythmique - utilisation de l'espace avant et arrière et 2 changements de direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments sont combinés et au service d'un projet global. Ils s'articulent par anticipation de l'un sur l'autre - aucune rupture et synchronisation précise avec le support rythmique - utilisation de l'espace avant et arrière, 3 changements de direction (sol) 3 allers et retour (poutre) 		
06/20	03/20 Rôle de juge	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approximative, le jugement est sommaire sans arguments - Ecart de notation très important avec le professeur (plus de 4 points/20) 	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance des exigences qui permet de donner les critères d'observation utilisés pour juger les éléments techniques - écart de notation réduit (3 points/20) 	<ul style="list-style-type: none"> - les critères d'observation sont maîtrisés aux niveaux technique et chorégraphique - écart de notation recevable (2 points/20) 		
	03/20 Rôle de parade	0.5 points : est présent mais à distance par rapport à l'exécutant et en retard	1.5 points : pareur sur et efficace aux agrès qu'il travaille (sol et poutre)	3 points : <ul style="list-style-type: none"> - pareur sur et efficace dans tous les agrès même ceux qu'il ne travaille pas - placement correct de l'élève par rapport à l'engin et proche de l'exécutant - placement correct des mains aux endroits importants de l'exécutant - bon enchaînement de la manipulation et accompagnement de l'exécutant 		

DANSE : CHORÉGRAPHIE INDIVIDUELLE

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Cette pratique doit être aménagée afin de laisser la possibilité à l'élève de s'accorder des pauses et des temps de récupération.
Mise à part des conditions allergènes défavorables, il n'existe pas de contre-indication à la pratique de cette activité.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1 Proposer une chorégraphie qui interprète de façon personnelle et dans des registres moteurs propres à la danse, une démarche de composition identifiée dans une œuvre. Alternier les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).</p> <p>NIVEAU 2 Créer et représenter une chorégraphie singulière et originale pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés.</p>		<p>Présenter une chorégraphie individuelle Durée (1mn30 à 2mn), espace scénique et emplacement des spectateurs définis Donner un titre à sa chorégraphie et fournir un argument (écrit et/ou oral) au jury et aux spectateurs Les élèves spectateurs apprécient les chorégraphies à l'aide d'une fiche construite par l'enseignant</p>			<p>DANSE CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE</p> <p>ELEVE ASTHMATIQUE</p>
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER				
12/20	<p>Interprétation (évaluation du danseur)</p> <p>Engagement moteur Engagement émotionnel</p>	<p>Motricité peu complexe et maîtrisée Elève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations...) ou élève qui « récite » sa danse</p>	<p>Motricité quelquefois complexe et maîtrisée Elève convaincant, engagé dans « son rôle » mais de façon intermittente</p>	<p>Motricité souvent complexe et maîtrisée en permanence Elève convaincant et engagé dans « son rôle » en permanence</p>	
05/20	<p>Composition : (évaluation du chorégraphe)</p> <p>« Lisibilité » du projet et développement du propos chorégraphique Travail sur les formes corporelles et les modalités d'articulation entre elles Gestion de l'espace scénique (directions, trajets, lieux, groupements, etc.) Utilisation d'éléments scénographiques (monde sonore, costumes, décors, maquillages, objets, etc.)</p>	<p>Projet esquissé et propos peu structuré avec traitement partiel et/ou banal de l'intention et/ou du thème choisi Formes corporelles faiblement distancées du quotidien (peu de travail sur l'espace, le temps ou l'énergie et sur les modalités d'articulation)</p> <p>Espace scénique orienté par rapport au public mais peu en relation avec le propos Éléments scénographiques utilisés de façon « naïve » ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème</p>	<p>Projet défini et propos structuré selon un ou deux principes de composition chorégraphique, traitement distancé de l'intention et/ou du thème choisi Formes distancées du quotidien (travail sur l'espace, le temps et/ou l'énergie et sur 1 ou 2 modalités d'articulation)</p> <p>Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème</p>	<p>Projet très précis et propos structuré selon plusieurs principes de composition, traitement original de l'intention et/ou du thème choisi Formes stylisées (travail sur l'espace, le temps et l'énergie et leurs extrêmes et modalités d'articulation inhabituelles)</p> <p>Espace traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale</p>	
03/20	<p>Appréciation (évaluation du spectateur)</p> <p>Reconnaître des éléments de composition et d'interprétation</p> <p>Et/ou</p> <p>Apprécier ces éléments au regard du projet artistique et de l'émotion ressentie.</p> <p>Respect du contrat prévention Santé</p>	<p>Ne reconnaît pas des éléments de la composition du chorégraphe ou de l'interprétation du (des) danseur(s)</p> <p>Et/ou appréciation peu argumentée ou abrupte. Fait état de façon spontanée des émotions ressenties sans pouvoir en analyser les éléments déclencheurs Prend des risques dans la gestion de ses efforts (essoufflements, crise).</p>	<p>Reconnaît quelques éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur</p> <p>Et/ou appréciation partiellement argumentée. Qualifie les émotions ressenties par rapport aux éléments reconnus du projet artistique.</p> <p>Produit une activité raisonnée</p>	<p>Reconnaît tous les éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur</p> <p>Et/ou appréciation complètement argumentée accompagnée de propositions d'amélioration. Qualifie les émotions ressenties en reconnaissant avec précision les qualités techniques et artistiques du projet. Produit une activité raisonnée et gère de façon optimale son vocabulaire gestuel expressif.</p>	

COMMENTAIRE : Évaluer la composition chorégraphique, c'est évaluer la compétence du chorégraphe, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : rendre « lisible » son projet artistique pour les spectateurs en mettant en adéquation intention et moyens pour le mettre en forme(s) et en s'appuyant sur des « parti pris » clairement affirmés et pertinents par rapport à ce projet et à l'impact recherché.

Évaluer l'interprétation, c'est évaluer la compétence du danseur, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : transmettre fidèlement le projet artistique et chorégraphique et l'interpréter de façon personnelle, interprétation nécessitant un double engagement du danseur, un engagement moteur et un engagement émotionnel au service du projet.

Évaluer l'appréciation de la création chorégraphique, c'est évaluer la compétence du spectateur, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : identifier les qualités techniques et artistiques d'une création c'est-à-dire être capable à la fois de les reconnaître et de les apprécier. Cette « lecture » nécessite aussi un engagement du spectateur pour accepter la création d'autrui et l'apprécier à sa « juste » valeur.

DANSE : CHORÉGRAPHIE INDIVIDUELLE

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Cette pratique doit être aménagée afin d'offrir suffisamment de pauses et de temps de récupération complète.

Elle doit privilégier une activité en décharge (pas de sollicitations excessives des articulations).

Les « familles techniques » peuvent être aménagées pour que l'élève pratique sans risque pour ses articulations : répartition du poids du corps sur ses deux appuis, précautions sur l'utilisation des chutes au sol (privilégier des descentes au sol) et des sauts.

L'utilisation du vocabulaire gestuel expressif n'est pas limité dès lors que l'élève le choisit en fonction de ses possibilités propres.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1 Proposer une chorégraphie qui interprète de façon personnelle et dans des registres moteurs propres à la danse, une démarche de composition identifiée dans une œuvre. Alternier les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).</p> <p>NIVEAU 2 Créer et représenter une chorégraphie singulière et originale pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés.</p>		<p>Présenter une chorégraphie individuelle Durée (1mn30 à 2mn), espace scénique et emplacement des spectateurs définis Donner un titre à sa chorégraphie et fournir un argument (écrit et/ou oral) au jury et aux spectateurs Les élèves spectateurs apprécient les chorégraphies à l'aide d'une fiche construite par l'enseignant</p>			<p>DANSE CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE</p> <p>ELEVE OBESE</p>
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER				
12/20	<p>Interprétation (évaluation du danseur)</p> <p>Engagement moteur Engagement émotionnel</p>	<p>Motricité peu complexe et maîtrisée Elève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations..) ou élève qui « récite » sa danse</p>	<p>Motricité quelquefois complexe et maîtrisée Elève convaincant, engagé dans « son rôle » mais de façon intermittente</p>	<p>Motricité souvent complexe et maîtrisée en permanence Elève convaincant et engagé dans « son rôle » en permanence</p>	
05/20	<p>Composition : (évaluation du chorégraphe)</p> <p>« Lisibilité » du projet et développement du propos chorégraphique Travail sur les formes corporelles et les modalités d'articulation entre elles Gestion de l'espace scénique (directions, trajets, lieux, groupements, etc.) Utilisation d'éléments scénographiques (monde sonore, costumes, décors, maquillages, objets, etc.)</p>	<p>Projet esquissé et propos peu structuré avec traitement partiel et/ou banal de l'intention et/ou du thème choisi Formes corporelles faiblement distancées du quotidien (peu de travail sur l'espace, le temps ou l'énergie et sur les modalités d'articulation) Espace scénique orienté par rapport au public mais peu en relation avec le propos Éléments scénographiques utilisés de façon « naïve » ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème</p>	<p>Projet défini et propos structuré selon un ou deux principes de composition chorégraphique, traitement distancé de l'intention et/ou du thème choisi Formes distancées du quotidien (travail sur l'espace, le temps et/ou l'énergie et sur 1 ou 2 modalités d'articulation) Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème</p>	<p>Projet très précis et propos structuré selon plusieurs principes de composition, traitement original de l'intention et/ou du thème choisi Formes stylisées (travail sur l'espace, le temps et l'énergie et leurs extrêmes et modalités d'articulation inhabituelles) Espace traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale</p>	
03/20	<p>Appréciation (évaluation du spectateur)</p> <p>Reconnaître des éléments de composition et d'interprétation Et/ou Apprécier ces éléments au regard du projet artistique et de l'émotion ressentie. Respect du contrat prévention Santé</p>	<p>Ne reconnaît pas des éléments de la composition du chorégraphe ou de l'interprétation du (des) danseur(s) Et/ou appréciation peu argumentée ou abrupte. Fait état de façon spontanée des émotions ressenties sans pouvoir en analyser les éléments déclencheurs Prend des risques dans le choix du vocabulaire gestuel et dans la gestion de ses efforts .</p>	<p>Reconnaît quelques éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur Et/ou appréciation partiellement argumentée. Qualifie les émotions ressenties par rapport aux éléments reconnus du projet artistique. Produit une activité raisonnée</p>	<p>Reconnaît tous les éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur Et/ou appréciation complètement argumentée accompagnée de propositions d'amélioration. Qualifie les émotions ressenties en reconnaissant avec précision les qualités techniques et artistiques du projet. Produit une activité raisonnée et gère de façon optimale son vocabulaire gestuel expressif.</p>	

COMMENTAIRE : Evaluer la composition chorégraphique, c'est évaluer la compétence du chorégraphe, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : rendre « lisible » son projet artistique pour les spectateurs en mettant en adéquation intention et moyens pour le mettre en forme(s) et en s'appuyant sur des « parti pris » clairement affirmés et pertinents par rapport à ce projet et à l'impact recherché.

Évaluer l'interprétation, c'est évaluer la compétence du danseur, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : transmettre fidèlement le projet artistique et chorégraphique et l'interpréter de façon personnelle, interprétation nécessitant un double engagement du danseur, un engagement moteur et un engagement émotionnel au service du projet.

Évaluer l'appréciation de la création chorégraphique, c'est évaluer la compétence du spectateur, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : identifier les qualités techniques et artistiques d'une création c'est-à-dire être capable à la fois de les reconnaître et de les apprécier. Cette « lecture » nécessite aussi un engagement du spectateur pour accepter la création d'autrui et l'apprécier à sa « juste » valeur.

DANSE : CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE

ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le médecin interdit toute pratique sportive sollicitant le genou en flexion au-delà de 30°.

Les « familles techniques » peuvent être aménagées pour que l'élève pratique sans risque pour ses genoux: précautions sur l'utilisation des chutes au sol (privilégier des descentes au sol contrôlées), des sauts et des déplacements.

L'utilisation du vocabulaire gestuel expressif n'est pas limité dès lors que l'élève le choisit en fonction de ses possibilités propres.

Aménagement de l'épreuve

Cf référentiel d'évaluation ci après.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1 Proposer une chorégraphie qui interprète de façon personnelle et dans des registres moteurs propres à la danse, une démarche de composition identifiée dans une œuvre. Alternier les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).</p> <p>NIVEAU 2 Créer et représenter une chorégraphie singulière et originale pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés.</p>		<p>Présenter une chorégraphie individuelle Durée (1m30 à 2mn), espace scénique et emplacement des spectateurs définis Donner un titre à sa chorégraphie et fournir un argument (écrit et/ou oral) au jury et aux spectateurs Les élèves spectateurs apprécient les chorégraphies à l'aide d'une fiche construite par l'enseignant</p>			<p>DANSE CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE</p> <p>ELEVE ATTEINT DU SYNDROME ROTULIEN</p>
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
12/20	<p>Interprétation (évaluation du danseur)</p> <p>Engagement moteur Engagement émotionnel</p>	<p>Motricité peu complexe et maîtrisée Elève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations...) ou élève qui « récite » sa danse</p>	<p>Motricité quelquefois complexe et maîtrisée Elève convaincant, engagé dans « son rôle » mais de façon intermittente</p>	<p>Motricité souvent complexe et maîtrisée en permanence Elève convaincant et engagé dans « son rôle » en permanence</p>	
05/20	<p>Composition : (évaluation du chorégraphe)</p> <p>« Lisibilité » du projet et développement du propos chorégraphique Travail sur les formes corporelles et les modalités d'articulation entre elles Gestion de l'espace scénique (directions, trajets, lieux, groupements, etc.) Utilisation d'éléments scénographiques (monde sonore, costumes, décors, maquillages, objets, etc.)</p>	<p>Projet esquissé et propos peu structuré avec traitement partiel et/ou banal de l'intention et/ou du thème choisi Formes corporelles faiblement distancées du quotidien (peu de travail sur l'espace, le temps ou l'énergie et sur les modalités d'articulation) Espace scénique orienté par rapport au public mais peu en relation avec le propos Éléments scénographiques utilisés de façon « naïve » ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème</p>	<p>Projet défini et propos structuré selon un ou deux principes de composition chorégraphique, traitement distancé de l'intention et/ou du thème choisi Formes distancées du quotidien (travail sur l'espace, le temps et/ou l'énergie et sur 1 ou 2 modalités d'articulation) Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème</p>	<p>Projet très précis et propos structuré selon plusieurs principes de composition, traitement original de l'intention et/ou du thème choisi Formes stylisées (travail sur l'espace, le temps et l'énergie et leurs extrêmes et modalités d'articulation inhabituelles) Espace traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale</p>	
03/20	<p>Appréciation (évaluation du spectateur)</p> <p>Reconnaître des éléments de composition et d'interprétation Et/ou Apprécier ces éléments au regard du projet artistique et de l'émotion ressentie. Respect du contrat prévention Santé</p>	<p>Ne reconnaît pas des éléments de la composition du chorégraphe ou de l'interprétation du (des) danseur(s) Et/ou appréciation peu argumentée ou abrupte. Fait état de façon spontanée des émotions ressenties sans pouvoir en analyser les éléments déclencheurs Prend des risques dans le choix du vocabulaire gestuel et dans la gestion de ses efforts.</p>	<p>Reconnaît quelques éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur Et/ou appréciation partiellement argumentée. Qualifie les émotions ressenties par rapport aux éléments reconnus du projet artistique. Produit une activité raisonnée</p>	<p>Reconnaît tous les éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur Et/ou appréciation complètement argumentée accompagnée de propositions d'amélioration. Qualifie les émotions ressenties en reconnaissant avec précision les qualités techniques et artistiques du projet. Produit une activité raisonnée et gère de façon optimale son vocabulaire gestuel expressif</p>	

COMMENTAIRE : Évaluer la composition chorégraphique, c'est évaluer la compétence du chorégraphe, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : rendre « lisible » son projet artistique pour les spectateurs en mettant en adéquation intention et moyens pour le mettre en forme(s) et en s'appuyant sur des « parti pris » clairement affirmés et pertinents par rapport à ce projet et à l'impact recherché.

Évaluer l'interprétation, c'est évaluer la compétence du danseur, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : transmettre fidèlement le projet artistique et chorégraphique et l'interpréter de façon personnelle, interprétation nécessitant un double engagement du danseur, un engagement moteur et un engagement émotionnel au service du projet.

Évaluer l'appréciation de la création chorégraphique, c'est évaluer la compétence du spectateur, compétence que l'on peut spécifier de la façon suivante : identifier les qualités techniques et artistiques d'une création c'est-à-dire être capable à la fois de les reconnaître et de les apprécier. Cette « lecture » nécessite aussi un engagement du spectateur pour accepter la création d'autrui et l'apprécier à sa « juste » valeur.

DANSE : CHOREGRAPHIE COLLECTIVE

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve.

Le médecin recommande la pratique des APSA mais en respectant le rythme de l'élève en lui donnant la possibilité d'avoir des temps d'arrêt pour récupérer en particulier sur le plan respiratoire. Il faut lui éviter les atmosphères froides et sèches ainsi que celles riches en allergènes qui constituent des facteurs déclenchant de la crise d'asthme.

Cet élève doit éviter de réaliser des efforts intenses et de longue durée. Dans ce type d'activité, il lui est tout à fait possible de pratiquer avec les autres selon les recommandations médicales.

Il peut mettre en œuvre une motricité complexe, peu contraignante sur le plan physique, afin de solliciter modérément l'appareil cardio respiratoire. Il doit concevoir sa prestation en harmonie avec celle des autres de manière responsable en se ménageant des repos stratégiques avant des séquences plus dynamiques sur le plan énergétique, en respirant le plus possible par le nez afin d'humidifier et réchauffer l'air.

Aménagement de l'épreuve

Il sera tenu compte de la capacité de l'élève à agir de manière responsable et raisonnée dans le but de le préserver de tout risque pour sa santé. Cet élément important sera pris en compte en même temps que l'élément « Interprétation », évaluation de la motricité individuelle du danseur.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1</p> <p>Proposer une chorégraphie qui interprète de façon personnelle et dans des registres moteurs propres à la danse, une démarche de composition identifiée dans une œuvre. Alterner les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Créer et représenter une chorégraphie singulière et originale pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés.</p>		<p>Présenter une chorégraphie collective (dans ce cas 4 ou 5 élèves maximum en intégrant des passages individuels au service du propos)</p> <p>Durée (1,30 à 2,30 mn), espace scénique et emplacement des spectateurs définis</p> <p>Donner un titre à sa chorégraphie et fournir un argument (écrit et/ou oral) au jury et aux spectateurs</p> <p>Les élèves spectateurs apprécient les chorégraphies à l'aide d'une fiche construite par l'enseignant.</p>			<p>DANSE CHOREGRAPHIE COLLECTIVE</p> <p>ELEVE ASTHMATIQUE</p>
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
12/20	<p>Composition : évaluation collective des chorégraphes</p> <p>« Lisibilité » du projet et développement du propos chorégraphique</p> <p>Travail sur les formes corporelles et les modalités d'articulation entre elles</p> <p>Gestion de l'espace scénique (directions, trajets, lieux, groupements, etc.)</p> <p>Mobilisation des modalités de relations entre danseurs (relations spatiales, temporelles, corporelles, etc.)</p> <p>Utilisation d'éléments scénographiques (monde sonore, costumes, décors, maquillages, objets, etc)</p>	<p>Projet esquissé et propos peu structuré avec traitement partiel et/ou banal de l'intention et/ou du thème choisi</p> <p>Formes corporelles faiblement distancées du quotidien (peu de travail sur l'espace, le temps ou l'énergie et sur les modalités d'articulation)</p> <p>Espace scénique orienté par rapport au public mais peu en relation avec le propos choisi.</p> <p>Faible mobilisation des relations entre danseurs, peu en relation avec le propos</p> <p>Éléments scénographiques utilisés de façon « naïve » ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème</p>	<p>Projet défini et propos structuré selon un ou deux principes de composition chorégraphique, traitement distancé de l'intention et/ou du thème choisi</p> <p>Formes distancées du quotidien (travail sur l'espace, le temps et/ou l'énergie et sur 1 ou 2 modalités d'articulation)</p> <p>Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente</p> <p>Utilisation pertinente d'1 ou 2 modalités de relations entre danseurs</p> <p>Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème</p>	<p>Projet très précis et propos structuré selon plusieurs principes de composition, traitement original de l'intention et/ou du thème choisi</p> <p>Formes stylisées (travail sur l'espace, le temps et l'énergie et leurs extrêmes), modalités d'articulation inhabituelles</p> <p>Espace traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques</p> <p>Utilisation pertinente de toutes les modalités de relations entre danseurs</p> <p>Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale</p>	
05/20	<p>Interprétation (évaluation individuelle du danseur)</p> <p>Engagement moteur et respect du contrat préservation de la santé</p> <p>Engagement émotionnel</p>	<p>Motricité peu complexe et maîtrisée ; absence de récupération.</p> <p>Élève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations, etc.) ou élève qui « récite » sa danse</p>	<p>Motricité quelquefois complexe et maîtrisée temps de récupération inclus dans la prestation.</p> <p>Élève convaincant, engagé dans « son rôle » mais de façon intermittente</p>	<p>Motricité souvent complexe et maîtrisée en permanence. Prestation construite autour de la particularité de l'élève.</p> <p>Élève convaincant et engagé dans « son rôle » en permanence</p>	
03/20	<p>Appréciation (évaluation du spectateur)</p> <p>Reconnaître des éléments de composition et d'interprétation</p> <p>Et/ou</p> <p>Apprécier ces éléments au regard du projet artistique et de l'émotion ressentie.</p>	<p>Ne reconnaît pas des éléments de la composition du chorégraphe ou de l'interprétation du (des) danseur(s)</p> <p>Et / ou appréciation peu argumentée ou abrupte. Fait état de façon spontanée des émotions ressenties sans pouvoir en analyser les éléments déclencheurs.</p>	<p>Reconnaît quelques éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur</p> <p>Et/ou appréciation partiellement argumentée. Qualifie les émotions ressenties par rapport aux éléments reconnus du projet artistique</p>	<p>Reconnaît tous les éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur</p> <p>Et/ou Appréciation complètement argumentée accompagnée de propositions d'amélioration. Qualifie les émotions ressenties en reconnaissant avec précision les qualités techniques et artistiques du projet.</p>	

COMMENTAIRE : L'évaluation de la composition chorégraphique peut se décliner autour de trois principes toujours en relation avec le projet du chorégraphe :

Un principe de cohérence de la composition chorégraphique qui renvoie à la notion d'unité artistique à rechercher :

Un principe de pertinence de la composition chorégraphique qui renvoie à la « lisibilité » du projet expressif et artistique et aux choix des moyens à mettre au service de ce projet ;

Un principe d'originalité de la composition chorégraphique : l'originalité est entendue ici dans un sens relatif c'est-à-dire référée à une population d'élèves donnée. La réponse « originale » est alors identifiée comme une réponse « rare » ou « inhabituelle pour cette catégorie de population, les lycéens.

L'évaluation de l'interprétation s'organise autour du rapport Maîtrise / Complexité des engagements moteur et émotionnel du danseur. **Ainsi que le respect du contrat préservation de la santé de l'élève.**

L'évaluation de l'appréciation s'organise autour du rapport Identifier / Qualifier les caractéristiques techniques et artistiques de la création présentée et les choix opérés en composition et en interprétation en fonction du projet artistique. Les différents contenus d'évaluation de la composition et de l'interprétation devant être de plus en plus reconnues et appréciées simultanément par le spectateur au cours d'une représentation.

DANSE : CHOREGRAPHIE COLLECTIVE

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve.

Il est important que cet élève puisse pratiquer en groupe avec des camarades dont il est proche et qui le respecte. L'intégration à un petit groupe, avec une prestation adaptée à ses particularités, respectueuse de sa sécurité physique et psychologique lui permet, d'éviter la marginalisation, d'agir avec des bénéfices éducatifs et thérapeutiques (perte de poids, vie physique, image de soi plus positive).

L'élève doit créer une motricité qui évite toute surcharge sur les articulations placées en situation d'appui (cheville, genoux, hanches, poignets, cou). Les sauts, les postures et leur transfert sur un appui ainsi que les portés seront proscrits. L'activité doit privilégier une motricité peu intense en évitant les séquences explosives et trop dynamiques (traumatisantes sur le plan articulaire, osseux et musculaire). Des alternances temps faibles de récupération doivent encadrer des séquences de temps plus forts (pour rendre la charge cardio respiratoire et vasculaire modérée).

Aménagement de l'épreuve

Il sera tenu compte de la capacité de l'élève à agir de manière responsable et raisonnée dans le but de le préserver de tout risque pour sa santé. Cet élément important sera pris en compte en même temps que l'élément « Interprétation », évaluation de la motricité individuelle du danseur. Le choix des figures, des formes de déplacement ainsi que leur rythme en conformité avec les recommandations médicales feront apparaître le degré de responsabilité de l'élève.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			DANSE CHOREGRAPHIE COLLECTIVE ELEVE OBESE
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
<p>NIVEAU 1</p> <p>Proposer une chorégraphie qui interprète de façon personnelle et dans des registres moteurs propres à la danse, une démarche de composition identifiée dans une œuvre. Alternier les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Créer et représenter une chorégraphie singulière et originale pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés.</p>		<p>Présenter une chorégraphie collective (dans ce cas 4 ou 5 élèves maximum en intégrant des passages individuels au service du propos)</p> <p>Durée (1,30 à 2,30 mn), espace scénique et emplacement des spectateurs définis</p> <p>Donner un titre à sa chorégraphie et fournir un argument (écrit et/ou oral) au jury et aux spectateurs</p> <p>Les élèves spectateurs apprécient les chorégraphies à l'aide d'une fiche construite par l'enseignant.</p>			
12/20	<p>Composition : évaluation collective des chorégraphes</p> <p>« Lisibilité » du projet et développement du propos chorégraphique</p> <p>Travail sur les formes corporelles et les modalités d'articulation entre elles</p> <p>Gestion de l'espace scénique (directions, trajets, lieux, groupements, etc.)</p> <p>Mobilisation des modalités de relations entre danseurs (relations spatiales, temporelles, corporelles, etc.)</p> <p>Utilisation d'éléments scénographiques (monde sonore, costumes, décors, maquillages, objets, etc.)</p>	<p>Projet esquissé et propos peu structuré avec traitement partiel et/ou banal de l'intention et/ou du thème choisi</p> <p>Formes corporelles faiblement distancées du quotidien (peu de travail sur l'espace, le temps ou l'énergie et sur les modalités d'articulation)</p> <p>Espace scénique orienté par rapport au public mais peu en relation avec le propos choisi.</p> <p>Faible mobilisation des relations entre danseurs, peu en relation avec le propos</p> <p>Éléments scénographiques utilisés de façon « naïve » ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème</p>	<p>Projet défini et propos structuré selon un ou deux principes de composition chorégraphique, traitement distancé de l'intention et/ou du thème choisi</p> <p>Formes distancées du quotidien (travail sur l'espace, le temps et/ou l'énergie et sur 1 ou 2 modalités d'articulation)</p> <p>Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente</p> <p>Utilisation pertinente d'1 ou 2 modalités de relations entre danseurs</p> <p>Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème</p>	<p>Projet très précis et propos structuré selon plusieurs principes de composition, traitement original de l'intention et/ou du thème choisi</p> <p>Formes stylisées (travail sur l'espace, le temps et l'énergie et leurs extrêmes), modalités d'articulation inhabituelles</p> <p>Espace traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques</p> <p>Utilisation pertinente de toutes les modalités de relations entre danseurs</p> <p>Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale</p>	
05/20	<p>Interprétation (évaluation individuelle du danseur)</p> <p>Engagement moteur et respect du contrat préservation santé</p> <p>Engagement émotionnel</p>	<p>Motricité peu complexe et maîtrisée avec prises de risque</p> <p>Élève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations, etc.) ou élève qui « récite » sa danse</p>	<p>Motricité quelquefois complexe et maîtrisée</p> <p>Pris en compte du contrat santé</p> <p>Élève convaincant, engagé dans « son rôle » mais de façon intermittente</p>	<p>Motricité souvent complexe et maîtrisée en permanence.</p> <p>Prestation construite autour du contrat santé</p> <p>Élève convaincant et engagé dans « son rôle » en permanence</p>	
03/20	<p>Appréciation (évaluation du spectateur)</p> <p>Reconnaître des éléments de composition et d'interprétation</p> <p>Et/ou</p> <p>Apprécier ces éléments au regard du projet artistique et de l'émotion ressentie.</p>	<p>Ne reconnaît pas des éléments de la composition du chorégraphe ou de l'interprétation du (des) danseur(s)</p> <p>Et / ou appréciation peu argumentée ou abrupte. Fait état de façon spontanée des émotions ressenties sans pouvoir en analyser les éléments déclencheurs.</p>	<p>Reconnaît quelques éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur</p> <p>Et/ou appréciation partiellement argumentée. Qualifie les émotions ressenties par rapport aux éléments reconnus du projet artistique</p>	<p>Reconnaît tous les éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur</p> <p>Et/ou Appréciation complètement argumentée accompagnée de propositions d'amélioration. Qualifie les émotions ressenties en reconnaissant avec précision les qualités techniques et artistiques du projet.</p>	

COMMENTAIRE : L'évaluation de la composition chorégraphique peut se décliner autour de trois principes toujours en relation avec le projet du chorégraphe :

Un principe de cohérence de la composition chorégraphique qui renvoie à la notion d'unité artistique à rechercher :

Un principe de pertinence de la composition chorégraphique qui renvoie à la « lisibilité » du projet expressif et artistique et aux choix des moyens à mettre au service de ce projet ;

Un principe d'originalité de la composition chorégraphique : l'originalité est entendue ici dans un sens relatif c'est-à-dire référée à une population d'élèves donnée. La réponse « originale » est alors identifiée comme une réponse « rare » ou « inhabituelle pour cette catégorie de population, les lycéens.

L'évaluation de l'interprétation s'organise autour du rapport Maîtrise / Complexité des engagements moteur et émotionnel du danseur. Ainsi que le respect du contrat préservation de l'intégrité physique et de la santé de l'élève

L'évaluation de l'appréciation s'organise autour du rapport Identifier / Qualifier les caractéristiques techniques et artistiques de la création présentée et les choix opérés en composition et en interprétation en fonction du projet artistique. Les différents contenus d'évaluation de la composition et de l'interprétation devant être de plus en plus reconnues et appréciées simultanément par le spectateur au cours d'une représentation.

DANSE : CHOREGRAPHIE COLLECTIVE

L'ÉLÈVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques motrices de l'élève au regard de l'épreuve.

L'élève ne doit pas réaliser de torsion des genoux ni les fléchir de plus de 30°. Il doit limiter ses déplacements à l'espace antero postérieur.

La posture jambes tendues avec les quadriceps, ischios-jambiers et fessiers en contraction isométriques verrouillent et protègent les genoux. Au sol, tant que ses genoux sont placés en décharge, il n'y a aucun risque pour leur intégrité physique.

La motricité de cet élève dans la chorégraphie collective devra respecter ces recommandations médicales.

Aménagement de l'épreuve

Il sera tenu compte de la capacité de l'élève à agir de manière responsable et raisonnée dans le but de le préserver de tout risque pour sa santé. Cet élément important sera pris en compte en même temps que l'élément « Interprétation », évaluation de la motricité individuelle du danseur. Le choix des figures, des formes de déplacements ainsi que leur rythme en conformité avec les recommandations médicales feront apparaître le degré de responsabilité de l'élève.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1</p> <p>Proposer une chorégraphie qui interprète de façon personnelle et dans des registres moteurs propres à la danse, une démarche de composition identifiée dans une œuvre. Alterner les différents rôles (chorégraphe, danseur, spectateur).</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Créer et représenter une chorégraphie singulière et originale pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés.</p>		<p>Présenter une chorégraphie collective (dans ce cas 4 ou 5 élèves maximum en intégrant des passages individuels au service du propos) Durée (1,30 à 2,30 mn), espace scénique et emplacement des spectateurs définis Donner un titre à sa chorégraphie et fournir un argument (écrit et/ou oral) au jury et aux spectateurs Les élèves spectateurs apprécient les chorégraphies à l'aide d'une fiche construite par l'enseignant.</p>			<p>DANSE CHOREGRAPHIE COLLECTIVE</p> <p>ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN</p>
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
12/20	<p>Composition : évaluation collective des chorégraphes</p> <p>« Lisibilité » du projet et développement du propos chorégraphique Travail sur les formes corporelles et les modalités d'articulation entre elles Gestion de l'espace scénique (directions, trajets, lieux, groupements, etc.) Mobilisation des modalités de relations entre danseurs (relations spatiales, temporelles, corporelles, etc.) Utilisation d'éléments scénographiques (monde sonore, costumes, décors, maquillages, objets, etc)</p>	<p>Projet esquissé et propos peu structuré avec traitement partiel et/ou banal de l'intention et/ou du thème choisi Formes corporelles faiblement distancées du quotidien (peu de travail sur l'espace, le temps ou l'énergie et sur les modalités d'articulation)</p> <p>Espace scénique orienté par rapport au public mais peu en relation avec le propos choisi. Faible mobilisation des relations entre danseurs, peu en relation avec le propos Éléments scénographiques utilisés de façon « naïve » ou redondante par rapport à l'intention et/ou au thème</p>	<p>Projet défini et propos structuré selon un ou deux principes de composition chorégraphique, traitement distancé de l'intention et/ou du thème choisi Formes distancées du quotidien (travail sur l'espace, le temps et/ou l'énergie et sur 1 ou 2 modalités d'articulation) Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente Utilisation pertinente d'1 ou 2 modalités de relations entre danseurs Éléments scénographiques utilisés de façon pertinente pour servir l'intention et/ou le thème</p>	<p>Projet très précis et propos structuré selon plusieurs principes de composition, traitement original de l'intention et/ou du thème choisi Formes stylisées (travail sur l'espace, le temps et l'énergie et leurs extrêmes), modalités d'articulation inhabituelles Espace traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant ses fonctions symboliques Utilisation pertinente de toutes les modalités de relations entre danseurs Éléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale</p>	
05/20	<p>Interprétation (évaluation individuelle du danseur)</p> <p>Engagement moteur et respect du contrat préservation santé. Engagement émotionnel</p>	<p>Motricité peu complexe et maîtrisée avec des prises de risque. Élève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitations, etc.) ou élève qui « récite » sa danse</p>	<p>Motricité quelquefois complexe et maîtrisée Pris en compte du contrat santé Élève convaincant, engagé dans « son rôle » mais de façon intermittente</p>	<p>Motricité souvent complexe et maîtrisée en permanence. Prestation construite autour du contrat santé Élève convaincant et engagé dans « son rôle » en permanence</p>	
03/20	<p>Appréciation (évaluation du spectateur)</p> <p>Reconnaître des éléments de composition et d'interprétation</p> <p>Et/ou</p> <p>Apprécier ces éléments au regard du projet artistique et de l'émotion ressentie.</p>	<p>Ne reconnaît pas des éléments de la composition du chorégraphe ou de l'interprétation du (des) danseur(s)</p> <p>Et / ou appréciation peu argumentée ou abrupte. Fait état de façon spontanée des émotions ressenties sans pouvoir en analyser les éléments déclencheurs.</p>	<p>Reconnaît quelques éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur</p> <p>Et/ou appréciation partiellement argumentée. Qualifie les émotions ressenties par rapport aux éléments reconnus du projet artistique</p>	<p>Reconnaît tous les éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur Et/ou Appréciation complètement argumentée accompagnée de propositions d'amélioration. Qualifie les émotions ressenties en reconnaissant avec précision les qualités techniques et artistiques du projet.</p>	

COMMENTAIRE : L'évaluation de la composition chorégraphique peut se décliner autour de trois principes toujours en relation avec le projet du chorégraphe :

Un principe de cohérence de la composition chorégraphique qui renvoie à la notion d'unité artistique à rechercher :

Un principe de pertinence de la composition chorégraphique qui renvoie à la « lisibilité » du projet expressif et artistique et aux choix des moyens à mettre au service de ce projet ;

Un principe d'originalité de la composition chorégraphique : l'originalité est entendue ici dans un sens relatif c'est-à-dire référée à une population d'élèves donnée. La réponse « originale » est alors identifiée comme une réponse « rare » ou « inhabituelle pour cette catégorie de population, les lycéens.

L'évaluation de l'interprétation s'organise autour du rapport Maîtrise / Complexité des engagements moteur et émotionnel du danseur. **Ainsi que le respect du contrat préservation de l'intégrité physique des genoux**

L'évaluation de l'appréciation s'organise autour du rapport Identifier / Qualifier les caractéristiques techniques et artistiques de la création présentée et les choix opérés en composition et en interprétation en fonction du projet artistique. Les différents contenus d'évaluation de la composition et de l'interprétation devant être de plus en plus reconnues et appréciées simultanément par le spectateur au cours d'une représentation.

BADMINTON

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

La pratique doit être aménagée pour permettre à l'élève asthmatique de récupérer en cas de gêne respiratoire. La pratique du badminton dans une salle poussiéreuse est contre-indiquée.

Aménagement de l'épreuve

La pratique sera aménagée de manière à donner des temps de récupération quand l'élève en éprouvera le besoin. La durée des rencontres pourra être limitée et celles-ci pourront être espacées.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p><i>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</i></p> <p>NIVEAU 1 En utilisant la production de frappes variées en direction en longueur et en hauteur pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p> <p>NIVEAU 2 En utilisant la précision et la puissance des frappes ainsi que les variations de rythme et la désinformation dans la production des trajectoires.</p>		<p><i>Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 4 à 6 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres, une au début et une à la fin pour permettre une bonne récupération et arbitre au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue au minimum en 2 sets gagnants de 11 points gagnants (comptabilisation sous forme de « tie-break uniquement). Si besoin est, les rencontres pourront se jouer en un nombre limité de points et en 1 ou 2 sets gagnants. Dans chaque rencontre, chacun des candidats dispose d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et du sien propre. Le candidat laisse ainsi une trace de son analyse de la rencontre. L'élève asthmatique pourra disposer de temps morts au cours de la rencontre quand il présentera des signes d'essoufflement.</i></p>			<p>BADMINTON</p> <p>SIMPLE</p> <p>ELEVE</p> <p>ASTHMATIQUE</p>	
POINTS	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
10/20	Volume et rythme de jeu.	Le candidat joue souvent de face. La trajectoire de la balle reçue est peu différente de la trajectoire de la balle frappée. La fréquence de l'échange ne varie pas.	La surface visée à l'occasion des services et des dégagements concerne le fond et les côtés du terrain adverse. Les amortis et les contre amortis sont rarement utilisés. La fréquence de l'échange est rapide.	Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Les amortis et contre amortis sont tentés. La fréquence de l'échange est rapide mais aussi variée.		
	Déplacements et replacements.	Les déplacements et replacements sont tardifs et souvent courus. Les déplacements arrières aboutissent souvent à une faute.	Les déplacements rapides vers l'avant se terminent par des écrasements. Les déplacements arrières sont équilibrés dès que le candidat a un peu de temps. Les replacements s'effectuent au centre du terrain.	Les déplacements sont rapides et équilibrés. Le candidat se replace immédiatement après la frappe voire au cours de la frappe.		
05/20	Gain des rencontres	A l'issue de l'épreuve, les candidats sont classés par genre (filles et garçons) en fonction de leur appartenance à une poule, de leur classement dans la poule et, éventuellement des différences de scores. Des rencontres inter-poules (par exemple entre le dernier de la poule A et le premier de la poule B) peuvent être envisagées pour affiner ce classement qui sert de critère pour cette portion de note.				
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (dégagement, amorti, contre-amorti, drive, rush, main haute, latérale ou basse, service feinté, ...).	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.		

COMMENTAIRES : Un volant balle non touché peut, en badminton, constituer un indicateur objectif pour le joueur concerné (gestion de l'espace de jeu), ou son adversaire (volume et rythme de jeu).

La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, etc.). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

BADMINTON

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

La pratique est conseillée si elle est aménagée pour accorder des temps de repos au joueur obèse quand il est essoufflé ou qu'il présente des signes de douleur aux genoux.

Aménagement de l'épreuve

Il pourra s'accorder des temps morts afin de récupérer et espacer les rencontres.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p><i>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</i></p> <p>NIVEAU 1 En utilisant la production de frappes variées en direction en longueur et en hauteur pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p> <p>NIVEAU 2 En utilisant la précision et la puissance des frappes ainsi que les variations de rythme et la désinformation dans la production des trajectoires.</p>		<p><i>Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 4 à 6 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres, une au début et une à la fin pour permettre une bonne récupération et arbitre au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue au minimum en 2 sets gagnants de 11 points gagnants (comptabilisation sous forme de « tie-break uniquement). Si besoin est, les rencontres pourront se jouer en un nombre limité de points et en 1 ou 2 sets gagnants. Dans chaque rencontre, chacun des candidats dispose d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et du sien propre. Le candidat laisse ainsi une trace de son analyse de la rencontre. L'élève obèse pourra disposer de temps morts au cours de la rencontre. Le terrain pourra être réduit en largeur à l'envergure de l'élève et au fond en supprimant le couloir.</i></p>			<p>BADMINTON SIMPLE</p> <p>ELEVE OBESE</p>	
POINTS	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
6/20	Volume et rythme de jeu.	Le candidat joue souvent de face. La trajectoire de la balle reçue est peu différente de la trajectoire de la balle frappée. La fréquence de l'échange ne varie pas.	La surface visée à l'occasion des services et des dégagements concerne le fond et les côtés du terrain adverse. Les amortis et les contre amortis sont rarement utilisés. La fréquence de l'échange est rapide.	Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Les amortis et contre amortis sont tentés. La fréquence de l'échange est rapide mais aussi variée.		
	Déplacements et replacements.	Les déplacements et replacements sont inexistantes ou tardifs. Les déplacements arrière aboutissent souvent à une faute.	Les déplacements et replacements sont lents mais efficaces car réalisés sans temps de latence (lecture rapide de la trajectoire). Les replacements s'effectuent au centre du terrain.	Les déplacements sont assez rapides et équilibrés. Le candidat se replace immédiatement après la frappe voire au cours de la frappe.		
05/20	Gain des rencontres	A l'issue de l'épreuve, les candidats sont classés par genre (filles et garçons) en fonction de leur appartenance à une poule, de leur classement dans la poule et, éventuellement des différences de scores. Des rencontres interpoules (par exemple entre le dernier de la poule A et le premier de la poule B) peuvent être envisagées pour affiner ce classement qui sert de critère pour cette portion de note.				
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (dégagement, amorti, contre-amorti, drive, rush, main haute, latérale ou basse, service feinté, ...).	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.		
04/20	Contrat prévention santé	<i>Le joueur cherche à reprendre des volants trop excentrés et place ainsi ses genoux en surcharge.</i>	Quelques erreurs dans le respect des consignes mais l'élève a progressé en cours de cycle et a appris à s'équilibrer sur ses 2 jambes.	Respect rigoureux des consignes ; l'élève ne prend pas de risque pour jouer les volants excentrés. Il s'assoie entre les matchs.		

COMMENTAIRES : Un volant balle non touché peut, en badminton, constituer un indicateur objectif pour le joueur concerné (gestion de l'espace de jeu), ou son adversaire (volume et rythme de jeu).

La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, etc.). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

BADMINTON

L'ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Les déplacements latéraux et les fentes imposant une flexion de plus de 30° sont proscrits. La pratique devra se réaliser sur terrain réduit.

Aménagement de l'épreuve

L'élève pourra pratiquer le badminton sur un terrain réduit en largeur à son envergure et au fond en supprimant le couloir. Il doit proscrire les changements brusques de direction afin d'éviter une sollicitation trop importante des articulations des genoux. La durée des rencontres pourra être limitée et celles-ci pourront être espacées ; en cas de douleur, la rencontre devra être arrêtée.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p><i>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</i></p> <p>NIVEAU 1 En utilisant la production de frappes variées en direction en longueur et en hauteur pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p> <p>NIVEAU 2 En utilisant la précision et la puissance des frappes ainsi que les variations de rythme et la désinformation dans la production des trajectoires.</p>		<p><i>Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 4 à 6 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres, une au début et une à la fin pour éviter les douleurs, arbitre au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue au minimum en 2 sets gagnants de 11 points gagnants (comptabilisation sous forme de « tie-break uniquement). Si besoin est, les rencontres pourront se jouer en un nombre limité de points et en 1 ou 2 sets gagnants. Dans chaque rencontre, chacun des candidats dispose d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et du sien propre. Le candidat laisse ainsi une trace de son analyse de la rencontre. L'élève présentant un syndrome rotulien pourra disposer de temps morts au cours de la rencontre quand il ressentira des douleurs. Le terrain pourra être réduit en largeur à l'envergure de l'élève et au fond en supprimant le couloir.</i></p>			<p>BADMINTON SIMPLE</p> <p>ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN</p>	
POINTS	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
6/20	Volume et rythme de jeu.	Le candidat joue souvent de face. La trajectoire de la balle reçue est peu différente de la trajectoire de la balle frappée. La fréquence de l'échange ne varie pas.	La surface visée à l'occasion des services et des dégagements concerne le fond et les côtés du terrain adverse. Les amortis et les contre amortis sont rarement utilisés. La fréquence de l'échange est rapide.	Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Les amortis et contre amortis sont tentés. La fréquence de l'échange est rapide mais aussi variée.		
	Déplacements et replacements.	Les déplacements et replacements sont inexistants ou tardifs. Les déplacements arrière aboutissent souvent à une faute.	Les déplacements et replacements sont lents mais efficaces car réalisés sans temps de latence (lecture rapide de la trajectoire). Les replacements s'effectuent au centre du terrain.	Les déplacements sont assez rapides et équilibrés. Le candidat se replace immédiatement après la frappe voire au cours de la frappe.		
05/20	Gain des rencontres	A l'issue de l'épreuve, les candidats sont classés par genre (filles et garçons) en fonction de leur appartenance à une poule, de leur classement dans la poule et, éventuellement des différences de scores. Des rencontres interpoules (par exemple entre le dernier de la poule A et le premier de la poule B) peuvent être envisagées pour affiner ce classement qui sert de critère pour cette portion de note.				
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (dégagement, amorti, contre-amorti, drive, rush, main haute, latérale ou basse, service feinté, ...).	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.		
04/20	Contrat prévention santé	<i>Le joueur cherche à reprendre des volants trop excentrés et risque de ressentir des douleurs aux genoux.</i>	Quelques erreurs dans le respect des consignes mais l'élève a progressé en cours de cycle.	Respect rigoureux des consignes ; l'élève ne prend pas de risque pour jouer les volants excentrés. Il s'assoie entre les matchs.		

COMMENTAIRES : Un volant balle non touché peut, en badminton, constituer un indicateur objectif pour le joueur concerné (gestion de l'espace de jeu), ou son adversaire (volume et rythme de jeu).

La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, etc.). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

LE TENNIS DE TABLE EN SIMPLE

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le tennis de table scolaire est peu contraignant sur le plan énergétique et cardio respiratoire. Les actions sont peu intenses et permettent dans le type d'organisation proposée de nombreux temps de récupération (match avec des sets en 11pts, alternance des rôles de joueur, d'arbitre et d'observateur). A part des conditions d'environnement défavorables (poussières, risques allergènes), l'activité est parfaitement accessible à cet élève.

Aménagement de l'épreuve

Pas d'aménagement particulier.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</p> <p>NIVEAU 1 En utilisant le placement (variations de la longueur et de la direction) et la vitesse pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur ;</p> <p>NIVEAU 2 En jouant sur des rotations associées à des placements de balle et des accélérations (vitesse) pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p>		<p><i>Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 4 à 6 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres et arbitre au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue en un minimum de 2 sets gagnants de 11 points gagnants. Dans chaque rencontre, les candidats disposent d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et du sien propre. Le candidat laisse ainsi une trace de son analyse de la rencontre.</i></p>			TENNIS DE TABLE EN SIMPLE ELEVE ASTHMATIQUE	
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
10/20	Volume et rythme de jeu	Les placements de balle concernant uniquement le fond de table adverse. La fréquence de l'échange, assez lente (filles) ou au contraire excessivement rapide (garçons), se conclut souvent par une faute directe (souvent une frappe manquée pour les garçons).	Les placements de balle latéraux sont intentionnels et variés. Les balles sont parfois prises plus tôt pour accélérer le jeu. Le candidat soutient une fréquence d'échange rapide. La rotation de balle au service est recherchée.	Les placements de balle, latéraux et en profondeur, sont associés à des frappes (filles) et/ou à des rotations de balle (lifts et coupés) (garçons). Il y a construction du point sur plusieurs échanges à partir d'accélération et de rotations de balle. Les services sont majoritairement à rotation, en fonction du projet de construction de point.		
	<i>Déplacements et replacements</i>	Les déplacements sont tardifs et de grande amplitude (garçons) voire inexistantes (filles).	Le candidat obtient une mise à distance efficace de la balle en revers et en coup droit grâce à des déplacements latéraux effectués en pas chassés. Le candidat reste « mobilisé » entre deux frappes et se replace (garçon). Les déplacements sont toujours défensifs (filles).	Les appuis sont dynamiques et les déplacements latéraux et en profondeur sont rapides et économiques. Les déplacements ne sont pas seulement défensifs (pivot pour placer son coup droit d'attaque).		
05/20	Gain des rencontres	A l'issue de l'épreuve, les candidats de la classe sont classés par genre (filles et garçons) en fonction de leur appartenance à une poule, leur classement dans la poule et, éventuellement les différences de scores. Des rencontres inter-poules (par exemple entre le dernier de la poule A et le premier de la poule B) peuvent être envisagées pour affiner ce classement qui sert de critère pour cette portion de note.				
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (prise d'initiative, relance de service, frappe, coupé, lift, top spin, diagonale revers ou coup droit, ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.		

COMMENTAIRE : La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, ...). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

Les mentions entre parenthèses (filles) (garçons) ne correspondent pas toujours à la réalité observée ; ce sont néanmoins des incitations à distinguer un barème pour les candidates et un barème pour les candidats dans les trois premiers éléments à évaluer : Volume et rythme de jeu, Déplacements et replacements, Gain des rencontres.

LE TENNIS DE TABLE EN SIMPLE

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Pour cet élève, le certificat médical insiste sur la nécessité de favoriser les pratiques en décharge. Il peut pratiquer sans risque pour ses genoux (en valgus), ses hanches et ses chevilles, s'il veille à répartir son poids de corps sur ses deux jambes. Les déplacements latéraux dynamiques, en pas sautés, chassés, croisés ainsi que les fentes latérales amples, avec des blocages, amènent l'élève à concentrer le poids de son corps sur un seul appui et créer ainsi des surcharges articulaires importantes. Répétées de nombreuses fois, ces surcharges peuvent provoquer des douleurs et des risques de traumatismes pour les articulations du train porteur. Il lui faut pratiquer en évitant t d'avoir à jouer des balles trop désaxées.

Aménagement de l'épreuve

L'intégration de l'élève avec les autres répond à son besoin de se fondre dans le groupe classe et de ne pas être marginalisé. Afin de lui permettre de pratiquer l'activité sans risque pour son intégrité physique, il lui est proposé une adaptation du règlement du jeu. Les renvois de l'adversaire doivent être orientés entre les deux points extrêmes de la ligne de fond de table. En interdisant les balles franchissant les bords latéraux du plateau, seuls les déplacements antéro postérieurs dans le prolongement de la table sont privilégiés.

Une partie des points prévus pour évaluer les déplacements et replacements est attribuée à la valorisation du contrat prévention santé. Celui ci est centré sur la capacité de l'élève à canaliser ses déplacements et replacements dans l'axe de la table et à profiter des périodes d'arbitrage et d'observation pour s'asseoir et reposer les articulations du train porteur en les plaçant ainsi en décharge.

Le déroulement du tournoi est adapté pour cet élève. Il est intégré à une poule au niveau de jeu proche du sien. Ses adversaires, subissant une forte contrainte dans leur jeu, ne sont pas évalués. Seul l'élève inapte partiel l'est. L'évaluation du bilan des rencontres (gain et perte de celles ci) prend en compte la différence des points marqués et perdus, par fautes directes ou provoquées, en tenant compte du niveau de la poule à laquelle cet élève appartient.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
<p>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</p> <p>NIVEAU 1 En utilisant le placement (variations de la longueur et de la direction) et la vitesse pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur ;</p> <p>NIVEAU 2 En jouant sur des rotations associées à des placements de balle et des accélérations (vitesse) pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p>		<p><i>Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 4 à 6 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres et arbitre au moins 2 rencontres. On adapte le règlement du jeu pour cet élève. Ses adversaires doivent orienter les balles entre les deux points extrêmes de la ligne de fond de table en s'interdisant les trajectoires franchissant les bords latéraux du plateau. Seul l'élève inapte partiel est observé et évalué pendant la rencontre. Son adversaire ne l'est pas. L'élève évalué ne doit pas jouer les balles excentrées. Une rencontre se joue en un minimum de 2 sets gagnants de 11 points gagnants. Dans chaque rencontre, les candidats disposent d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et du sien propre. Le candidat laisse ainsi une trace de son analyse de la rencontre.</i></p>		
		TENNIS DE TABLE EN SIMPLE ELEVE OBESE		
POINTS AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2
10/20	Volume et rythme de jeu n/6	Les placements de balle concernant uniquement le fond de table adverse. La fréquence de l'échange, assez lente (filles) ou au contraire excessivement rapide (garçons), se conclut souvent par une faute directe (souvent une frappe manquée pour les garçons).	Les placements de balle latéraux sont intentionnels et variés. Les balles sont parfois prises plus tôt pour accélérer le jeu. Le candidat soutient une fréquence d'échange rapide. La rotation de balle au service est recherchée.	Les placements de balle, latéraux et en profondeur, sont associés à des frappes (filles) et/ou à des rotations de balle (lifts et coupés) (garçons). Il y a construction du point sur plusieurs échanges à partir d'accélération et de rotations de balle. Les services sont majoritairement à rotation, en fonction du projet de construction de point.
	Déplacements et repositions dans l'axe antéro postérieur n/2	Les déplacements sont tardifs voire inexistant.	Le candidat reste « mobilisé » entre deux frappes. Il se replace rapidement. Les déplacements sont toujours défensifs.	Les appuis sont dynamiques et les déplacements en profondeur sont rapides et économiques. Les déplacements ne sont pas seulement défensifs (pivot pour placer son coup droit d'attaque).
	Contrat prévention santé n/2 Mise en œuvre uniquement de déplacements et repositions antéro postérieurs. Mise en décharge volontaire des appuis pendant les phases d'observation et d'arbitrage.	Le joueur cherche à reprendre des balles excentrées mal orientées par l'adversaire et place ainsi ses genoux en surcharge.	Il laisse filer les balles excentrées mais il faut solliciter l'élève pour qu'il place ses jambes en décharge pendant les périodes d'observation et d'arbitrage.	Respect rigoureux des consignes, les balles déséquilibrantes ne sont pas jouées, la pratique est raisonnable et raisonnée. Il place ses jambes en décharge pendant les phases d'observation et d'arbitrage.
05/20	Gain des rencontres	Le joueur évalué doit rompre avantageusement l'échange ou provoquer la faute de son adversaire pour marquer le point. La faute directe de la part de son adversaire n'est pas prise en compte, alors qu'elle l'est pour l'élève inapte partiel. Le score du match est le rapport entre les points marqués par rupture volontaire de l'échange par cet élève et des points perdus par ses fautes directes ou celles provoquées par son adversaire (renvois cadrés entre les 2 points extrêmes de la ligne de fond de table). Le nombre, de matchs, de sets gagnés ou perdus, l'écart entre points marqués et concédés servent de critères pour cette portion de note.		
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (prise d'initiative, relance de service, frappe, coupé, lift, top spin, diagonale revers ou coup droit, ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.

COMMENTAIRE : La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, ...). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury. Les mentions entre parenthèses (filles) (garçons) ne correspondent pas toujours à la réalité observée ; ce sont néanmoins des incitations à distinguer un barème pour les candidates et un barème pour les candidats dans les trois premiers éléments à évaluer : Volume et rythme de jeu, Déplacements et repositions, Gain des rencontres.

LE TENNIS DE TABLE EN SIMPLE

L'ÉLÈVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve.

Le certificat médical recommande de favoriser dans la pratique, les déplacements dans l'axe antéro postérieur. La flexion des genoux supérieure à 30° est à éviter. Cet élève doit réorganiser sa façon de jouer en s'interdisant tout déplacement latéral, pivot des genoux et les fentes avec flexion.

Aménagement de l'épreuve

Afin de permettre à cet élève de pratiquer l'activité sans risque pour son intégrité physique, il lui est proposé une adaptation du règlement du jeu. Les renvois de l'adversaire doivent être orientés entre les deux points extrêmes de la ligne de fond de table. En interdisant les balles franchissant les bords latéraux du plateau, seuls les déplacements antéro-postérieurs dans le prolongement de la table sont privilégiés.

Une partie des points prévus pour évaluer les déplacements et repositions est attribuée à la valorisation du contrat prévention santé. Celui-ci est centré sur la capacité de l'élève à produire uniquement des déplacements dans l'axe de la table pour se placer ou se reposer.

Le déroulement du tournoi est adapté pour cet élève. Il est intégré à une poule au niveau de jeu proche du sien. Ses adversaires, devant s'adapter à de fortes contraintes de jeu, ne sont pas évalués. Seul l'élève inapte partiel l'est. L'évaluation du bilan des rencontres (gain et perte de celles-ci) prend en compte la différence des points marqués et perdus, par fautes directes ou provoquées, en tenant compte du niveau de la poule à laquelle cet élève appartient.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :		<p><i>Les candidats sont regroupés en poules mixtes (filles et garçons) ou non de 4 à 6 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres et arbitre au moins 2 rencontres. On adapte le règlement du jeu pour cet élève. Ses adversaires doivent orienter les balles entre les deux points extrêmes de la ligne de fond de table en s'interdisant les trajectoires franchissant les bords latéraux du plateau. Seul l'élève inapte partiel est observé et évalué pendant la rencontre. Son adversaire ne l'est pas. L'élève évalué ne doit pas jouer les balles excentrées. Une rencontre se joue en un minimum de 2 sets gagnants de 11 points gagnants. Dans chaque rencontre, les candidats disposent d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et du sien propre. Le candidat laisse ainsi une trace de son analyse de la rencontre.</i></p>		
<p>NIVEAU 1 En utilisant le placement (variations de la longueur et de la direction) et la vitesse pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur ;</p> <p>NIVEAU 2 En jouant sur des rotations associées à des placements de balle et des accélérations (vitesse) pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p>				
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER			
10/20	Volume et rythme de jeu n/6	Les placements de balle concernant uniquement le fond de table adverse. La fréquence de l'échange, assez lente (filles) ou au contraire excessivement rapide (garçons), se conclut souvent par une faute directe (souvent une frappe manquée pour les garçons).	Les placements de balle latéraux sont intentionnels et variés. Les balles sont parfois prises plus tôt pour accélérer le jeu. Le candidat soutient une fréquence d'échange rapide. La rotation de balle au service est recherchée.	Les placements de balle, latéraux et en profondeur, sont associés à des frappes (filles) et/ou à des rotations de balle (lifts et coupés) (garçons). Il y a construction du point sur plusieurs échanges à partir d'accélération et de rotations de balle. Les services sont majoritairement à rotation, en fonction du projet de construction de point.
	<i>placements et replacements dans l'axe antéro postérieur n/2</i>	Pas de stratégie de placement. Remplacement tardif sur les appuis, manque de vivacité et d'attention pour préparer sa frappe.	Le candidat reste « mobilisé » entre deux frappes. Il se replace rapidement. Son placement reste identique.	Stratégie de placement en fonction du jeu de l'adversaire. Elève vif et constamment mobilisé entre deux frappes, anticipation des actions.
	<i>Contrat prévention santé. n/2</i> Mise en œuvre uniquement de déplacements et replacements dans l'axe antéro postérieur sans aucune flexion au niveau des genoux.(contrôle du gainage des genoux).	Le joueur cherche à reprendre des balles excentrées mal orientées par l'adversaire, il ramasse des balles au sol en mettant l'intégrité physique de ses genoux en danger.	Quelques erreurs dans le respect des consignes de jeu. Elles diminuent en cours de cycle.	Respect rigoureux des consignes, les balles désaxées ne sont pas jouées, la pratique est raisonnable et raisonnée. Conserve les jambes tendues pour ramasser les balles au sol.
05/20	Gain des rencontres	Le joueur évalué doit rompre avantageusement l'échange ou provoquer la faute de son adversaire pour marquer le point. La faute directe de la part de son adversaire n'est pas pris en compte, alors qu'elle l'est pour l'élève inapte partiel. Le score du match est le rapport entre les points marqués par rupture volontaire de l'échange par cet élève et des points perdus par ses fautes directes ou celles provoquées par son adversaire (renvois cadrés entre les 2 points extrêmes de la ligne de fond de table). Le nombre de matchs, de sets gagnés ou perdus, l'écart entre points marqués et concédés servent de critères pour cette portion de note.		
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (prise d'initiative, relance de service, frappe, coupé, lift, top spin, diagonale revers ou coup droit, ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.

COMMENTAIRE : La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, ...). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

Les mentions entre parenthèses (filles) (garçons) ne correspondent pas toujours à la réalité observée ; ce sont néanmoins des incitations à distinguer un barème pour les candidates et un barème pour les candidats dans les trois premiers éléments à évaluer : Volume et rythme de jeu, Déplacements et replacements, Gain des rencontres.

LE TENNIS DE TABLE EN DOUBLE

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le tennis de table scolaire est peu contraignant sur le plan énergétique et cardio respiratoire. Les actions sont peu intenses et permettent dans la forme d'organisation proposée de nombreux temps de récupération (match en 11pts, alternance des rôles de joueur et d'arbitre). A part des conditions d'environnement défavorables (poussières, risques allergènes), l'activité est parfaitement accessible à cet élève.

Aménagement de l'épreuve

Pas d'aménagement particulier.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
Pour obtenir le gain de rencontres face à des équipes et de niveau proche : NIVEAU 1 Réaliser un rôle adapté au projet d'équipe ; NIVEAU 2 Réaliser un rôle adapté au projet d'équipe, en l'adaptant aux conditions du rapport de force.		Les candidats sont regroupés en poules de 3 équipes de double au minimum, de niveau homogène (entre les doubles et au sein de chaque double), mixtes par genre (filles et garçons) ou non. Dans chaque poule, chaque équipe de candidats dispute au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue en un minimum de 2 sets gagnants de 11 points gagnants. Dans chaque rencontre, chaque candidat dispose d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et de sa propre équipe. Le candidat laisse ainsi une trace (personnelle) de son analyse de la rencontre. <i>Règlement : au cours des sets d'une rencontre, les équipes choisissent alternativement la disposition des joueurs (le joueur a de l'équipe A sert sur le joueur b ou sur le joueur b' de l'équipe B). Les rotations s'effectuent ensuite conformément au règlement fédéral.</i>			TENNIS DE TABLE EN DOUBLE ELEVE ASTHMATIQUE	
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
10/20	Volume et rythme de jeu	Les placements de balle sont aléatoires. L'échange se conclut souvent par une faute directe. Le candidat juxtapose un jeu de remise de balle et des tentatives de rupture de l'échange ponctuelles (placements et accélérations de balle). Le serveur met parfois en difficulté son coéquipier dès la relance.	Les placements de balle latéraux sont intentionnels (garçons) et variés (filles) mais souvent sans tenir compte du relanceur adverse. Le candidat soutient une fréquence d'échange plus rapide. Le service du candidat ne met pas en difficulté son coéquipier.	Le candidat place ses balles en fonction du relanceur adverse. Les différentes zones de la table adverse sont volontairement atteintes et les placements courts / longs sont associés aux placements latéraux et aux accélérations. Le candidat maîtrise les effets liftés et coupés. Son service permet à son coéquipier de prendre régulièrement l'initiative.		
	Gestion de l'espace de jeu	Les déplacements sont tardifs et de grande amplitude. Le candidat soit est « enrhumé » sur un côté de la table et ne peut couvrir l'ensemble de sa table, soit gêne son coéquipier.	Le candidat obtient une mise à distance efficace de la balle en revers ou en coup droit grâce à des déplacements latéraux effectués en pas chassés. Le candidat reste « mobilisé » entre deux frappes. Les déplacements sont toujours défensifs. Le candidat détermine son « bon côté » de la table en fonction de ses points forts (revers, coup droit) et de ceux de son coéquipier.	Les appuis sont dynamiques et les déplacements latéraux et en profondeur sont rapides et économiques. Le candidat est souvent bien positionné pour placer son coup fort car il anticipe la trajectoire de la balle reçue en fonction du placement de son adversaire (angle).		
05/20	Gain de rencontres.	A l'issue de l'épreuve, les équipes de double de la classe sont classées en fonction de leur appartenance à une poule, leur classement dans la poule et, éventuellement les différences de scores. Des rencontres inter-poules (par exemple entre la dernière équipe de la poule A et la première équipe de la poule B) peuvent être envisagées pour affiner ce classement qui sert de critère principal pour cette portion de note. Une fois le classement de l'équipe pris en compte, la note de l'équipe sera pondérée pour chacun des deux candidats en fonction de sa contribution au résultat de l'équipe.				
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez les adversaires et le coéquipier ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse, de celui de son coéquipier et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (prise d'initiative, relance de service, frappe, coupé, lift, top spin, diagonale revers ou coup droit, ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.		

COMMENTAIRE : Une balle non touchée peut, en double, constituer un indicateur objectif pour le joueur concerné (gestion de l'espace de jeu), son coéquipier ou son adversaire (volume et rythme de jeu).

Pour le gain et l'analyse des rencontres, le projet de l'équipe et sa mise en œuvre sont appréciés mais il est nécessaire de distinguer les contributions respectives de chacun des deux coéquipiers.

La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, ...). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

Les mentions entre parenthèses (filles) (garçons) ne correspondent pas toujours à la réalité observée ; ce sont néanmoins des incitations à distinguer un barème pour les candidates et un barème pour les candidats dans les trois premiers éléments à évaluer : Volume et rythme de jeu, Déplacements et relocations, Gain des rencontres.

LE TENNIS DE TABLE EN DOUBLE

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Pour cet élève, le certificat médical insiste sur la nécessité de favoriser les pratiques en décharge. Il peut pratiquer sans risque pour ses genoux (en valgus), ses hanches et ses chevilles, s'il veille à répartir son poids de corps sur ses deux jambes. Les déplacements latéraux dynamiques, en pas sautés, chassés, croisés ainsi que les fentes latérales amples, avec des blocages amènent l'élève à concentrer le poids de son corps sur un seul appui et créer ainsi des surcharges articulaires importantes. Répétées de nombreuses fois, ces surcharges provoquent des douleurs et des risques de traumatismes pour les articulations du train porteur. Il lui faut pratiquer de façon raisonnable et raisonnée en s'interdisant les écarts brusques avec blocages intenses et les déséquilibres latéraux pour jouer des balles trop désaxées. Il doit se limiter à des déplacements vers l'avant ou l'arrière.

Aménagement de l'épreuve

Cet élève doit mettre en œuvre des modalités de pratique qui privilégient uniquement des déplacements dans l'axe antéro postérieur. L'association à un joueur mobile dans le cadre du jeu en double réglementaire ne lui est pas possible.

La frappe alternative dans la balle n'est pas réalisable car trop risquée et désavantageuse pour cet élève. Le jeu en double lui est accessible s'il est possible d'associer deux joueurs peu mobiles en leur permettant de jouer en frappant dans la balle plusieurs fois consécutivement. Ils alternent les positions au service (coté droit) et en réception comme les autres. La référence au déplacement en profondeur, au remplacement, à la mobilisation entre deux frappes et à la capacité à ne pas se gêner est prise en compte pour évaluer la gestion de l'espace de jeu.

Une partie des points prévus pour évaluer cet élément est attribuée pour valoriser une motricité plus raisonnée et raisonnable, préservant l'intégrité physique de cet élève.

La possibilité de s'asseoir pour arbitrer lui est recommandée et permet de reposer les articulations du train porteur en les plaçant en décharge.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE					
Pour obtenir le gain de rencontres face à des équipes et de niveau proche : NIVEAU 1 Réaliser un rôle adapté au projet d'équipe ; NIVEAU 2 Réaliser un rôle adapté au projet d'équipe, en l'adaptant aux conditions du rapport de force.		Les candidats sont regroupés en poules de 3 équipes de double au minimum, de niveau homogène (entre les doubles et au sein de chaque double), mixtes par genre (filles et garçons) ou non. Dans chaque poule, chaque équipe de candidats dispute au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue en un minimum de 2 sets gagnants de 11 points gagnants. Dans chaque rencontre, chaque candidat dispose d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et de sa propre équipe. Le candidat laisse ainsi une trace (personnelle) de son analyse de la rencontre. <i>Règlement : au cours des sets d'une rencontre, les équipes choisissent alternativement la disposition des joueurs (le joueur a de l'équipe A sert sur le joueur b ou sur le joueur b' de l'équipe B). Les rotations s'effectuent ensuite conformément au règlement fédéral.</i> Adaptation du règlement pour les joueurs peu mobiles. Droit aux frappes consécutives dans la balle.			TENNIS DE TABLE EN DOUBLE ELEVE OBESE		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2			
10/20	Volume et rythme de jeu. n/6	Les placements de balle sont aléatoires. L'échange se conclut souvent par une faute directe. Le candidat juxtapose un jeu de remise de balle et des tentatives de rupture de l'échange ponctuelles (placements et accélérations de balle). Le serveur met parfois en difficulté son coéquipier dès la relance.	Les placements de balle latéraux sont intentionnels (garçons) et variés (filles) mais souvent sans tenir compte du relanceur adverse. Le candidat soutient une fréquence d'échange plus rapide. Le service du candidat ne met pas en difficulté son coéquipier.	Le candidat place ses balles en fonction du relanceur adverse. Les différentes zones de la table adverse sont volontairement atteintes et les placements courts / longs sont associés aux placements latéraux et aux accélérations. Le candidat maîtrise les effets liftés et coupés. Son service permet à son coéquipier de prendre régulièrement l'initiative.			
	Gestion de l'espace de jeu. n/2	Les déplacements sont tardifs voire inexistant. Il gêne son coéquipier.	Le candidat reste « mobilisé » entre deux frappes. Il se replace rapidement. Les déplacements sont toujours défensifs. Le candidat détermine son « bon côté » de la table en fonction de ses points forts (revers, coup droit) et de ceux de son coéquipier.	Les appuis sont dynamiques et les déplacements en profondeur sont rapides et économiques. Le candidat est souvent bien positionné pour placer son coup fort car il anticipe la trajectoire de la balle reçue en fonction du placement de son adversaire (angle).			
	Respect du contrat prévention santé. n/2 Mise en œuvre uniquement de déplacements et replacements antéro postérieurs. Mise en décharge volontaire des appuis pendant les phases d'observation et d'arbitrage.	Le joueur cherche à reprendre des balles trop excentrées et place ainsi ses genoux en surcharge.	Il laisse filer les balles excentrées mais il faut solliciter l'élève pour qu'il place ses jambes en décharge pendant les périodes d'observation et d'arbitrage.	Respect rigoureux des consignes, les balles déséquilibrantes ne sont pas jouées la pratique est raisonnable et raisonnée. Il place ses jambes en décharge pendant les phases d'observation et d'arbitrage.			
05/20	Gain de rencontres.	A l'issue de l'épreuve, les équipes de double de la classe sont classées en fonction de leur appartenance à une poule, leur classement dans la poule et, éventuellement les différences de scores. Des rencontres inter-poules (par exemple entre la dernière équipe de la poule A et la première équipe de la poule B) peuvent être envisagées pour affiner ce classement qui sert de critère principal pour cette portion de note. Une fois le classement de l'équipe pris en compte, la note de l'équipe sera pondérée pour chacun des deux candidats en fonction de sa contribution au résultat de l'équipe.					
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez les adversaires et le coéquipier ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse, de celui de son coéquipier et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (prise d'initiative, relance de service, frappe, coupé, lift, top spin, diagonale revers ou coup droit, ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.			

COMMENTAIRE : Une balle non touchée peut, en double, constituer un indicateur objectif pour le joueur concerné (gestion de l'espace de jeu), son coéquipier ou son adversaire (volume et rythme de jeu).

Pour le gain et l'analyse des rencontres, le projet de l'équipe et sa mise en œuvre sont appréciés mais il est nécessaire de distinguer les contributions respectives de chacun des deux coéquipiers.

La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, ...). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

Les mentions entre parenthèses (filles) (garçons) ne correspondent pas toujours à la réalité observée ; ce sont néanmoins des incitations à distinguer un barème pour les candidates et un barème pour les candidats dans les trois premiers éléments à évaluer : Volume et rythme de jeu, Déplacements et replacements, Gain des rencontres.

LE TENNIS DE TABLE EN DOUBLE

L'ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN.

Caractéristiques de l'élèves au regard de l'épreuve

L'élève doit réorganiser sa façon de jouer en s'interdisant tout déplacement latéral et les fentes avec flexion. La flexion des genoux supérieure à 30° est à éviter. Le certificat médical recommande de favoriser dans la pratique les déplacements dans l'axe antero postérieur.

Aménagement de l'épreuve

Cet élève doit mettre en œuvre des modalités de pratique qui privilégient uniquement des déplacements dans l'axe antéro postérieur. L'association à un joueur mobile dans le cadre du jeu en double réglementaire ne lui est pas possible.

La frappe alternative dans la balle n'est pas réalisable car trop risquée et désavantageuse pour cet élève. Le jeu en double lui est accessible s'il est possible d'associer deux joueurs peu mobiles en leur permettant de jouer en frappant dans la balle plusieurs fois consécutivement. Ils alternent les positions au service (coté droit) et en réception comme les autres. La référence au déplacement en profondeur, au remplacement, à la mobilisation entre deux frappes et à la capacité à ne pas se gêner est prise en compte pour évaluer la gestion de l'espace de jeu.

Une partie des points prévus pour évaluer cet élément est attribuée pour valoriser une motricité plus raisonnée et raisonnable, préservant l'intégrité physique de cet élève.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
Pour obtenir le gain de rencontres face à des équipes et de niveau proche : NIVEAU 1 Réaliser un rôle adapté au projet d'équipe ; NIVEAU 2 Réaliser un rôle adapté au projet d'équipe, en l'adaptant aux conditions du rapport de force.		Les candidats sont regroupés en poules de 3 équipes de double au minimum, de niveau homogène (entre les doubles et au sein de chaque double), mixtes par genre (filles et garçons) ou non. Dans chaque poule, chaque équipe de candidats dispute au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue en un minimum de 2 sets gagnants de 11 points gagnants. Dans chaque rencontre, chaque candidat dispose d'un instant entre les sets et à l'issue du dernier set pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et de sa propre équipe. Le candidat laisse ainsi une trace (personnelle) de son analyse de la rencontre. <i>Règlement : au cours des sets d'une rencontre, les équipes choisissent alternativement la disposition des joueurs (le joueur a de l'équipe A sert sur le joueur b ou sur le joueur b' de l'équipe B). Les rotations s'effectuent ensuite conformément au règlement fédéral.</i> Adaptation du règlement pour les joueurs peu mobiles. Droit aux frappes consécutives dans la balle.			TENNIS DE TABLE EN DOUBLE ELEVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN	
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
10/20	Volume et rythme de jeu. n/6	Les placements de balle sont aléatoires. L'échange se conclut souvent par une faute directe. Le candidat juxtapose un jeu de remise de balle et des tentatives de rupture de l'échange ponctuelles (placements et accélérations de balle). Le serveur met parfois en difficulté son coéquipier dès la relance.	Les placements de balle latéraux sont intentionnels (garçons) et variés (filles) mais souvent sans tenir compte du relanceur adverse. Le candidat soutient une fréquence d'échange plus rapide. Le service du candidat ne met pas en difficulté son coéquipier.	Le candidat place ses balles en fonction du relanceur adverse. Les différentes zones de la table adverse sont volontairement atteintes et les placements courts / longs sont associés aux placements latéraux et aux accélérations. Le candidat maîtrise les effets liftés et coupés. Son service permet à son coéquipier de prendre régulièrement l'initiative.		
	Gestion de l'espace de jeu. n/2	Pas de stratégie de placement. Remplacement tardif sur les appuis, manque de vivacité et d'attention pour préparer sa frappe. Il gêne son coéquipier.	Le candidat reste « mobilisé » entre deux frappes. Il se replace rapidement. Son placement reste identique. Le candidat détermine son « bon côté » de la table en fonction de ses points forts (revers, coup droit) et de ceux de son coéquipier.	Stratégie de placement en fonction du jeu de l'adversaire. Élève vif et constamment mobilisé entre deux frappes, anticipation des actions.		
	Respect du contrat prévention santé. n/2 Mise en œuvre uniquement de déplacements et replacements antéro postérieurs. Contrôle du gainage des genoux.	Le joueur cherche à reprendre des balles trop excentrées et place ainsi ses genoux en danger. Ramasse les balles en fléchissant les genoux.	Quelques erreurs dans le respect des consignes de jeu. Elles diminuent en cours de cycle.	Respect rigoureux des consignes, les balles désaxées ne sont pas jouées, la pratique est raisonnable et raisonnée. Conserve les jambes tendues pour ramasser les balles au sol.		
05/20	Gain de rencontres.	A l'issue de l'épreuve, les équipes de double de la classe sont classés en fonction de leur appartenance à une poule, leur classement dans la poule et, éventuellement les différences de scores. Des rencontres inter-poules (par exemple entre la dernière équipe de la poule A et la première équipe de la poule B) peuvent être envisagées pour affiner ce classement qui sert de critère principal pour cette portion de note. Une fois le classement de l'équipe pris en compte, la note de l'équipe sera pondérée pour chacun des deux candidats en fonction de sa contribution au résultat de l'équipe.				
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez les adversaires et le coéquipier ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse, de celui de son coéquipier et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (prise d'initiative, relance de service, frappe, coupé, lift, top spin, diagonale revers ou coup droit, ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.		

COMMENTAIRE : Une balle non touchée peut, en double, constituer un indicateur objectif pour le joueur concerné (gestion de l'espace de jeu), son coéquipier ou son adversaire (volume et rythme de jeu).

Pour le gain et l'analyse des rencontres, le projet de l'équipe et sa mise en œuvre sont appréciés mais il est nécessaire de distinguer les contributions respectives de chacun des deux coéquipiers.

La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontre dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, ...). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

Les mentions entre parenthèses (filles) (garçons) ne correspondent pas toujours à la réalité observée ; ce sont néanmoins des incitations à distinguer un barème pour les candidates et un barème pour les candidats dans les trois premiers éléments à évaluer : Volume et rythme de jeu, Déplacements et replacements, Gain des rencontres.

BASKET-BALL

L'ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le médecin précise que la pratique sportive doit être aménagée afin de laisser la possibilité à l'élève asthmatique de s'accorder des temps de repos en cas de gêne respiratoire. La pratique du basket-ball en extérieur est contre-indiquée par temps froid et sec et dans une atmosphère particulièrement allergène (poussières, pollution, pollen,...).

Aménagement de l'épreuve

L'élève asthmatique doit être en mesure de gérer ses efforts en cours de partie. Par contre, il pourra endosser les statuts d'attaquant et de défenseur de manière alternée comme ses camarades valides, avec des temps de pauses suffisants, notamment s'il éprouve des difficultés à ventiler.

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE		BASKET BALL ELEVE ASTHMATIQUE
<p>NIVEAU 1 : rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense organisée pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 : rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches à 4 contre 4, ou 3 contre 3 sur un terrain réduit (largeur de gymnase), opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori.</p> <p>Prévoir un joueur de plus dans l'équipe afin de ménager des temps de récupération plus importants en cas de besoin pour cet élève.</p> <p>Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes contre des adversaires différents.</p> <p>Les règles essentielles sont celles du basket-ball, la troisième faute personnelle est sanctionnée d'un carton jaune qui donne lieu à une exclusion temporaire de 1'30".</p> <p>Il est demandé aux équipes de formuler avant chaque match un projet collectif portant sur les intentions offensives et défensives.</p>		
ELEMENTS A EVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT = 0 - 9	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1 = 10 - 15	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 = 16 - 20	
Projets collectifs et actions collectives 06/20	Le projet se limite à la prise en charge spontanée de chaque adversaire par un joueur de même niveau. Les régulations du projet en cours d'épreuve sont rares. Les actions tactiques sont improvisées et rares.	Chaque joueur a un rôle et les tâches sont réparties. Le projet de circulation de balle visant la mise en situation favorable de tir et d'organisation défensive est explicite et concerne notamment l'occupation de l'espace de jeu. Les modifications éventuelles du projet s'effectuent entre les matches. Les actions tactiques recherchées sont simples (passe et va, passe et suit...)	Le projet tient compte de l'équipe adverse. Le projet de circulation de balle et d'organisation défensive prévoit des alternatives et/ou des routines (combinaisons). Les éléments du projet sont réalisés avec efficacité ou ajustés en cours de jeu.	
Actions individuelles du porteur de balle 04/20	Efficace dans les passes courtes. Progresses en dribble si l'espace est dégagé. Tire sans prendre en compte la présence de l'adversaire, ou de façon précipitée.	Utilise efficacement passes courtes et passes longues pour faire progresser la balle. Peut transmettre la balle dans la course d'un partenaire. Peut effacer un adversaire en dribble. Perçoit et exploite les situations favorables de tirs. Utilise une technique privilégiée.	Maîtrise les techniques de débordement Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu. Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise différentes techniques.	
Actions individuelles du non porteur de balle 03/20	Suit le sens du jeu. Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou par des gestes. Jeu du rebond offensif aléatoire	Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux. Est concerné par le rebond offensif lorsqu'il est sous le panier	Créé des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur (bloc, écran,...) Maîtrise des techniques de démarquage adaptées à la présence de partenaires et d'adversaires dans un espace proche. Participe au rebond offensif lorsque le joueur est proche de la cible.	
Actions individuelles défensives 03/20	Ferme l'accès au panier. Gène le porteur de balle. Construit une attitude défensive réglementaire et adaptée à ses possibilités motrices. Participe au rebond défensif de manière aléatoire	Défend efficacement sur le porteur de balle, sans commettre de fautes Réussit quelques interceptions. Joue le rebond défensif lorsqu'il est sous le panier	Adapte sa défense au jeu de l'adversaire Excentre le tireur, interdit l'axe central. Articule ses actions avec celles de ses partenaires (permutation, aide). Participe systématiquement au rebond défensif	
Respect du contrat prévention santé 04/20	Prend trop de risque au regard de ses déficiences. Mauvaise gestion de ses efforts, ne profite pas des temps de récupération pour récupérer, se ventiler avec pertinence.	Le respect des consignes de sécurité induites par l'aménagement du jeu et de ses contraintes n'est pas systématique. Le joueur demeure vigilant quand aux risques qu'il encoure.	Le joueur respecte de manière rigoureuse les consignes qui lui ont été données. Il mesure chacune de ses actions et leurs incidences par rapport au contrat prévention santé qu'il s'est donné.	

BASKET-BALL

L'ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élèves au regard de l'épreuve

Le médecin ne contre-indique pas la pratique des sports collectifs. Au contraire, elle est conseillée pour ne pas accentuer l'isolement de l'élève obèse. En outre, cette pratique doit être aménagée afin d'offrir suffisamment de pauses et de temps de récupération complète. De plus, elle doit privilégier les efforts en décharge (pas de sollicitations abusives des articulations, ni de sauts).

Aménagement de l'épreuve

D'un point de vue énergétique :

L'élève doit avoir la possibilité de sortir du terrain et de se faire remplacer dès que l'effort devient pénible à supporter (contrôle par l'élève de son rythme cardiaque avant et après chaque phase de jeu .

Deux possibilités :

- soit le joueur peut endurer les efforts imposés par les renversements successifs entre attaque et défense, auquel cas il pratique comme ses camarades valides avec davantage de pauses en dehors du terrain
- soit le joueur, de part sa corpulence, ne peut suivre le rythme du jeu et il devra assumer un statut d'attaquant ou de défenseur, afin de ne pas avoir à courir en permanence selon des accélérations trop contraignantes pour lui.

D'un point de vue pliométrique :

Pour la pratique du basket-ball l'élève obèse ne devra participer à aucune forme de rebond qu'il soit offensif ou défensif. Son comportement en attaque sera limité, car les débordements latéraux de type 1 contre 1 sont trop contraignants pour l'articulation des genoux. La « défense individuelle stricte » sera proscrite pour les mêmes raisons. Un secteur de jeu à défendre sera plus approprié et il offrira la possibilité à l'élève obèse d'aider au mieux ses partenaires à proximité de son espace d'évolution. Il adoptera ainsi une défense complémentaire de type « flottement ».

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE	
<p>NIVEAU 1 : rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense organisée pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 : rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches à 4 contre 4, ou 3 contre 3 sur un terrain réduit (largeur de gymnase), opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori.</p> <p>Prévoir un joueur de plus dans l'équipe afin de ménager des temps de récupération plus importants en cas de besoin pour cet élève.</p> <p>Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes contre des adversaires différents.</p> <p>Les règles essentielles sont celles du basket-ball, la troisième faute personnelle est sanctionnée d'un carton jaune qui donne lieu à une exclusion temporaire de 1'30".</p> <p>Il est demandé aux équipes de formuler avant chaque match un projet collectif portant sur les intentions offensives et défensives.</p>	
		BASKET BALL	
		ELEVE OBESE	
ELEMENTS A EVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT = 0 - 9	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1 = 10 - 15	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 = 16 - 20
Projets collectifs et actions collectives 06/20	Le projet se limite à la prise en charge spontanée de chaque adversaire par un joueur de même niveau. Les régulations du projet en cours d'épreuve sont rares. Les actions tactiques sont improvisées et rares.	Chaque joueur a un rôle et les tâches sont réparties. Le projet de circulation de balle visant la mise en situation favorable de tir et d'organisation défensive est explicite et concerne notamment l'occupation de l'espace de jeu. Les modifications éventuelles du projet s'effectuent entre les matches. Les actions tactiques recherchées sont simples (passe et va, passe et suit,...)	Le projet tient compte de l'équipe adverse. Le projet de circulation de balle et d'organisation défensive prévoit des alternatives et/ou des routines (combinaisons). Les éléments du projet sont réalisés avec efficacité ou ajustés en cours de jeu.
Actions individuelles du porteur de balle 04/20	Efficace dans les passes courtes. Progresses en dribble si l'espace est dégagé. Tire sans prendre en compte la présence de l'adversaire, ou de façon précipitée.	Utilise efficacement passes courtes et passes longues pour faire progresser la balle. Peut transmettre la balle dans la course d'un partenaire. Peut effacer un adversaire en dribble. Perçoit et exploite les situations favorables de tirs. Utilise une technique privilégiée.	La maîtrise des techniques de débordement est à proscrire pour cet élève. Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu. Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise différentes techniques.
Actions individuelles du non porteur de balle 03/20	Suit le sens du jeu. Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou par des gestes. Jeu du rebond offensif aléatoire (rebonds proscrits pour cet élève, donc non évalués sur ce critère).	Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux sans changement latéral brusque. Est concerné par le rebond offensif lorsqu'il est sous le panier (rebonds proscrits pour cet élève, donc non évalués sur ce critère).	Crée des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur (bloc, écran,...) Maîtrise des techniques de démarquage adaptées à la présence de partenaires et d'adversaires dans un espace proche. Appelle le ballon et, a un rôle de communication et d'indication auprès de ses partenaires.
Actions individuelles défensives 03/20	Ferme l'accès au panier. Gêne le porteur de balle. Construit une attitude défensive réglementaire et adaptée à ses possibilités motrices. Participe au rebond défensif de manière aléatoire (rebonds proscrits pour cet élève, donc non évalués sur ce critère).	Défend efficacement sur le porteur de balle, sans commettre de fautes et en respectant les limitations définies préalablement par l'enseignant (pas de défense individuelle stricte, respect de la zone à défendre pour cet élève). Réussit quelques interceptions. Evite de jouer le rebond défensif lorsqu'il est sous le panier	Adapte sa défense au jeu de l'adversaire (en respectant les limitations définies par l'enseignant). Excentre le tireur, interdit l'axe central. Articule ses actions avec celles de ses partenaires (permutation, aide). Participe systématiquement au rebond défensif (rebonds proscrits pour cet élève).
Respect du contrat prévention santé 04/20	Prend trop de risque au regard de ses déficiences. Mauvaise gestion de ses efforts, ne profite pas des temps de récupération pour récupérer, se ventiler et prendre son poul. Joue en suspension les rebonds, tirs et contres et perd souvent l'équilibre en défense.	Le respect des consignes de sécurité induites par l'aménagement du jeu et de ses contraintes n'est pas systématique. Le joueur demeure vigilant quand aux risques qu'il encoure. Sa pratique est raisonnée mis il se laisse parfois emporter par la rapidité du jeu (conquête à tout prix de la balle ou défense hasardeuse).	Le joueur respecte de manière rigoureuse les consignes qui lui ont été données. Il mesure à chacune de ses actions le rapport efficacité/risques en donnant son rendement optimum pour servir son équipe sans s'exposer physiquement (blessure, fatigue précoce).

BASKET-BALL

L'ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élèves au regard de l'épreuve

Le médecin interdit toute pratique sportive sollicitant le genou en flexion au delà de 30°. Les déplacements latéraux sont contre-indiqués et les appuis pédestres doivent être privilégiés dans l'axe antéro-postérieur et sur terrain plat.

Aménagement de l'épreuve

Afin de soulager l'articulation des genoux, l'élève ne tentera aucune récupération de balle sur rebond. Comme l'élève obèse, tout déplacement latéral en flexion lui est proscrit (1 contre 1 en temps que PB ou défense individuelle). Les montées de balle en passe et va ou passe et suit seront en ce sens valorisées. Un couloir dans la profondeur du terrain doit lui être délimité, afin de privilégier les déplacements dans l'axe antéro-postérieur. La défense de zone sur un secteur bien précis (largeur n'excédant pas trois mètres) offre l'avantage d'une possibilité de soutien des partenaires en défense à proximité de la zone.

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE	
<p>NIVEAU 1 : rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense organisée pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 : rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches à 4 contre 4, ou 3 contre 3 sur un terrain réduit (largeur de gymnase), opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré à priori.</p> <p>Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes contre des adversaires différents.</p> <p>Les règles essentielles sont celles du basket-ball, la troisième faute personnelle est sanctionnée d'un carton jaune qui donne lieu à une exclusion temporaire de 1'30".</p> <p>Il est demandé aux équipes de formuler avant chaque match un projet collectif portant sur les intentions offensives et défensives.</p>	
		BASKET BALL	
		ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN.	
ELEMENTS A EVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT = 0 - 9	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1 = 10 - 15	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 = 16 - 20
Projets collectifs et actions collectives 06/20	Le projet se limite à la prise en charge spontanée de chaque adversaire par un joueur de même niveau. Les régulations du projet en cours d'épreuve sont rares. Les actions tactiques sont improvisées et rares.	Chaque joueur a un rôle et les tâches sont réparties. Le projet de circulation de balle visant la mise en situation favorable de tir et d'organisation défensive est explicite et concerne notamment l'occupation de l'espace de jeu. Les modifications éventuelles du projet s'effectuent entre les matches. Les actions tactiques recherchées sont simples (passe et va, passe et suit,...)	Le projet tient compte de l'équipe adverse. Le projet de circulation de balle et d'organisation défensive prévoit des alternatives et/ou des routines (combinaisons). Les éléments du projet sont réalisés avec efficacité ou ajustés en cours de jeu.
Actions individuelles du porteur de balle 04/20	Efficace dans les passes courtes. Progresses en dribble si l'espace est dégagé. Tire sans prendre en compte la présence de l'adversaire, ou de façon précipitée.	Utilise efficacement passes courtes et passes longues pour faire progresser la balle. Peut transmettre la balle dans la course d'un partenaire. Peut effacer un adversaire en dribble. Perçoit et exploite les situations favorables de tirs. Utilise une technique privilégiée.	La maîtrise les techniques de débordement (à proscrire pour cet élève) Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu. Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise différentes techniques.
Actions individuelles du non porteur de balle 03/20	Suit le sens du jeu. Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou par des gestes. Jeu du rebond offensif aléatoire (rebonds proscrits pour cet élève donc non évalués sur ce critère).	Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux sans changement latéral brusque. Est concerné par le rebond offensif lorsqu'il est sous le panier (rebonds proscrits pour cet élève, donc non évalués sur ce critère).	Créé des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur (bloc, écran,...) Maîtrise des techniques de démarquage adaptées à la présence de partenaires et d'adversaires dans un espace proche. Appelle le ballon et, a un rôle de communication et d'indication auprès de ses partenaires.
Actions individuelles défensives 03/20	Ferme l'accès au panier. Gêne le porteur de balle. Construit une attitude défensive réglementaire et adaptée à ses possibilités motrices. Participe au rebond défensif de manière aléatoire (rebonds proscrits pour cet élève, donc non évalués sur ce critère).	Défend efficacement sur le porteur de balle, sans commettre de fautes et en respectant les limitations définies préalablement par l'enseignant (pas de défense individuelle stricte, respect de la zone à défendre pour cet élève) Réussit quelques interceptions. Ne Joue pas le rebond défensif lorsqu'il est sous le panier	Adapte sa défense au jeu de l'adversaire (en respectant les limitations définies par l'enseignant) Excentre le tireur, interdit l'axe central. Articule ses actions avec celles de ses partenaires (permutation, aide). Participe systématiquement au rebond défensif (rebonds proscrits)
Respect du contrat prévention santé 04/20	Prend trop de risque au regard de ses déficiences. Mauvaise gestion de ses efforts, non respect du couloir de progression, joue en suspension les rebonds, tirs et contres et perd souvent l'équilibre en défense.	Le respect des consignes de sécurité induites par l'aménagement du jeu et de ses contraintes n'est pas systématique. Le joueur demeure vigilant quand aux risques qu'il encoure. Sa pratique est raisonnée mis il se laisse parfois emporter par la rapidité du jeu (conquête à tout prix de la balle ou défense hasardeuse).	Le joueur respecte de manière rigoureuse les consignes qui lui ont été données. Il mesure chacune de ses actions et leurs incidences par rapport au contrat prévention santé qu'il s'est donné. Il mesure à chacune de ses actions le rapport efficacité/risques en donnant son rendement optimum pour servir son équipe sans s'exposer physiquement .

HAND-BALL

ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

La pratique doit être aménagée en donnant des temps de repos pour éviter les problèmes respiratoires. La pratique en extérieur est contre indiquée par temps froid et sec et dans une atmosphère allergène (salle poussiéreuse).

Aménagement de l'épreuve

La pratique sera aménagée de manière à donner des temps de récupération quand l'élève en éprouvera le besoin. Il pourra alors être remplacé par un joueur qui lui est associé en permanence afin de permettre la continuité du jeu.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Rechercher le gain d'une rencontre de hand-ball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense qui s'organise prioritairement pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre de hand-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant un(e) ou deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu entre 6m et 12m. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes au moins. L'élève asthmatique peut être remplacé par un joueur qui assure la continuité du jeu au gré de la demande du joueur (quand besoin est ; quand l'équipe change de statut). L'élève asthmatique jouera à volonté le rôle de gardien s'il le souhaite. Les règles essentielles sont celles du handball, l'engagement est réalisé par le gardien de but depuis sa zone. Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>			<p>HAND-BALL</p> <p>ELEVE</p> <p>ASTHMATIQUE</p>	
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
06/20	Organisation collective (2)	<p>Projet d'organisation limité et vague. L'équipe ne parvient pas à adopter et maintenir une organisation collective. Les actions individuelles prédominent. Le projet ne prend pas en compte les possibilités de l'élève asthmatique.</p>	<p>L'organisation adoptée est identifiable. Elle repose sur une répartition des rôles et des tâches. L'élève asthmatique aura prévu l'organisation avec son binôme. Le projet collectif permet l'occupation de l'espace de jeu et favorise les relations à 2 joueurs (passe et va, passe et suit,...). L'équipe peut se réorganiser entre les matchs.</p>	<p>L'organisation adoptée tient compte de l'équipe adverse (points forts, points faibles) et des possibilités de l'élève asthmatique. Les actions d'attaque sont variées (alternatives, combinaisons, etc). L'organisation défensive est efficace. L'équipe peut s'adapter en jeu pour rester structurée en attaque et en défense.</p>		
04/20	Actions individuelles du porteur de balle	<p>Efficace dans les passes courtes. Progresse en dribble si l'espace est dégagé. Tire sans prendre en compte la présence de l'adversaire ou de façon précipitée.</p>	<p>Utilise efficacement passe courte et passe longue pour faire progresser la balle. Transmet la balle dans la course d'un partenaire. N'évolue pas seul en dribble avec une présence défensive (1 contre 1). Exploite les situations favorables de tir en utilisant une technique privilégiée de tir. Met en difficulté le gardien de but.</p>	<p>Maîtrise des techniques de débordements. Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu. Utilise les intervalles dans la défense adverse. Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise différentes techniques.</p>		
03/20	Actions individuelles du non porteur de balle	<p>Se place en situation de réceptionneur face au porteur de balle, dans l'axe central. Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou physiquement.</p>	<p>Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou dans la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux.</p>	<p>Crée des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur. Maîtrise des techniques de démarquage à bon escient, en gérant ses possibilités pour éviter la fatigue.</p>		
03/20	Actions individuelles du défenseur	<p><i>Ferme l'accès au but en se plaçant dans le couloir direct. Gène le porteur de balle quand il est proche de lui.</i></p>	<p>Réussit quelques interceptions, harcèle quand le porteur de balle ou la balle sont dans un secteur proche.</p>	<p>Sait se placer en fonction de l'équipe adverse pour mettre à profit ses possibilités. Aide ses partenaires situés dans un espace proche de lui. Intercepte souvent.</p>		
04/20	Contrat prévention santé	<p><i>Gère mal ses efforts ; s'investit de manière inconsidérée. N'utilise pas les possibilités offertes pour récupérer.</i></p>	<p>La pratique devient raisonnée même si l'élève se laisse parfois emporter par la rapidité du jeu.</p>	<p>L'élève connaît ses limites et sa pratique est raisonnée. Il utilise son binôme à bon escient.</p>		

COMMENTAIRE : Dans toute la mesure du possible les équipes constituées seront homogènes en leur sein (joueurs sensiblement de même niveau à l'issue du cycle d'enseignement).

L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de « rôle prépondérant » : +1 à « passif » : -1), sans que la part de l'élément à évaluer « organisation collective » puisse excéder 25% de la note finale. **On sera moins exigeant pour l'élève inapte au niveau individuel.**

HAND-BALL

ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

La pratique doit être aménagée en donnant des temps de repos pour éviter les problèmes respiratoires et les douleurs notamment aux genoux.

Aménagement de l'épreuve

L'élève obèse sera associé à un élève valide qui le remplacera quand besoin est et qui permettra la continuité du jeu. Il jouera plus souvent le rôle de gardien s'il le désire.

Il devra proscrire tous les sauts (tirs en suspension notamment) et éviter les changements brusques de direction (défense en 1 contre 1 notamment) afin d'éviter une sollicitation trop importante des articulations des genoux.

L'élève devra vérifier son rythme cardiaque avant et après l'effort.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Rechercher le gain d'une rencontre de hand-ball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense qui s'organise prioritairement pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre de hand-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant un(e) ou deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu entre 6m et 12m. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes au moins. L'élève obèse peut être remplacé par un joueur qui assure la continuité du jeu au gré de la demande du joueur (quand besoin est ; quand l'équipe change de statut). L'élève obèse jouera à volonté le rôle de gardien s'il le souhaite. Les règles essentielles sont celles du handball, l'engagement est réalisé par le gardien de but depuis sa zone. Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>			<p>HAND-BALL</p> <p>ELEVE OBESE</p>	
POINTS	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
06/20	Organisation collective (2)	Projet d'organisation limité et vague. L'équipe ne parvient pas à adopter et maintenir une organisation collective. Les actions individuelles prédominent. Le projet ne prend pas en compte les possibilités de l'élève inapte.	L'organisation adoptée est identifiable. Elle repose sur une répartition des rôles et des tâches. L'élève inapte aura prévu l'organisation avec son binôme. Le projet collectif permet l'occupation de l'espace de jeu et favorise les relations à 2 joueurs (passe et va, passe et suit,...). L'équipe peut se réorganiser entre les matchs.	L'organisation adoptée tient compte de l'équipe adverse (points forts, points faibles) et des possibilités de l'élève obèse. Les actions d'attaque sont variées (alternatives, combinaisons, etc). L'organisation défensive est efficace. L'équipe peut s'adapter en jeu pour rester structurée en attaque et en défense.		
04/20	Actions individuelles du porteur de balle	Efficace dans les passes courtes. Progresses en dribble si l'espace est dégagé. Tire sans prendre en compte la présence de l'adversaire ou de façon précipitée.	Utilise efficacement passe courte et passe longue pour faire progresser la balle. Transmet la balle dans la course d'un partenaire. N'évolue pas seul en dribble avec une présence défensive mais privilégie les actions en passe et va. Exploite les situations favorables de tir en utilisant une technique privilégiée de tir. Met en difficulté le gardien de but.	Maîtrise des techniques de débordements. Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu. Utilise les intervalles dans la défense adverse. Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise différentes techniques.		
03/20	Actions individuelles du non porteur de balle	Se place en situation de réceptionneur face au porteur de balle, dans l'axe central. Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou physiquement.	Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou dans la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux.	Crée des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur. Maîtrise des techniques de démarquage à bon escient, en gérant ses possibilités pour éviter la fatigue.		
03/20	Actions individuelles du défenseur	<i>Ferme l'accès au but en se plaçant dans le couloir direct.</i> <i>Gène le porteur de balle quand il est proche de lui.</i>	Réussit quelques interceptions, harcèle quand le porteur de balle ou la balle sont dans un secteur proche.	Sait se placer en fonction de l'équipe adverse pour mettre à profit ses possibilités. Aide ses partenaires situés dans un espace proche de lui. Intercepte souvent.		
04/20	Contrat prévention santé	<i>Gère mal ses efforts : s'investit de manière inconsidérée ou insuffisante. N'utilise pas les possibilités offertes pour être efficace sans provoquer de douleurs.</i>	La pratique devient raisonnée même si l'élève se laisse parfois emporter par la rapidité du jeu.	L'élève connaît ses limites et sa pratique est raisonnée. Il utilise son binôme à bon escient.		

COMMENTAIRE : Dans toute la mesure du possible les équipes constituées seront homogènes en leur sein (joueurs sensiblement de même niveau à l'issue du cycle d'enseignement).

L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de « rôle prépondérant » : +1 à « passif » : -1), sans que la part de l'élément à évaluer « organisation collective » puisse excéder 25% de la note finale. **On sera moins exigeant pour l'élève inapte au niveau individuel.**

HAND-BALL

ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

La pratique est possible si l'élève limite ses déplacements latéraux, les sauts et les changements brusques de direction. Si les douleurs apparaissent rapidement et de manière conséquente, il faudra proscrire cette pratique.

Aménagement de l'épreuve

L'élève devra proscrire les changements brusques de direction (défense 1 contre 1, débordements) et les déplacements latéraux (défense de zone possible mais limitée dans l'espace latéral). Il pourra être associé à un joueur valide qui le remplacera dès les premiers signes de douleur. Il lui faudra privilégier les phases d'attaque.

En cas de syndrome marqué, cette activité n'est pas recommandée.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Rechercher le gain d'une rencontre de hand-ball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense qui s'organise prioritairement pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre de hand-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant un(e) ou deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu entre 6m et 12m. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches à 6 contre 6 (5 joueurs de champ et un gardien) sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes au moins. L'élève présentant un syndrome rotulien peut être remplacé par un joueur qui assure la continuité du jeu au gré de la demande du joueur (quand besoin est ; quand l'équipe change de statut). L'élève jouera principalement en attaque dans un rôle qui n'engagera que très peu les déplacements rapides ou latéraux. Les règles essentielles sont celles du handball, l'engagement est réalisé par le gardien de but depuis sa zone. Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>			<p>HAND-BALL</p> <p>ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN</p>	
POINTS	ÉLÉMENTS A ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
06/20	Organisation collective (2)	Projet d'organisation limité et vague. L'équipe ne parvient pas à adopter et maintenir une organisation collective. Les actions individuelles prédominent. Le projet ne prend pas en compte les possibilités de l'élève présentant un syndrome rotulien.	L'organisation adoptée est identifiable. Elle repose sur une répartition des rôles et des tâches. L'élève aura prévu l'organisation avec son binôme. Le projet collectif permet l'occupation de l'espace de jeu et favorise les relations à 2 joueurs (passe et va, passe et suit,...). L'équipe peut se réorganiser entre les matchs.	L'organisation adoptée tient compte de l'équipe adverse (points forts, points faibles) et des possibilités de l'élève. Les actions d'attaque sont variées (alternatives, combinaisons, etc). L'organisation défensive est efficace. L'équipe peut s'adapter en jeu pour rester structurée en attaque et en défense.		
04/20	Actions individuelles du porteur de balle	Efficace dans les passes courtes. Progresses en dribble si l'espace est dégagé. Tire sans prendre en compte la présence de l'adversaire ou de façon précipitée.	Utilise efficacement passe courte et passe longue pour faire progresser la balle. Transmet la balle dans la course d'un partenaire. N'évolue pas seul en dribble avec une présence défensive mais privilégie les actions en passe et va. Exploite les situations favorables de tir en utilisant une technique de tir en appui. Met en difficulté le gardien de but.	Maîtrise des techniques de débordements. Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu. Utilise les intervalles dans la défense adverse. Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise obligatoirement la technique du tir en appui.		
03/20	Actions individuelles du non porteur de balle	Se place en situation de réceptionneur face au porteur de balle, dans l'axe central. Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou physiquement.	Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou dans la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux.	Crée des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur. Maîtrise des techniques de démarquage en évitant toutefois les changements de rythme importants.		
03/20	Actions individuelles du défenseur	<i>Ferme l'accès au but en se plaçant dans le couloir direct.</i> <i>Gène le porteur de balle quand il est proche de lui.</i>	Réussit quelques interceptions, harcèle quand le porteur de balle ou la balle sont dans un secteur proche.	Sait se placer en fonction de l'équipe adverse pour mettre à profit ses possibilités. Aide ses partenaires situés dans un espace proche de lui. Intercepte souvent.		
04/20	Contrat prévention santé	<i>S'investit de manière inconsidérée. N'utilise pas les possibilités offertes pour être efficace sans provoquer de douleurs.</i>	La pratique devient raisonnée même si l'élève se laisse parfois emporter par la rapidité du jeu.	L'élève connaît ses limites et sa pratique est raisonnée. Il utilise son binôme à bon escient.		

COMMENTAIRE : Dans toute la mesure du possible les équipes constituées seront homogènes en leur sein (joueurs sensiblement de même niveau à l'issue du cycle d'enseignement).

L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de « rôle prépondérant » : +1 à « passif » : -1), sans que la part de l'élément à évaluer « organisation collective » puisse excéder 25% de la note finale. **On sera moins exigeant pour l'élève inapte au niveau individuel.**

VOLLEY-BALL

ELEVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le médecin précise que la pratique sportive doit être aménagée, afin de laisser la possibilité à l'élève asthmatique de s'accorder des temps de repos en cas de fatigue et de gêne respiratoire. La pratique du volley-ball en extérieur est contre-indiquée par temps froid et sec et dans une atmosphère particulièrement allergène (poussières, pollution, pollen,...).

Aménagement de l'épreuve

L'élève asthmatique doit être en mesure de gérer ses efforts en cours de partie et pourra être remplacé dès le moindre signal d'alerte annonçant une crise éventuelle. Veiller à canaliser l'énergie de l'élève qui ne voudrait pas arrêter un match alors qu'il en a besoin. La médication habituelle est prise par l'élève une demi heure avant l'épreuve.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1 Rechercher le gain d'une rencontre de volley-ball par la mise en place d'une organisation collective : l'équipe attaque la cible, à partir du service avec des vitesses et des axes différents, et enrichit les alternatives d'attaque en utilisant au maximum l'espace de jeu effectif offensif. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre de volley-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur des alternatives d'attaque qui visent à prendre de vitesse le système défensif en créant de l'incertitude le plus tôt possible afin de gêner la mise en place confortable de la défense et en augmentant la vitesse d'exécution et de remplacement. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches, à 4 contre 4, sur un terrain de 14m sur 7m, se déroulant en 15 points joués au point décisif, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Prévoit une équipe de 5 joueurs, afin de ménager des temps de récupération plus importants en cas de besoin.</p> <p>Chaque équipe dispute plusieurs rencontres.</p> <p>Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des élèves (de 2,00 M à 2,30 M). Le nombre de services consécutifs effectués par le même joueur est limité à 3.</p> <p>Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>			<p>VOLLEY-BALL</p> <p>Elève asthmatique</p>
POINTS AFFECTER	A	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	
05/20		<i>Organisation collective (2)</i>	Projet d'organisation limité et vague. L'équipe ne parvient pas à adopter et maintenir une organisation collective. Les actions individuelles prédominent.	L'organisation adoptée n'est pas identifiable. Elle repose sur une répartition des rôles et des tâches. Le projet collectif permet l'occupation de l'espace de jeu et favorise les relations à 2 joueurs (enchaînement réception - construction d'attaque) L'équipe peut se réorganiser entre les matchs.	L'organisation adoptée tient compte de l'équipe adverse (points forts, points faibles). Les actions d'attaque sont variées (alternatives, combinaisons,...). L'organisation défensive et efficace. L'équipe peut s'adapter en jeu pour rester structurée en attaque et en défense.
05/20		Actions individuelles du porteur de balle	Le service est une mise en jeu aléatoire. Le passeur renvoie en 2 ^{ème} touche sans intention ou passe en remontant la balle. L'attaquant utilise majoritairement le renvoi simple.	Le service est assuré mais peu dangereux. Le passeur cherche à faciliter l'action de l'attaquant adverse (mise en situation favorable). L'attaquant alterne balle accélérée et balle placée.	Le service est une mise en danger. Le choix de passe prend en compte le positionnement de l'équipe adverse. Les attaques sont variées en vitesse et en direction.
05/20		Actions individuelles d'aide au porteur de balle	S'oriente vers le porteur de balle uniquement. Réalise la plupart des actions à l'arrêt.	Se place et se déplace dans son secteur d'intervention pour permettre le relais vers l'avant.	S'adapte à la situation et se place pour jouer soit le soutien ou la passe ou l'attaque. Mobile, intervient dans l'urgence.
05/20		Actions individuelles de défense	S'oppose très rarement à l'attaquant. Le receveur se signale verbalement (« j'ai ») et renvoie dans l'axe en haut et vers l'avant les balles faciles reçues sans avoir à se déplacer.	S'oppose à l'attaquant adverse quand il est dans son secteur d'intervention (près du filet). Réceptionne les balles fortes dans sa zone proche.	Prend en compte l'attaque adverse (contre et/ou défense basse). Réceptionne des balles accélérées et éloignées.

COMMENTAIRES : (1) Dans toute la mesure du possible les équipes constituées seront homogènes en leur sein (joueurs sensiblement de même niveau à l'issue du cycle d'enseignement).

(2) L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de « rôle prépondérant » : +1 à « passif » : -1, sans que la part de l'élément à évaluer « organisation collective » puisse excéder 25% de la note finale.

VOLLEY-BALL

ELEVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le médecin ne contre-indique pas la pratique des sports collectifs. Au contraire, elle est conseillée pour ne pas accentuer l'isolement de l'élève obèse. Cette pratique doit être aménagée afin d'offrir suffisamment de pauses et de temps de récupération complète. Elle doit privilégier les efforts en décharge (pas de sollicitations abusives des articulations, ni de sauts).

Aménagement de l'épreuve

D'un point de vue énergétique :

L'élève doit avoir la possibilité de sortir du terrain et de se faire remplacer dès que l'effort devient pénible à supporter.

D'un point de vue pliométrique :

L'élève devra se déplacer et organiser toutes ses actions dans un couloir de 1m50 de large (prendre des repères déjà existants à partir des tracés au sol lors d'une pratique en gymnase). Tout saut lui étant proscrit, il ne pourra s'interposer aux contres ni jouer de balles excentrées, afin de ne pas perdre son équilibre et chuter. La « défense basse » est possible, sans flexion excessive, et limitée à son couloir.

Remarques à propos du règlement :

1. Lorsque l'élève obèse se trouve en poste avant, une permutation avec un élève valide en poste arrière est possible, pour rééquilibrer les pouvoirs offensifs, notamment au smash.
2. L'élève obèse, étant un joueur semi-mobile, il convient de l'intégrer dans un collectif de joueurs particulièrement mobiles pour pallier au manque de couverture de l'espace de jeu.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1 Rechercher le gain d'une rencontre de volley-ball par la mise en place d'une organisation collective : l'équipe attaque la cible, à partir du service avec des vitesses et des axes différents, et enrichit les alternatives d'attaque en utilisant au maximum l'espace de jeu effectif offensif. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre de volley-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur des alternatives d'attaque qui visent à prendre de vitesse le système défensif en créant de l'incertitude le plus tôt possible afin de gêner la mise en place confortable de la défense et en augmentant la vitesse d'exécution et de remplacement. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches, à 4 contre 4, sur un terrain de 14m sur 7m, se déroulant en 15 points joués au point décisif, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Prévoir une équipe de 5 joueurs, afin de ménager des temps de récupération plus importants en cas de besoin.</p> <p>Chaque équipe dispute plusieurs rencontres.</p> <p>Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des élèves (de 2,00 M à 2,30 M). Le nombre de services consécutifs effectués par le même joueur est limité à 3.</p> <p>Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>			<p>VOLLEY-BALL</p> <p>Elève obèse</p>
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
05/20	<i>Organisation collective (2)</i>	Projet d'organisation limité et vague. L'équipe ne parvient pas à adopter et maintenir une organisation collective. Les actions individuelles prédominent.	L'organisation adoptée n'est pas identifiable. Elle repose sur une répartition des rôles et des tâches. Le projet collectif permet l'occupation de l'espace de jeu et favorise les relations à 2 joueurs (enchaînement réception - construction d'attaque) L'équipe peut se réorganiser entre les matchs.	L'organisation adoptée tient compte de l'équipe adverse (points forts, points faibles). Les actions d'attaque sont variées (alternatives, combinaisons,...). L'organisation défensive et efficace. L'équipe peut s'adapter en jeu pour rester structurée en attaque et en défense.	
04/20	Actions individuelles du porteur de balle	Le service est une mise en jeu aléatoire. Le passeur renvoie en 2 ^{ème} touche sans intention ou passe en remontant la balle. L'attaquant utilise majoritairement le renvoi simple.	Le service est assuré mais peu dangereux. Le passeur cherche à faciliter l'action de ses attaquants (mise en situation favorable). L'attaquant alterne balle accélérée et balle placée en fonction de son placement.	Le service est une mise en danger. Le choix de passe prend en compte le positionnement de l'équipe adverse. Les attaques sont variées en vitesse et en direction. en fonction du placement de l'adversaire.	
04/20	Actions individuelles d'aide au porteur de balle	S'oriente vers le porteur de balle uniquement. Réalise la plupart des actions à l'arrêt.	Se place et se déplace dans son secteur d'intervention (couloir d'1m50) pour permettre le relais vers l'avant. Les 2 appuis restent au sol dans ce couloir (pas de saut), sauf pas chassés courts, pas de fentes latérales.	S'adapte à la situation et se place pour jouer soit le soutien ou la passe ou l'attaque. Mobile (dans les limites imposées par l'enseignant au regard de son inaptitude), intervient dans l'urgence sans saut ni flexion latérale brusque). A un rôle prioritaire de communication et d'indication auprès de ses partenaires (balles sorties...)	
04/20	Actions individuelles de défense	S'oppose très rarement à l'attaquant. Le réceptionneur se signale verbalement (« j'ai ») et renvoie dans l'axe en haut et vers l'avant les balles faciles reçues sans avoir à se déplacer. Reste statique dans son couloir.	Ne peut participer aux contres en raison de son inaptitude (sauts interdits), mais tente de soutenir ses partenaires en « défense basse ».	Prend en compte systématiquement l'attaque adverse (défense basse) en limitant les flexions latérales. Réceptionne des balles accélérées traversant son couloir.	
03/20	Respect du contrat « Prévention santé »	Prend des risques inconsidérés au regard de ses déficiences, joue en suspension les contres, perd souvent son équilibre, ne respecte pas son couloir d'évolution.	Le respect des consignes de sécurité induites par l'aménagement du jeu et de ses contraintes n'est pas systématique, mais le joueur reste vigilant quant aux risques qu'il encoure. Sa pratique est raisonnée.	Le joueur respecte de manière rigoureuse les consignes qui lui ont été données. Il mesure à chacune des ses actions le rapport efficacité / risques en donnant son rendement optimum pour servir son équipe sans s'exposer physiquement.	

COMMENTAIRES : (1) Dans toute la mesure du possible les équipes constituées seront homogènes en leur sein (joueurs sensiblement de même niveau à l'issue du cycle d'enseignement). L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de « rôle prépondérant » : +1 à « passif » : -1, sans que la part de l'élément à évaluer « organisation collective » puisse excéder 25% de la note finale.

VOLLEY-BALL

ELEVE PRESENTANT UN SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le médecin interdit toute pratique sportive sollicitant le genou en flexion au delà de 30°. Les déplacements latéraux sont contre-indiqués et les appuis pédestres doivent être privilégiés dans l'axe antéro-postérieur et sur terrain plat.

Aménagement de l'épreuve

Afin de soulager l'articulation des genoux, l'élève devra se déplacer et organiser toutes ses actions dans un couloir de 1m50 de large (prendre des repères déjà existants à partir des tracés au sol lors d'une pratique en gymnase). Tout saut lui étant proscrit, il ne pourra s'interposer aux contres ni jouer de balles excentrées, risquant de mettre les genoux en flexion excessive. La « défense basse » est possible, en flexion modérée, et limitée à son couloir. Un rôle prioritaire de passeur pourra être attribué à cet élève avec un placement limité à son couloir.

Remarques à propos du règlement :

1. Lorsque l'élève atteint du syndrome rotulien se trouve en poste avant, une permutation avec un élève valide en poste arrière est possible, pour rééquilibrer les pouvoirs offensifs, notamment au smash.
2. L'élève atteint du syndrome rotulien, étant un joueur semi-mobile, il convient de l'intégrer dans un collectif de joueurs particulièrement mobiles pour pallier au manque de couverture de l'espace de jeu.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE			
<p>NIVEAU 1 Rechercher le gain d'une rencontre de volley-ball par la mise en place d'une organisation collective : l'équipe attaque la cible, à partir du service avec des vitesses et des axes différents, et enrichit les alternatives d'attaque en utilisant au maximum l'espace de jeu effectif offensif. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre de volley-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur des alternatives d'attaque qui visent à prendre de vitesse le système défensif en créant de l'incertitude le plus tôt possible afin de gêner la mise en place confortable de la défense et en augmentant la vitesse d'exécution et de remplacement. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches, à 4 contre 4, sur un terrain de 14m sur 7m, se déroulant en 15 points joués au point décisif, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Prévoir une équipe de 5 joueurs, afin de ménager des temps de récupération plus importants en cas de besoin.</p> <p>Chaque équipe dispute plusieurs rencontres.</p> <p>Les règles essentielles sont celles du volley-ball. La hauteur du filet est adaptée aux caractéristiques des élèves (de 2,00 M à 2,30 M). Le nombre de services consécutifs effectués par le même joueur est limité à 3.</p> <p>Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>			<p>VOLLEY-BALL</p> <p>Elève présentant un syndrome rotulien</p>
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	
5 Pts	<i>Organisation collective (2)</i>	Projet d'organisation limité et vague. L'équipe ne parvient pas à adopter et maintenir une organisation collective. Les actions individuelles prédominent.	L'organisation adoptée n'est identifiable. Elle repose sur une répartition des rôles et des tâches. Le projet collectif permet l'occupation de l'espace de jeu et favorise les relations à 2 joueurs (enchaînement réception - construction d'attaque) L'équipe peut se réorganiser entre les matchs.	L'organisation adoptée tient compte de l'équipe adverse (points forts, points faibles). Les actions d'attaque sont variées (alternatives, combinaisons,...). L'organisation défensive est efficace. L'équipe peut s'adapter en jeu pour rester structurée en attaque et en défense.	
4 Pts	Actions individuelles du porteur de balle	Le service est une mise en jeu aléatoire. Le passeur renvoie en 2 ^{ème} touche sans intention ou passe en remontant la balle. L'attaquant utilise majoritairement le renvoi simple.	Le service est assuré mais peu dangereux. Le passeur cherche à faciliter l'action de ses attaquants (mise en situation favorable). L'attaquant varie les trajectoires de ses balles , alterne balle accélérée et balle placée en fonction de son placement .	Le service est une mise en danger. Le choix de passe prend en compte le positionnement de l'équipe adverse et les possibilités de ses partenaires. Les attaques sont variées en vitesse et en direction en fonction de l'adversaire .	
4 Pts	Actions individuelles d'aide au porteur de balle	S'oriente vers le porteur de balle uniquement. Réalise la plupart des actions à l'arrêt.	Se place et se déplace dans son secteur d'intervention (couloir d'1m50) pour permettre le relais vers l'avant. Les 2 appuis restent au sol dans ce couloir (pas de saut), sauf pas chassés courts, pas de fentes latérales. Déplacements avant/arrière avec flexion limitée. Appelle le ballon de façon à guider le porteur de balle et lui permettre d'effectuer une passe plus précise .	S'adapte à la situation et se place pour jouer soit le soutien ou la passe ou l'attaque. Mobile (dans les limites imposées par l'enseignant au regard de son inaptitude), intervient dans l'urgence sans saut ni flexion prononcée). A un rôle prioritaire de communication et d'indication auprès de ses partenaires (balles sorties..)	
4 Pts	Actions individuelles de défense	S'oppose très rarement à l'attaquant. Le receveur se signale verbalement (« j'ai ») et renvoie dans l'axe en haut et vers l'avant les balles faciles reçues sans avoir à se déplacer. Reste statique dans son couloir .	Ne peut participer aux contres en raison de son inaptitude (sauts interdits), mais tente de soutenir ses partenaires en « défense basse ».	Prend en compte systématiquement l'attaque adverse (défense basse) en limitant les flexions latérales et antéro-postérieures. Réceptionne des balles accélérées traversant son couloir.	
3 Pts	Respect du contrat « Prévention santé »	Prend des risques inconsidérés au regard de ses déficiences, joue en suspension les contres, perd souvent son équilibre, ne respecte pas son couloir d'évolution.	Le respect des consignes de sécurité induites par l'aménagement du jeu et de ses contraintes n'est pas systématique, mais le joueur reste vigilant quant aux risques qu'il encoure. Sa pratique est raisonnée.	Le joueur respecte de manière rigoureuse les consignes qui lui ont été données. Il mesure à chacune des ses actions le rapport efficacité / risques en donnant son rendement optimum pour servir son équipe sans s'exposer physiquement.	

COMMENTAIRES : (1) Dans toute la mesure du possible les équipes constituées seront homogènes en leur sein (joueurs sensiblement de même niveau à l'issue du cycle d'enseignement).

(2) L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de « rôle prépondérant »: +1 à « passif »: -1, sans que la part de l'élément à évaluer « organisation collective » puisse excéder 25% de la note finale.

MUSCULATION

L'ÉLÈVE ASTHMATIQUE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

La pratique de la musculation est possible pour cet élève. L'effort intense et prolongé ne lui est médicalement pas recommandé. Il doit pratiquer à son rythme avec la possibilité d'avoir des temps de récupération suffisants. La pratique dans une atmosphère sèche, froide, poussiéreuse et mal aérée lui est fortement déconseillée.

Aménagement de l'épreuve

Une pratique dans un environnement sain, aéré et tempéré lui permet d'agir avec ses camarades et pratiquement comme eux (asthmatique léger). Pour un élève atteint d'un asthme sévère, la conduite d'un développement physique en relation avec des objectifs de forme, d'équilibre corporel ou en fonction d'objectifs personnalisés (apprentissage du contrôle respiratoire pendant un effort) nous paraît plus approprié que l'accompagnement d'un projet sportif. Ces projets sont plus en accord avec les recommandations médicales et les besoins de l'élève.

Lorsque l'intensité du travail augmente, il faut proposer à l'élève asthmatique des séries d'exercices plus courtes avec des temps de récupération un peu plus longs. Un travail d'intensité modérée est pratiqué dans les mêmes conditions que les autres.

Le contrôle respiratoire dans les phases de travail et de récupération est important pour l'élève asthmatique. Il doit être valorisé tout au long de la pratique et pris en compte dans l'évaluation (inspiration nasale pour humidifier l'air, le dépoussiérer et une expiration buccale prolongée, contrôlée et complète. Cette respiration est rythmée avec les actions motrices. Par exemple inspiration sur le temps faible, expiration sur le temps fort). Le contrôle respiratoire lui fait souvent défaut lors des épisodes de dyspnées.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Produire une charge physique sur soi en relation avec des effets recherchés différés (à très court terme)</p> <p>NIVEAU 2 <i>Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé adapté à un contexte de vie physique et en rapport avec des effets différés attendus (à moyen terme). L'élève contrôle les exigences respiratoires liées à sa pathologie.</i></p>		<p>L'ensemble des tâches de renforcement musculaire sur les appareils disponibles est classé en deux catégories membres, tronc. Les élèves tirent au sort dans chacune de ces deux catégories, un exercice correspondant à la mobilisation d'une zone musculaire. Ils conçoivent deux autres tâches complémentaires (1) des précédentes, l'une en charge guidée, l'autre en charge libre. Les paramètres de charge choisis correspondent explicitement à des mobiles différents (2) d'un renforcement musculaire, étudiés en cours de cycle (accompagner un projet sportif, recherche d'un état de forme, développement d'une qualité physique liée au renforcement musculaire). Avec ces éléments, ils mettent en œuvre une séquence de 40 minutes considérée comme une partie d'une séance de musculation. Cette séquence comprend un échauffement, quatre ateliers, une récupération</p> <p>Les élèves sont placés en duo aux capacités homogènes, identifiées à partir d'un indice personnalisé (produit masse x répétitions). Chaque pratiquant a transcrit sur une fiche, les éléments correspondant aux ateliers tirés au sort et choisis complémentaires à partir des exigences précédentes (mobile, performance de référence, appareils, muscles sollicités, répétitions, séries, récupération, justifications). Le but du duo est de conduire cette séquence en alternant les rôles de soutien/conseil et d'action, et en relevant les charges effectives mobilisées. Les données relevées permettent d'identifier les écarts entre les prévisions de réalisation et les réalisations effectives. Les fiches « projets » de départ sont renseignées en deux exemplaires remises l'une à l'enseignant, l'autre au duo. L'enseignant relève des données sur les acteurs, les aides et les observateurs et valide (ou non) le recueil de données.</p>			<p>MUSCULATION</p> <p>Elève Asthmatique</p>	
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
10/20	Produire sur les appareils de la séquence, une charge significative d'une intervention sur ses ressources	Rapport masse répétition peu significatif ; dynamisme d'exécution réduit Barèmes à construire (3)	Rapports :placements/masse mobilisée /contrôle respiratoire contrôlés ainsi que les phases du mouvement (excentriques, concentriques). Charge individuellement conséquente, en rapport avec les mobiles annoncés Barèmes à construire (3)	Charge effective totale conséquente, correspondant à un ensemble organisé dans la durée (séance, cycle d'entraînement). Performances partielles (par appareil) et totales (dites volume de séance) correspondant aux capacités réelles de chacun. Rapports : intensité d'effort/contrôle du déplacement/vitesse d'exécution maîtrisés. Barèmes à construire (3)		
05/20	Concevoir et conduire précisément des séquences de renforcement, pour produire les effets attendus	Choix des charges et des groupes musculaire peu approprié. Approximations dans le contrôle des exigences de sécurité pour soi, pour autrui. Ecart importants entre le projet et la réalisation effective. Contrôle respiratoire inexistant.	Prise en charge par l'élève, d'initiatives pertinentes concernant : le choix des charges, les durées de récupération, l'intensité d'effort au regard du contrôle possible. Réalisations précises, dynamiques.. « Performances » prenant le sens d'indicateurs des charges physiques consenties, dans le cadre d'un projet plus global. Séance accompagnée d'activités complémentaires (échauffement, étirement, relaxation). Contrôle respiratoire acceptable.	Décisions et réalisations s'appuient sur des règles articulées aux principes essentiels de l'entraînement. Les prestations prennent place dans un ensemble plus large qui les justifie. La succession des séquences répond au mobile choisi. Les durées de récupération sont précises. Contrôle respiratoire maîtrisé à tous les niveaux de la pratique (travail préparation et récupération).		
05/20	S'engager dans l'action en relation avec un projet explicite. Tenir des rôles d'aide, de conseil	Démarche de type application /exécution, réalisée au coup par coup. stratégie de réalisation de performances ponctuelles approximatives Tenue des rôles d'aide approximative.	Propositions pertinentes au regard des possibilités individuelles qui fondent les séquences à réaliser. Les choix traduisent un intérêt sur les effets à court terme. On perçoit la prise en compte de données organisées dans la durée en vue de produire les évolutions attendues. La tenue des rôles indique une perception des enjeux de l'entraînement : Un « projet technique » apparaît.	Les interactions sociales favorisent la progression individuelle des charges consenties. Une curiosité sur les effets à moyen et plus long terme émerge, des initiatives ponctuelles se font jour. Les élèves peuvent présenter un « carnet de bord » permettant de déceler les éléments d'une stratégie d'entraînement progressif et la compréhension d'un processus d'adaptation à l'effort :		

COMMENTAIRES : (1) Cette complémentarité ne peut être définie « a priori ». Elle est dépendante des mobiles d'entraînement. Elle pourra s'entendre comme un renforcement de stimulation de la zone musculaire tirée au sort, comme une recherche d'équilibre par sollicitation d'une zone antagoniste par exemple.

(2) Les mobiles sont explicités dans le programme. Ils correspondent à l'intention exprimée par tel ou tel élève de s'entraîner en fonction d'un projet personnel. Cependant on ne peut multiplier les entrées sans risquer des difficultés dans la gestion de la classe. On peut s'en tenir à trois grandes orientations :

- accompagner un projet sportif. Dans ce cas, les sollicitations correspondent à ce qui relève de la préparation physique spécifique et de la puissance musculaire sur fond d'action sur des chaînes musculaires pluri-articulaires.

- conduire un développement physique en relation avec des objectifs de « forme », d'équilibre corporel. Dans ce cas, la visée serait de l'endurance de force sur un renforcement généralisé.

- solliciter la musculature pour la développer en fonction d'objectifs esthétiques personnalisés. On restera ici dans le cadre d'une recherche de qualité physique « fonctionnelle » liée à la force. Les sollicitations ne doivent pas en milieu scolaire correspondre à ce que recherche certaines pratiques de salle de forme : intervenir sur le volume et la structure musculaire. Cette pratique scolaire doit rester conforme à une éthique éducative opposée à toute forme d'accompagnement d'un narcissisme exploité par le marché de la forme. Au contraire, on peut voir dans ces propositions, un moyen d'éducation d'un futur consommateur critique de ce marché (cf. le programme).

(3) Nous ne pouvons pas fournir de barèmes dans le cadre de la composante culturelle 5. Rappelons ici que le but n'est pas de produire une performance à un moment donné (CC 1), Dans ce cas on devrait évoquer l'haltérophilie, ou les concours de force. La diversité des situations conduira l'équipe éducative EPS à proposer des barèmes adaptés à l'expression optimale de la charge en fonction des objectifs recherchés.

La difficulté essentielle porte ici sur la précision et la validité d'une performance de référence qui ne peut pas toujours correspondre à la mobilisation d'une charge maximale en une répétition (exemple maximum au développé couché). La sécurité indispensable en milieu scolaire nous conduit plutôt à recourir au principe d'une référence correspondant un produit : « *n.répétition x masse mobilisée* » (principe des tractions à la barre fixe bien significatif pour les garçons). Par ailleurs de nombreux test disponibles (*Eurofit* par exemple) utilisent ce procédé développé dans la littérature professionnelle.

MUSCULATION

L'ÉLÈVE OBESE

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Il est recommandé de privilégier pour cet élève des activités de durée longue et d'intensité modérée en lui permettant de faire des pauses pendant l'effort. La pratique avec les autres est souhaitée pour ne pas accentuer son isolement. Le certificat médical indique la nécessité de favoriser les pratiques en décharge.

Aménagement de l'épreuve

La conduite d'un développement physique en relation avec des objectifs de forme, d'équilibre personnel, d'amélioration de l'image de soi nous paraît être l'orientation qui convient le mieux aux besoins de cet élève, à ses ressources ainsi qu'aux recommandations médicales.

Dans ce type d'activité, il est possible de lui proposer la réalisation de séries d'exercices sollicitant le tronc, les membres supérieurs et inférieurs à travers des séquences dynamiques, d'intensité modérée dont la durée s'allonge progressivement en fonction des progrès. Les supports choisis ne doivent pas placer les articulations du train porteur en surcharge (chevilles, genoux, hanches, colonne lombaire en position debout, poignets en appui manuel, doigts, épaules en suspension). Par exemple :

- ☞ Exercices recommandés pour le travail des membres inférieurs :
 - Travail en durée sur bicyclette ergométrique, cyclo-rameur exécuté en position assise .
 - Travail à la presse exécuté en position couchée avec des charges adaptées.
- ☞ Exercices recommandés pour le travail des membres supérieurs :
 - Travail sur le cyclo-rameur associant le travail des membres supérieurs et inférieurs en les coordonnant.
 - Travail en position couchée, ou en position assise (dos placé) en charge libre adaptée (avec des haltères), ou en charge guidée adaptée (travail aux poulies) permettant la pratique de l'élève en décharge.
- ☞ Exercices recommandés pour le travail du tronc :
 - Mobilisation du tronc associé à un travail de souplesse en position couchée sur le dos, en décubitus dorsal (abdominaux, obliques), sur le ventre (dorsaux), en position assise le dos placé, travail avec des bâtons, maintien de posture avec charge légère
- ☞ Exercices à éviter :
 - les exercices intenses et explosifs avec des charges optimales occasionnant des surcharges articulaires importantes (arracher, soulever, développer de lourdes charges en position debout de type haltérophilie).

La pratique dynamique, d'intensité modérée, sans essoufflement, sur une durée dépassant 20 à 25 minutes va dans le sens du bien être de l'élève, de l'amélioration de ses ressources physiques et motrices ainsi que de son image de soi. L'intégration de l'élève obèse dans un groupe d'affinité est à prendre en compte dans l'organisation des duos. L'élève doit se sentir à l'aise et accepté par les autres malgré sa différence et son originalité physique et motrice. La pratique active et raisonnée de l'élève, recherchant à la fois les meilleurs effets et bénéfiques attendus, sans que celle ci nuise à la préservation de son intégrité physique, doit être valorisée dans l'évaluation.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Produire une charge physique sur soi en relation avec des effets recherchés différés (à très court terme)</p> <p>NIVEAU 2 Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé adapté à un contexte de vie physique et en rapport avec des effets différés attendus (à moyen terme) sans nuire à son intégrité physique.</p>		<p>L'ensemble des tâches de renforcement musculaire sur les appareils disponibles est classé en deux catégories membres, tronc. Les élèves tirent au sort dans chacune de ces deux catégories, un exercice correspondant à la mobilisation d'une zone musculaire. Ils conçoivent deux autres tâches complémentaires (1) des précédentes, l'une en charge guidée, l'autre en charge libre. Les paramètres de charge choisis correspondent explicitement à des mobiles différents (2) d'un renforcement musculaire, étudiés en cours de cycle (accompagner un projet sportif, recherche d'un état de forme, développement d'une qualité physique liée au renforcement musculaire). Avec ces éléments, ils mettent en œuvre une séquence de 40 minutes considérée comme une partie d'une séance de musculation. Cette séquence comprend un échauffement, quatre ateliers, une récupération</p> <p>Les élèves sont placés en duo aux capacités homogènes, identifiées à partir d'un indice personnalisé (produit masse x répétitions). Chaque pratiquant a transcrit sur une fiche, les éléments correspondant aux ateliers tirés au sort et choisis complémentirement à partir des exigences précédentes (mobile, performance de référence, appareils, muscles sollicités, répétitions, séries, récupération, justifications). Le but du duo est de conduire cette séquence en alternant les rôles de soutien/conseil et d'action, et en relevant les charges effectives mobilisées. Les données relevées permettent d'identifier les écarts entre les prévisions de réalisation et les réalisations effectives. Les fiches « projets » de départ sont renseignées en deux exemplaires remises l'une à l'enseignant, l'autre au duo. L'enseignant relève des données sur les acteurs, les aides et les observateurs et valide (ou non) le recueil de données. La pratique active et raisonnée de l'élève recherchant les meilleurs bénéfices sans nuire à son intégrité physique doit être valorisée.</p>			MUSCULATION	
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
10/20	Produire sur les appareils de la séquence, une charge significative d'une intervention sur ses ressources	Rapport masse répétition peu significatif ; dynamisme d'exécution réduit Barèmes à construire (3)	Rapports :placements/masse mobilisée /contrôle respiratoire contrôlés ainsi que les phases du mouvement (excentriques, concentriques). Charge individuellement conséquente, en rapport avec les mobiles annoncés Barèmes à construire (3)	Charge effective totale conséquente, correspondant à un ensemble organisé dans la durée (séance, cycle d'entraînement). Performances partielles (par appareil) et totales (dites volume de séance) correspondant aux capacités réelles de chacun. Rapports : intensité d'effort/contrôle du déplacement/vitesse d'exécution maîtrisés. Barèmes à construire (3)		
05/20	Concevoir et conduire précisément des séquences de renforcement, pour produire les effets attendus en toute sécurité.	Choix des charges et des groupes musculaire peu approprié. Approximations dans le contrôle des exigences de sécurité pour soi, pour autrui. Écarts importants entre le projet et la réalisation effective	Prise en charge par l'élève, d'initiatives pertinentes concernant : le choix des charges, les durées de récupération, l'intensité d'effort au regard du contrôle possible. Réalisations précises, dynamiques. « Performances » prenant le sens d'indicateurs des charges physiques consenties, dans le cadre d'un projet plus global. Séance accompagnée d'activités complémentaires (échauffement, étirement, relaxation)	Décisions et réalisations s'appuient sur des règles articulées aux principes essentiels de l'entraînement et aux recommandations liées aux particularités physiques de l'élève. Les prestations prennent place dans un ensemble plus large qui les justifient. La succession des séquences répond au mobile choisi. Les durées de récupération sont précises		
05/20	S'engager dans l'action en relation avec un projet explicite. Tenir des rôles d'aide, de conseil	Démarche de type application /exécution, réalisée au coup par coup. stratégie de réalisation de performances ponctuelles approximatives Tenue des rôles d'aide approximative.	Propositions pertinentes au regard des possibilités individuelles qui fondent les séquences à réaliser. Les choix traduisent un intérêt sur les effets à court terme. On perçoit la prise en compte de données organisées dans la durée en vue de produire les évolutions attendues. La tenue des rôles indique une perception des enjeux de l'entraînement : Un « projet technique » apparaît.	Les interactions sociales favorisent la progression individuelle des charges consenties. Une curiosité sur les effets à moyen et plus long terme émerge, des initiatives ponctuelles se font jour. Les élèves peuvent présenter un « carnet de bord » permettant de déceler les éléments d'une stratégie d'entraînement progressif et la compréhension d'un processus d'adaptation à l'effort :		

COMMENTAIRES : (1) Cette complémentarité ne peut être définie « a priori ». Elle est dépendante des mobiles d'entraînement. Elle pourra s'entendre comme un renforcement de stimulation de la zone musculaire tirée au sort, comme une recherche d'équilibre par sollicitation d'une zone antagoniste par exemple.

(2) Les mobiles sont explicités dans le programme. Ils correspondent à l'intention exprimée par tel ou tel élève de s'entraîner en fonction d'un projet personnel. Cependant on ne peut multiplier les entrées sans risquer des difficultés dans la gestion de la classe. On peut s'en tenir à trois grandes orientations :

- accompagner un projet sportif. Dans ce cas, les sollicitations correspondent à ce qui relève de la préparation physique spécifique et de la puissance musculaire sur fond d'action sur des chaînes musculaires pluri-articulaires.

- conduire un développement physique en relation avec des objectifs de « forme », d'équilibre corporel. Dans ce cas, la visée serait de l'endurance de force sur un renforcement généralisé.

- solliciter la musculature pour la développer en fonction d'objectifs esthétiques personnalisés. On restera ici dans le cadre d'une recherche de qualité physique « fonctionnelle » liée à la force. Les sollicitations ne doivent pas en milieu scolaire correspondre à ce que recherche certaines pratiques de salle de forme : intervenir sur le volume et la structure musculaire. Cette pratique scolaire doit rester conforme à une éthique éducative opposée à toute forme d'accompagnement d'un narcissisme exploité par le marché de la forme. Au contraire, on peut voir dans ces propositions, un moyen d'éducation d'un futur consommateur critique de ce marché (cf. le programme).

(3) Nous ne pouvons pas fournir de barèmes dans le cadre de la composante culturelle 5. Rappelons ici que le but n'est pas de produire une performance à un moment donné (CC 1), Dans ce cas on devrait évoquer l'haltérophilie, ou les concours de force. La diversité des situations conduira l'équipe éducative EPS à proposer des barèmes adaptés à l'expression optimale de la charge en fonction des objectifs recherchés.

La difficulté essentielle porte ici sur la précision et la validité d'une performance de référence qui ne peut pas toujours correspondre à la mobilisation d'une charge maximale en une répétition (exemple maximum au développé couché). La sécurité indispensable en milieu scolaire nous conduit plutôt à recourir au principe d'une référence correspondant un produit : « n.répétition x masse mobilisée » (principe des tractions à la barre fixe bien significatif pour les garçons). Par ailleurs de nombreux test disponibles (*Eurofit* par exemple) utilisent ce procédé développé dans la littérature professionnelle.

MUSCULATION

L'ÉLÈVE ATTEINT DE SYNDROME ROTULIEN

Caractéristiques de l'élève au regard de l'épreuve

Le certificat médical de l'élève recommande de privilégier les déplacements essentiellement dans l'axe antéro postérieur sur des terrains plats. Il interdit les activités provoquant des flexions de genoux supérieures à 30 degrés. Le genou de l'élève est particulièrement fragilisé en situation de surcharge et lorsqu'il n'est pas gainé par une contraction isométrique des vastes internes, des ischios jambiers et des fessiers. Toute perception douloureuse doit conduire à l'arrêt de l'exercice.

Aménagement de l'épreuve

La conduite d'un développement physique en relation avec des objectifs de « forme », d'équilibre corporel ou de sollicitation de chaînes musculaires dans le but de les développer en fonction d'objectifs personnalisés (esthétique, utilitaire) nous paraît mieux convenir aux caractéristiques de l'élève, ainsi qu'à ses besoins, tout en respectant les consignes du certificat médical. Par exemple :

☞ Exercices recommandés pour le travail du tronc :

- Mobilisation du tronc associé à un travail de souplesse en position couchée sur le dos ou en décubitus dorsal (abdominaux, obliques), sur le ventre (dorsaux), en position assise le dos placé, travail avec des bâtons, maintien de postures avec charge légère. Le travail en position debout se fait en conservant les jambes tendues les genoux gainés (fessiers, ischios-jambiers et quadriceps en contraction isométrique).

☞ Exercices recommandés pour le travail des membres supérieurs :

- Travail en position couchée, ou en position assise (dos placé) en charge libre adaptée (avec des haltères), ou en charge guidée adaptée (travail aux poulies) permettant la pratique sans risque pour les genoux de l'élève. Le travail en position debout est possible en conservant les jambes tendues les genoux stabilisés.

☞ Exercices recommandés pour le travail des membres inférieurs :

- Marche, course sur terrain plat dans l'axe antéro postérieur.
- Travail dynamique des ischios jambiers et des fessiers aux élastiques ou aux poulies : en position debout, jambes tendues (une jambe sert d'appui et l'autre tire une charge légère, adaptée aux possibilités de l'élève, de l'avant vers l'arrière).
- Travail en statique des fessiers en maintenant une charge adaptée sur les chevilles, en position ventrale sur un banc, les jambes tendues dans le vide.
- Travail dynamique des quadriceps en position assise sur un banc : les jambes reposent en légère flexion (20° maximum) sur un support, une charge légère, adaptée aux possibilités du pratiquant, est placée sur les chevilles, l'élève doit soulever et tendre les 2 jambes simultanément. L'exercice peut être proposé en statique en demandant le maintien de la posture : jambes tendues, légèrement chargées, tenues 20secondes.
- Travail en isométrie des fessiers, ischios jambiers et quadriceps ensemble, en alternant leur contraction et leur relâchement. Le temps de repos = le temps de travail (ex :10 fois 20s). Ce type de travail peut être associé avec un travail du tronc ou des membres supérieurs.

☞ Exercices à éviter :

- les exercices plaçant les genoux en surcharge avec un risque de rotation et de flexion incontrôlées de ceux ci.

La pratique active et raisonnée de l'élève (recherche des meilleurs effets sans nuire à l'intégrité de ses genoux : choix par l'élève des groupes musculaires, leur mobilisation selon les stratégies les plus appropriées à ses particularités) doit être valorisée dans l'évaluation de son action.

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE				
<p>NIVEAU 1 Produire une charge physique sur soi en relation avec des effets recherchés différés (à très court terme)</p> <p>NIVEAU 2 <i>Concevoir et mettre en œuvre un projet d'entraînement personnalisé adapté à un contexte de vie physique et en rapport avec des effets différés attendus (à moyen terme) Sans nuire à l'intégrité de ses genoux.</i></p>		<p>L'ensemble des tâches de renforcement musculaire sur les appareils disponibles est classé en deux catégories membres, tronc. Les élèves tirent au sort dans chacune de ces deux catégories, un exercice correspondant à la mobilisation d'une zone musculaire. Ils conçoivent deux autres tâches complémentaires (1) des précédentes, l'une en charge guidée, l'autre en charge libre. Les paramètres de charge choisis correspondent explicitement à des mobiles différents (2) d'un renforcement musculaire, étudiés en cours de cycle (accompagner un projet sportif, recherche d'un état de forme, développement d'une qualité physique liée au renforcement musculaire). Avec ces éléments, ils mettent en œuvre une séquence de 40 minutes considérée comme une partie d'une séance de musculation. Cette séquence comprend un échauffement, quatre ateliers, une récupération</p> <p>Les élèves sont placés en duo aux capacités homogènes, identifiées à partir d'un indice personnalisé (produit masse x répétitions). Chaque pratiquant a transcrit sur une fiche, les éléments correspondant aux ateliers tirés au sort et choisis complémentirement à partir des exigences précédentes (mobile, performance de référence, appareils, muscles sollicités, répétitions, séries, récupération, justifications). Le but du duo est de conduire cette séquence en alternant les rôles de soutien/conseil et d'action, et en relevant les charges effectives mobilisées. Les données relevées permettent d'identifier les écarts entre les prévisions de réalisation et les réalisations effectives. Les fiches « projets » de départ sont renseignées en deux exemplaires remises l'une à l'enseignant, l'autre au duo. L'enseignant relève des données sur les acteurs, les aides et les observateurs et valide (ou non) le recueil de données. La pratique active et raisonnée de l'élève recherchant les meilleurs bénéfices sans nuire à l'intégrité de ses genoux doit être valorisée.</p>			MUSCULATION	
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2		
POINTS A AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER					
10/20	Produire sur les appareils de la séquence, une charge significative d'une intervention sur ses ressources	Rapport masse répétition peu significatif ; dynamisme d'exécution réduit Barèmes à construire (3)	Rapports :placements/masse mobilisée /contrôle respiratoire contrôlés ainsi que les phases du mouvement (excentriques, concentriques). Charge individuellement conséquente, en rapport avec les mobiles annoncés Barèmes à construire (3)	Charge effective totale conséquente, correspondant à un ensemble organisé dans la durée (séance, cycle d'entraînement). Performances partielles (par appareil) et totales (dites volume de séance) correspondant aux capacités réelles de chacun. Rapports : intensité d'effort/contrôle du déplacement/vitesse d'exécution maîtrisés. Barèmes à construire (3)		
05/20	Concevoir et conduire précisément des séquences de renforcement, pour produire les effets attendus sans risques pour ses genoux	Choix des charges et des groupes musculaire peu approprié. Approximations dans le contrôle des exigences de sécurité pour soi, pour autrui. Ecart importants entre le projet et la réalisation effective	Prise en charge par l'élève, d'initiatives pertinentes concernant : le choix des charges, les durées de récupération, l'intensité d'effort au regard du contrôle possible. Réalisations précises, dynamiques. « Performances » prenant le sens d'indicateurs des charges physiques consenties, dans le cadre d'un projet plus global. Séance accompagnée d'activités complémentaires (échauffement, étirement, relaxation)	Décisions et réalisations s'appuient sur des règles articulées aux principes essentiels de l'entraînement et aux recommandations liées aux particularités physiques de l'élève.. Les prestations prennent place dans un ensemble plus large qui les justifient. La succession des séquences répond au mobile choisi. Les durées de récupération sont précises		
05/20	S'engager dans l'action en relation avec un projet explicite. Tenir des rôles d'aide, de conseil	Démarche de type application /exécution, réalisée au coup par coup. stratégie de réalisation de performances ponctuelles approximatives Tenue des rôles d'aide approximative.	Propositions pertinentes au regard des possibilités individuelles qui fondent les séquences à réaliser. Les choix traduisent un intérêt sur les effets à court terme. On perçoit la prise en compte de données organisées dans la durée en vue de produire les évolutions attendues. La tenue des rôles indique une perception des enjeux de l'entraînement : Un « projet technique » apparaît.	Les interactions sociales favorisent la progression individuelle des charges consenties. Une curiosité sur les effets à moyen et plus long terme émerge, des initiatives ponctuelles se font jour. Les élèves peuvent présenter un « carnet de bord » permettant de déceler les éléments d'une stratégie d'entraînement progressif et la compréhension d'un processus d'adaptation à l'effort :		

COMMENTAIRES : (1) Cette complémentarité ne peut être définie « a priori ». Elle est dépendante des mobiles d'entraînement. Elle pourra s'entendre comme un renforcement de stimulation de la zone musculaire tirée au sort, comme une recherche d'équilibre par sollicitation d'une zone antagoniste par exemple.

(2) Les mobiles sont explicités dans le programme. Ils correspondent à l'intention exprimée par tel ou tel élève de s'entraîner en fonction d'un projet personnel. Cependant on ne peut multiplier les entrées sans risquer des difficultés dans la gestion de la classe. On peut s'en tenir à trois grandes orientations :

- accompagner un projet sportif. Dans ce cas, les sollicitations correspondent à ce qui relève de la préparation physique spécifique et de la puissance musculaire sur fond d'action sur des chaînes musculaires pluri-articulaires.
- conduire un développement physique en relation avec des objectifs de « forme », d'équilibre corporel. Dans ce cas, la visée serait de l'endurance de force sur un renforcement généralisé.
- solliciter la musculature pour la développer en fonction d'objectifs esthétiques personnalisés. On restera ici dans le cadre d'une recherche de qualité physique « fonctionnelle » liée à la force. Les sollicitations ne doivent pas en milieu scolaire correspondre à ce que recherche certaines pratiques de salle de forme : intervenir sur le volume et la structure musculaire. Cette pratique scolaire doit rester conforme à une éthique éducative opposée à toute forme d'accompagnement d'un narcissisme exploité par le marché de la forme. Au contraire, on peut voir dans ces propositions, un moyen d'éducation d'un futur consommateur critique de ce marché (cf. le programme).

(3) Nous ne pouvons pas fournir de barèmes dans le cadre de la composante culturelle 5. Rappelons ici que le but n'est pas de produire une performance à un moment donné (CC 1), Dans ce cas on devrait évoquer l'haltérophilie, ou les concours de force. La diversité des situations conduira l'équipe éducative EPS à proposer des barèmes adaptés à l'expression optimale de la charge en fonction des objectifs recherchés.

La difficulté essentielle porte ici sur la précision et la validité d'une performance de référence qui ne peut pas toujours correspondre à la mobilisation d'une charge maximale en une répétition (exemple maximum au développé couché). La sécurité indispensable en milieu scolaire nous conduit plutôt à recourir au principe d'une référence correspondant un produit : « *n. répétition x masse mobilisée* » (principe des tractions à la barre fixe bien significatif pour les garçons). Par ailleurs de nombreux test disponibles (*Eurofit* par exemple) utilisent ce procédé développé dans la littérature professionnelle.